ADMINISTRATION — REDACTION
98, rue Georges, Ottawa
Tél: Rideau 514
4, rue Langevin, Hull
Tél: Sherwood 3925

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANCAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
FRAIS
MAXIMUM HIER 64
MINIMUM (NUIT) 36
A 8 H. CE MATIN 36

22e Année No 256 — OTTAWA MERCREDI 4 NOVEMBRE 1936 — Le numéro: 2 sous

Roosevelt réélu par une avalanche sans précédent de votes

SA VICTOIRE PLUS FORTE QU'EN 1932

Le peuple des Etats-Unis renouvelle le mandat du leader démocrate pour quatre ans.

46 DE 48 ETATS

Landon, candidat républicain, ne prend la victoire que dans le Maine et le Vermont.

TRAINEE DE POUDRE

Un raz de marée pour Roosevelt qui a déferlé sur tous les Etats-Unis n'a laissé que deux Etats, qui se cramponnent aujourd'hui au républicanisme.

Seuls le Maine et le Vermont, des 48 Etats de la République se cramponnent à la bannière déchiquetée du gouverneur Alf.-M. Landon. Les rapports du matin ont transporté le New-Hampshire dans la colonne démocratique, après que les premiers rapports l'eurent inscrit pour les républicains.

Comme résultat du scrutin d'hier, le vote électoral est le suivant: 523 pour le président Franklin-D. Roosevelt et huit pour Landon. En 1932, Roosevelt accumula un total de 472 votes sur Herbert Hoover au collège électoral qui désigne le Président.

La pluralité des votes du "New Deal" semble devoir approcher 9.000.000.

ARTISANS DU TRIOMPHE

Les principaux artisans du triomphe furent: la Californie, 500.000 de majorité; l'Illinois, 600.000; le Michigan, 100.000; le New-York, plus de 1.000.000; l'Ohio, 300.000; la Pennsylvanie, ci-devant forteresse du parti républicain, 500.000.

Le classement définitif dans le New-Hampshire, dans la traditionnellement républicaine Nouvelle-Angleterre, donnait 106.221 votes à Roosevelt et 103.626 à Landon. William Lemke, candidat du troisième parti, ne recueilit que 3.523 votes.

Au Sénat, les Démocrates prendront 85 des 96 sièges. Les sénateurs Borah de l'Idaho et Norris du Nebraska, républicains indépendants, ont échappé à l'avalanche. Le sénateur McNary de l'Orégon, leader républicain en Chambre Haute, a de la misère à se faire réélire.

(Suite à la 6ème page)

ASSURANCE DE LA PERPÉTUITÉ DE CET ACCORD

La réélection du president Roosevelt a des conséquences heureuses pour le Canada.

BONNES RELATIONS

Pour le Canada, la conséquence la plus importante de la réélection du président Roosevelt aux Etats-Unis sera sans contredit l'assurance de l'accord commercial conclu l'an dernier sera perpétué. Il se peut même qu'à l'expiration des trois années où l'accord doit rester en vigueur, un nouvel accord plus complet soit devisé. Le gouvernement King considère que jusqu'ici, les deux pays ont profité de mutualités tarifaires.

Le succès de Roosevelt est également un gage de continuation des bonnes relations. Le parti démocrate comme le parti libéral a une politique de bas tarifs. Il y a donc place pour une collaboration de bon aloi. Comme M. Norman Armour, ministre des Etats-Unis au Canada, a été nommé par le président Roosevelt, il est à présumer qu'il ne sera pas déplacé, d'autant plus qu'il est considéré comme un diplomate de carrière et non pas comme un titulaire politique. Il est sûr aussi que Sir Herbert Marler continuera d'être notre ministre à Washington.

On peut s'attendre aussi à ce que Son Excellence Lord Tweedsmuir, gouverneur général du Canada, aille sous peu à Washington pour rendre au président Roosevelt la visite que celui-ci a faite à Québec cette année.

LES CANONS DES INSURGÉS BRAQUÉS SUR MADRID

QUÉBEC DEMANDERA LA RÉDUCTION DU TAUX D'INTÉRÊT

REVENONS AU BON SENS, DIT M. DUPLESSIS

L'intérêt trop élevé. En marge du débat sur la loi du moratoire des hypothèques.

L'INCIDENT HAMEL

Les explications du premier ministre. M. Bouchard, bon chef de l'opposition.

LA DISCUSSION

Par JEAN-MARIE GELINAS.

Galerie de la presse, Québec, 4.— Le gouvernement de Québec, à la conférence interprovinciale du 9 décembre prochain, à Ottawa, demandera aux autorités fédérales et aux huit autres provinces, la réduction du taux d'intérêt dans tout le Dominion. C'est ce qu'a déclaré, hier après-midi le premier ministre Duplessis, du parquet de la Chambre, au cours du long débat suscité par le bill du moratoire sur les hypothèques. "L'intérêt est trop élevé de façon générale", souligna le chef du gouvernement. "Nous n'oublions pas que le capital humain a plus d'importance que le capital argent. Nous voulons le protéger tout en ne négligeant pas le second. A Ottawa, où je me rendrai le 9 décembre avec un ou deux de mes collègues probablement, je proposerai la réduction du taux d'intérêt. Il faut revenir au bon sens. Tous les intéressés devraient se donner la main dans ce sens".

(Suite à la 7ème page)

UN CANDIDAT QUI RESTERA SUR LES RANGS

Un amendement à la loi électorale. L'article 185. Définition du mot candidat.

UN FAIT

(De notre correspondant)

Galerie de la presse, Québec, 4 novembre — Grâce au vote décisif de M. Frank Pouliot, député de Missisquoi, qui présidait en l'absence de M. Auguste Boyer, député de Châteauguay, le comité des bills publics a décidé sur la fin de la séance d'hier, de greffer à la loi électorale un amendement interdisant à l'avenir à un candidat de démissionner le jour du scrutin.

Cette question fut soulevée par M. H. Langlais (Iles de la Madeleine) lors de la lecture de l'article 185 qui disait qu'un candidat pouvait se désister en tout temps avant la clôture du scrutin. M. Langlais fit allusion à un télégramme envoyé dans son comté, le 17 août dernier, télégramme annonçant que M. Godbout avait été élu par acclation dans l'Islet à la suite du désistement de son adversaire. Il prétendit que cela lui causa alors un dommage considérable et lui fit perdre un bon nombre de votes.

Après une brève discussion l'on demanda le vote qui se termina par un résultat de 5 contre 5. M. Pouliot vota ensuite en faveur de l'amendement.

Comment se lira l'article 185

L'article 185 se lira donc à l'avenir comme suit: "Un candidat qui a été présenté peut se désister en tout temps avant le jour du scrutin en remettant ou en faisant remettre avant le jour du scrutin, au président d'élection, une déclaration écrite à cet effet. Pour cette raison on a retranché une bonne partie de l'article suivant qui se lira maintenant comme suit: "Si, après ce désistement, il ne reste qu'un candidat, le président de l'élection doit immédiatement déclarer ce candidat dûment élu."

L'article suivant faillit être lui aussi modifié. Il s'agit de celui qui fixe la procédure à suivre dans le cas de la mort d'un candidat. On décida cependant de le laisser tel quel.

Définition du mot "candidat"

Auparavant Me L.-P. Monette avait soulevé une objection pour demander d'inclure dans la loi une définition du terme "candidat" comme le fait la loi fédérale. Ceci avait pour but d'empêcher la commission de certains actes de corruption. On découvrit par la suite que ceci était prévu par une autre clause et l'amendement en resta là.

LES COMPAGNIES FORCÉES DE PAYER $40 AUX BÛCHERONS

CLASSEMENT DES PARTIS EN CHAMBRE

(Presse associée)

A 1 heure cet après-midi, le classement à la Chambre des Representants des Etats-Unis était le suivant:—

	1936	La der. Chambre
Démocrates	267	321
Républicains	56-x	104
Progressistes	0	7
Fermiers-travaillistes	0	3
Douteux	112	
Total	435	

X — Comprend les trois Congressmen élus dans le Maine aux élections de septembre.

ROOSEVELT A PRIS 33 DE CES 41 VOTES

Seuls le Maine et le Vermont, des 48 Etats-Unis ont appuyé le gouverneur Landon.

EN NLLE-ANGLETERRE

(Presse associée)

BOSTON, 4. — Le Président Roosevelt a balayé le Massachusetts, le Rhode Island, le Connecticut et le New-Hampshire, aujourd'hui, pour prendre 33 des 41 votes de la Nouvelle-Angleterre au Collège électoral.

Seuls dans tous les Etats-Unis, le Vermont et le Maine ont donné au Gouverneur Alf-M. Landon leurs votes électoraux.

Mais tandis que les Démocrates faisaient un nettoyage des concours congressionnels et gouvernoriaux dans le Connecticut et le Rhode Island, le New-Hampshire a élu des Républicains au Congrès et au poste de Gouverneur. Le Massachusetts a élu un Sénateur républicain, Henry Cabot Lodge, Jr., petit-fils, du célèbre Sénateur du même nom. Le Massachusetts a aussi remplacé un Représentant fédéral du parti démocrate par un Républicain.

Le Vermont a choisi un Gouverneur républicain, George-D. Aiken et a réélu son représentant fédéral, Charles-A. Plumley, Républicain. Le Maine a donné carte blanche aux Républicains à ses élections d'Etat en septembre.

Robert Luce, Républicain âgé de 73 ans, a repris au Représentant fédéral Richard-M. Russell, Démocrate, le siège que Luce avait perdu à Russell, il y a deux ans, à la Chambre des Représentants.

Lodge gagna son siège par environ

(suite à la page 9)

TRÈS PEU DE CHANGEMENTS DANS LA GRÈVE

On espère toutefois des résultats de propositions faites hier soir au sujet de la grève maritime.

A NEW-YORK

SAN FRANCISCO, 4.— On prévoit des actes de violence pendant que se continue la grève maritime des Etats-Unis. A la suite de propositions faites hier soir, on espère d'heureux résultats. Le comité maritime conjoint a consenti à décharger toutes les denrées périssables des vaisseaux qui sont ici.

L'impasse existe encore sur la question de fournir des équipes réduites pour les vaisseaux de la côte occidentale.

Dans le port de Los Angeles, cinq employés maritimes ont été interrogés au sujet de prétendues voies de fait, d'enlèvement et de vol.

A New-York, les officiers de l'union internationale des matelots ont proposé de faire travailler des hommes sur des vaisseaux désertés par les matelots, qui ont déclaré une grève de sympathie.

A Nouvelle-Orléans, un camion a été tourné sens dessus dessous par des gens qui seraient en faveur de la grève.

LA REPRISE DU COMMERCE

LONDRES, 4. — La Grande-Bretagne reprendra son commerce normal avec l'Italie. Les négociations en vue d'un accord entre les deux pays en sont à leur phase finale, et on croit que l'accord sera signé sous peu.

Au gouvernail pour quatre autres années

LE PRESIDENT FRANKLIN DELANO ROOSEVELT, dont le "New Deal" de 1933 a été approuvé d'une façon éclatante mardi aux élections générales des Etats-Unis. Il restera au gouvernail de la barque de l'Etat pendant quatre nouvelles années.

Mme J.-N. CÔTÉ REÇOIT LE PREMIER CHÈQUE DE PENSIONS DE VIEILLESSE

Une petite cérémonie chez le ministre du Travail. M. Olivar Asselin reste en fonctions. — Une lettre à la première pensionnée.

(De notre correspondant)

GALERIE DE LA PRESSE, QUEBEC, 4 novembre. — Le premier chèque des pensions de vieillesse au montant de $52.25 a été adressé, hier après-midi, à une résidence de Québec, Mme Joseph-Narcisse Côté, 331, Quatrième Avenue. C'est le ministre du travail, l'hon. William Tremblay, qui a mis lui-même sous enveloppe ce premier chèque qui porte la signature du trésorier de la province M. A.-P.-B. Williams, assistant-trésorier, la contresignature de M. Edgar Vézina, auditeur.

M. Tremblay avait convoqué à son bureau les membres de la commission des pensions de vieillesse pour l'envoi du premier chèque. On remarquait: M. Olivar Asselin, président; J.-R. Forest, vice-président, et H.-C. Lebrun, commissaire. A remarquer que ce dernier remplace M. J.-C. O'Malley, démissionnaire et que M. Asselin reste en fonctions.

Après que l'on eut photographié le chèque que reçoit aujourd'hui Mme Côté, le ministre du travail et le sercrétaire de la commission des pensions de vieillesse, M. F. Hacker, donnèrent des explications aux journalistes présents.

"Le premier chèque que nous envoyons est au montant de $52.25", nota M. Hacker, "parce que Mme Côté a droit à sa pension depuis le 12 août dernier. Elle fit sa demande le 5 août — requête qui a été transmise à la commission le 12 août. Une somme de $12.25 revient à Mme

(Suite à la 11ème page)

Deux appels au cabinet fédéral

Les ministres fédéraux se réunissent aujourd'hui pour entendre deux appels des décisions de la commission des chemins de fer. Il se peut qu'une deuxième réunion soit nécessaire demain. Le premier appel, soumis par M. Tom Reid, député libéral de New-Westminster, au nom de la Colombie-Britannique, a trait aux efforts infructueux tentés pour obtenir un tarif moins élevé sur les grains de provende expédiés des prairies à la côte du Pacifique.

Le deuxième appel est celui de particuliers du Nouveau-Brunswick qui s'opposent à une décision de la commission autorisant le C.P.R. à abandonner des voies ferrées entre Saint-Jean et Saint-George. La ligne n'est pas en usage depuis quelque temps à cause du manque de trafic nécessaire.

Le professeur Faulker décédé

HALIFAX, 4.— Le professeur Frederick-R. Faulker, chef de la section de génie civil de l'école technique de Nouvelle-Ecosse, est décédé ici aujourd'hui dans sa 58ème année. Il laisse son épouse et quatre enfants.

L'ENTRETIEN DES ROUTES D'HIVER

Les municipalités sont priées de faire leurs demandes au plus tôt.

(De notre correspondant)

Galerie de la presse, Québec, 4 novembre — L'hon. F.-J. Leduc, ministre de la voirie, prie les conseils municipaux qui avaient l'habitude de contribuer à l'entretien des routes d'hiver à raison de $125.00 du mille, de bien vouloir transmettre à un ministère leurs demandes dans le plus bref délai et d'après les formules qu'elles ont reçues du département. Il importe que ces demandes soient faites le plus tôt possible car le retard d'une seule municipalité à faire savoir ses intentions aurait pour résultat d'empêcher l'ouverture de toute une section de routes.

Le ministre de la voirie compte donc que les conseils municipaux feront diligence et qu'ils ne risqueront pas ainsi de nuire à l'organisation des routes d'hiver.

"LA JOURNÉE DE L'ASSOCIATION"

GESTE FORT SIGNIFICATIF

Nos braves gens de Vankleek Hill y sont allés, cette année, d'une généreuse souscription de **$50.00.** C'est que l'éducation nationale et l'influence française gagnent sûrement du terrain en leur région.

Il va sans dire que le dévouement prudent et ferme, de M. le curé Desjardins et de son vicaire, M. A.-N. Lapierre, y contribue pour une large part. Merci et aux fidèles et à leurs pasteurs! Leur geste est fort significatif!

LE COMITE EXECUTIF.

Le 4 novembre 1936.

UN VIF DÉBAT SUR LE SALAIRE DES BÛCHERONS

Un avertissement de M. Duplessis. A propos d'un arrêté en conseil.

L'HYGIENE

Des plaintes au sujet du traitement. Le coût de la pension.

M. DROUIN

Par Jean-Marie Gélinas

Galerie de la presse, Québec, 4.— Les compagnies de pulpe et de papier dont les entrepreneurs forestiers ne paieront pas le salaire minimum de $40 aux bûcherons, seront condamnées à payer à la province trois fois les droits ordinaires de coupe du bois exigés sur les terres de la Couronne. C'est ce qu'a révélé en Chambre, hier après-midi, le premier ministre Duplessis à la suite d'une interpellation du député du Lac Saint-Jean. M. Léo Duguay affirma que dans son comté l'on avait passé des contrats ne donnant que $30 par mois aux employés de la forêt et retranchant, en outre, de cette somme la pension, le louage des couvertures, etc.

Il va sans dire que le débat sur cette question des gages des bûcherons prit aussitôt une ampleur in-

(Suite à la page 9)

L'AMIRAL SIR JOHN-DONALD KELLY DÉCÉDÉ

Il fut le principal aide de camp naval du Roi de Grande-Bretagne.

SES SERVICES

(Presse associée)

LONDRES, 4. — L'amiral Sir John-Donald Kelly, principal aide de camp naval du Roi depuis 1934, est mort aujourd'hui à l'âge de 75 ans.

Sir John fit ses débuts dans la marine en 1884, fit du service dans la guerre des Boers, défendit Port Nolloth, colonie du Cap, et commanda plusieurs vaisseaux pendant la grande guerre. Il fut nommé contre-amiral en 1922, quatrième lord de l'amirauté en 1924, vice-amiral en 1926, amiral en 1930 et commandant en chef de la flotte de l'Atlantique en 1931.

M. E. ASSELIN VIENT À OTTAWA

Il représentera le Québec à la conférence de l'uniformisation de la loi des compagnies.

(De notre Correspondant)

GALERIE DE LA PRESSE, Québec, 4. — Contrairement à ce qui avait été annoncé lundi par le premier ministre lui-même, le Gouvernement de Québec vient de décider à la dernière minute d'envoyer un représentant à la conférence Interprovinciale qui s'est ouverte, hier, à Ottawa. Me Edouard Asselin, substitut du Procureur Général, est parti, hier soir, et sera présent à la séance de cet avant-midi. On sait que le but de la conférence en cours est d'uniformiser les lois de compagnies, à travers tout le pays.

Il est possible que les délégués présents discutent avec le représentant de Québec la récente loi pour empêcher la surcapitalisation des compagnies adoptée, il y a quinze jours. Il se peut que les explications données à ce sujet par M. Asselin donnent un cours nouveau à la conférence.

DUPLESSIS CONFIRME CE DEPART

Le premier ministre Duplessis nous a confirmé à l'issue de la séance du comité des bills publics, à 10 heures, hier soir, le départ de M. Asselin pour Ottawa.

IL A 75 ANS

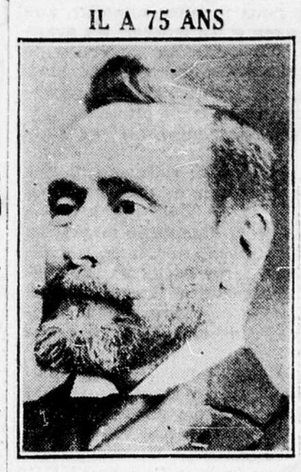

L'Honorable RAOUL DANDURAND, docteur en droit, conseil du roi, membre du cabinet King, célèbre aujourd'hui le 75ième anniversaire de sa naissance. Né à Montréal, le sénateur a fait ses études au Collège de Montréal et à l'Université Laval. Il fut l'un des délégués du Canada à l'assemblée de la S.D.N. en 1924 et fut élu président de l'assemblée en 1925. En 1927, il était notre représentant au Conseil de la Société des Nations. Il fut nommé sénateur en 1898. Il est leader du parti libéral au sénat depuis 1930.

UNE ÉCOLE D'AGRICULTURE POUR L'ABITIBI

La transformation d'un ancien camp de concentration à Spirit Lake.

UNE CONDITION

(De notre correspondant)

Galerie de la Fresse, Québec, 4 novembre — C'est un ancien camp de concentration qui sera transformé en école d'agriculture pour la région de l'Abitibi par le gouvernement provincial. Le projet est dû à l'initiative de l'hon. Oscar Drouin, ministre des terres et forêts.

"Pendant la guerre", nous a appris le ministre, "le gouvernement fédéral a obtenu du gouvernement de Québec, par l'entremise du département des terres et forêts, un terrain assez vaste, situé à Spirit Lake, Abitibi, afin d'en faire un camp de concentration pour les étrangers demeurant au Canada et appartenant à des nations en guerre avec les Alliés.

"Par la suite, ce terrain fut transformé en ferme expérimentale relevant d'Ottawa. Mais il est devenu inutile pour les autorités fédérales, le gouvernement du Dominion l'a rendu avec toutes ses améliorations, au département des terres et forêts.

"Après des pourparlers en vue d'utiliser cette ferme expérimentale, le cabinet de la province a cédé la propriété à la Communauté des Clercs de Saint-Viateur par un arrêté ministériel qui a reçu l'approbation du lieutenant-gouverneur."

Conditions posées

Il a été posé comme condition à cette cession que les Clercs de St-Viateur devront fonder sur ce terrain soit une école d'agriculture, soit une école de colonisation, ou encore un orphelinat agricole. Il sera décidé lors de la prise de possession de la ferme à quelle destination elle sera finalement affectée.

Nous avions annoncé dans une édition précédente la fondation d'une école d'agriculture dans l'Abitibi sous la direction des Clercs de Saint-Viateur.

UNE COLLISION DE VAISSEAUX

L'Antonia vient en collision avec le Comté de Gaspé dans le St-Laurent.

PAS DE DOMMAGES

(Presse canadienne)

MONTREAL, 4. — Le paquebot Antonia, de la ligne Cunard-White Star, est arrivé ce matin dans le port de cette ville, après être venu en collision avec le vapeur Comté de Gaspé, dans le St-Laurent et après avoir effronté la tempête sur l'océan Atlantique. L'accident est survenu après que l'Antonia, qui était parti d'Europe, eut quitté le port de Québec. Ni l'un ni l'autre des vaisseaux n'ont été endommagés.

BOMBARDEMENT DE LA CAPITALE PROCHAINEMENT

Les canons des insurgés placés sur un front de dix milles.

FUTUR OBJECTIF

Les soldats en retraite font sauter un pont et les insurgés traversent sur des pontons.

DES CIRCULAIRES

(Presse associée)

NAVALCARNERO Espagne, 4 — Les fascistes, qui s'avancent toujours vers Madrid, ont placé aujourd'hui leurs canons sur un front de dix milles, et à une égale distance de la capitale.

Le commandant supérieur fasciste annonce que les troupes du gouvernement espagnol ont de nouveau fui et construit des tranchées, pendant que les insurgés faisaient irruption dans les villes récemment capturées de Mostoles, à 10 milles au sud de Madrid, et de Villaviciosa.

Les commandants insurgés prédisent qu'à la suite d'une autre ruée le drapeau rouge et jaune des fascistes flottera sur Getafe, à huit milles de Madrid. De cette distance, la capitale pourra être facilement bombardée.

Sur la rivière Guadarrama, près de Navalcarnero, les soldats en retraite ont fait sauter un pont, et les insurgés ont traversé la rivière sur des pontons.

Les objectifs pour aujourd'hui ont été atteints en six heures de combat. Une colonne d'insurgés s'est avancée de Séville-la-Nueva à Villaviciosa et une seconde colonne de Navalcarnero. Les deux avances ont été de sept et quatre milles et demi respectivement.

DERNIER ESPOIR

(Presse associée)

MADRID, 4. — Eveillés par le bruit des canons fascistes, qui sont à trois milles de Getafe, une banlieue, les citoyens de Madrid mettent leur dernier espoir dans une soi-disant contre-attaque socialiste dans le sud.

(Des correspondants de la Presse associée, qui accompagnent l'armée fasciste au sud de Madrid, annoncent la capture de Mostoles, à 10 milles au sud-ouest de la capitale, et de Villaviciosa, village entre Brunete et Mostoles.

Les avions des insurgés ont lancé d'autres circulaires sur Madrid demandant aux habitants de cette ville de se rendre pour éviter l'effusion du sang. Ils ne lancèrent pas de bombes.

(Presse canadienne)

TORONTO, 4. — La pression est élevée et il fait beau et froid dans la moitié occidentale des Etats-Unis, et une autre vague de pression élevée et de temps froid s'étend depuis la région arctique jusqu'aux provinces de l'ouest. La pression est basse dans le nord de la région de la baie d'Hudson et au large de la côte du Labrador. Il a plu légèrement dans la plupart des endroits depuis l'Ontario jusqu'aux provinces maritimes.

Vallée de l'Outaouais et haut du St-Laurent. Vents variables modérés ou frais; surtout nuageux et frais ce soir et jeudi.

A 8 heures ce matin:— Dawson, zéro; Aklavik, 12 sous zéro; Simpson, 2 sous zéro; Smith, 4; Pr Rupert, 44; Victoria, 42; Kamloops, 30; Jasper, 30; Calgary, 14; Edmonton, 6, Pr Albert, 6 sous 0; Churchill zero; Winnipeg, 4; S.-S.-Marie, 22; London, 36; Toronto, 38; Kingston, 40; **OTTAWA**, 36; Montréal, 42; Doucet, 14; Québec, 42; Saint-John, 54; Moncton, 58; Fredericton, 56; Halifax, 56; Charlottetown, 48; Détroit, 34; New-York, 62.

Courrier transatlantique

Sur le "Duchess of Richmond" via Montréal. Fermeture à 10 h. 30 du soir, jeudi le 5 novembre.

Sur l'"Empress of Britain" via Québec. Fermeture à 10 h. 30 de l'après-midi, vendredi le 6 novembre.

Sur le "Lady Somers" via Halifax, à destination des Bermudes. Fermeture à 2 h. 30 de l'après-midi, mercredi le 11 novembre.

Mouvement maritime

ARRIVEES

Navires	à	de
Ascania	Montréal	South'pton
Antonia	Montréal	Liverpool
Aquitania	South'pton	N.-York
Transylvania	Glasgow	N.-York
Q. of Bermuda	N.-York	Bermudes

DEPARTS

Navires	de	pour
Pilsudski	Gdynia	N.-York
Pr. Coolidge	Hong Kong	S.-Francisco
E. of Asia	Hong Kong	Vancouver
Pr. Jefferson	Yokohama	Seattle
Scanmail	Copenhague	N.-York

LA VIE AGRICOLE

En collaboration avec l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens

Comment grossir nos rangs?

BIENVENUE A LA J. A. C.

Qu'il est pénible de constater presque chaque jour combien notre classe agricole est apathique relativement à ses propres problèmes et à ses diverses organisations! Cette inertie quasi générale semble lui venir à la fois de son esprit de routine et de son manque d'initiative. Y aurait-il lieu, pour cela, de perdre courage et d'abandonner la partie? Non pas. Plus l'obstacle est difficile à surmonter plus il faut redoubler d'énergie et concerter ses efforts vers le but à atteindre.

Pour avoir raison, d'abord, de l'esprit de routine de nos cultivateurs, il importe que nous fassions ressortir, aux yeux de ceux qui en seraient encore à les ignorer, les avantages qu'ils pourraient retirer des méthodes nouvelles de culture, du contrôle des maladies ou des insectes, etc., mais encore les substantiels profits que leur ferait réaliser l'écoulement par la voie des coopératives de leurs produits.

Mais il ne paraît pas aussi facile de remédier à leur manque d'initiative.

Ce n'est qu'à force de patience et de dévouement que l'on réussit d'ordinaire, à mettre en branle un organisme qui n'a jamais fonctionné.

Afin d'éveiller chez nos gens de la campagne le sens de leurs responsabilités et le goût de l'action commune, n'y aurait-il pas quelque moyen de leur faire mieux saisir, avec modération, d'abord, puis avec une certaine rigueur, au fur et à mesure que se réformerait, sous ce rapport, leur mentalité, les conséquences désastreuses de leur défaut d'esprit d'entente?

Par bonheur, voici la J. A. C. qui nous arrive à point simplifié si l'on pouvait procurer à nos "jeunesses" rurales l'avantage de mieux s'entraîner à la collaboration.

Par bonheur, voici la J. O. C. qui nous arrive à point et qui s'organise comme par enchantement en nos principaux centres. Aussi quelle n'est pas l'admiration de l'U.C.C. F. O. pour ce beau mouvement et combien nous nous réjouissons des progrès que notre *"Jeunesse Catholique Agricole"* a déjà réalisés, ainsi qu'elle nous le disait en termes si heureux le 25 octobre dernier, au Capitol, au soir du premier congrès de l'Action Catholique dans le docèse d'Ottawa! Bienvenue donc à la J.A.C.! A elle, avec nos plus sincères félicitations, nos voeux les meilleurs!

Souhaitons que chaque paroisse ait bientôt son cercle de jeunes agriculteurs catholiques, au grand bénéfice de notre association! Car l'une des premières activités de la J.A.C. ne saurait être que celle de Sa Saintete le Pape Pie XI, à savoir, de promouvoir sa classe professionnelle, soit, en notre cas, *"l'Union Catholique des Cultivateurs Franco-Ontariens"*.

Il resterait à traiter du rôle de l'école primaire dans la formation, dès leur enfance, de nos futurs cultivateurs vraiment progressifs, ainsi que de l'importance des cours d'agriculture, post-scolaires.

Nous y aboutirons, à coup sûr, aux mêmes conclusions. Mais ce serait trop long pour cette fois-ci. Nous y reviendrons.

En attendant que leurs "jeunes" puissent prendre la direction de "leurs affaires", que nos cultivateurs d'expérience leur préparent une union vivante et agissante! Legs précieux, en vérité, que leurs héritiers tiendront à honneur de mettre en pleine valeur et de pousser jusqu'à son apogée.

Antonin LALONDE,
président général

VONT-ILS POURRIR SUR PLACE?...

Il n'est pas besoin d'être fin observateur pour remarquer, le long de la route Ottawa-Russell, etc., bon nombre d'arbres déracinés, brisés, gisant par terre ou appuyés sur leur voisin, une clôture, un hangar . . .

"Vont-ils pourrir sur place? . . ." ai-je demandé à mon compagnon de voyage. Et lui de me répondre: "Eh, oui . . . s'ils ne sont pas charroyés et débités aux premières neiges."

Il n'en est pas moins vrai que le retard de leurs propriétaires à les faire disparaître, dénote une certaine incurie et un manque d'économie.

Primeur de la semaine

SUJET DE MEDITATION POUR NOTRE JEUNESSE AGRICOLE

Je l'ai extrait de la vibrante allocution que prononçait tout récemment, à l'adresse des jeunes gens de la région de Granby, Son Eminence le Cardinal Villeneuve:

"Quant à vous, jeunes agriculteurs, la présence à mes côtés de M. le Ministre de l'Agriculture dit assez le sens exact de ma visite et de mes voeux pour vous. Nous venons, l'Eglise et l'Etat, honorer en vous la fidélité à la terre, l'amour de cette noble délaissée que tant de jeunes de votre âge ne connaissent plus ou courtisent sans assiduité ni tendresse.

Nous nous souvenons que le Sauveur a voulu appeler son Divin Père Agriculteur des âmes, qu'il a aimé Lui-même les prairies et les moissons, que Son regard humain se reposait à en distinguer les lis et les blés, qu'Il emprunta à la terre les images les plus vives et les plus riches de sens pour enseigner le royaume des cieux. Nous nous souvenons que dans ses desseins de Créateur, la terre est pour l'homme à la fois le champ de son labeur, la table de sa vie et une lice de mérites éternels, que l'Eglise a, depuis les premiers siècles, béni avec les champs le laboureur, le semeur, le pâtre et le moissonneur. Nous vous souvenons qu'en cette nouvelle France ce sont les missionnaires, c'est le clergé, ce sont les évêques qui ont été les grands protecteurs du labeur agricole; ce sont eux qui ont stimulé et provoqué leurs efforts, eux qui, aux heures opportunes, ont fait entendre leur grande voix de conseil et d'appel, eux qui ont ayerti les peuples et les gouvernants des trahisons et des désertions coupables et funestes qu'inspirent trop souvent l'irréflexion ou l'esprit d'aventure à l'endroit de la culture des champs, eux qui ont déclaré que ni les études supérieures, ni les cours classiques ne s'opposent aux modestes travaux des champs, que ni l'intelligence ni le coeur, ni la dignité de vie, ni la science ni l'application ne sont de trop pour tracer des sillons fertiles et engraisser de riches troupeaux, à la façon des patriarches.

"Nous nous souvenons de tout cela, jeunes agriculteurs, et je viens en ce moment vous dire que vous avez bien mérité de la patrie, et c'est l'Eglise aussi qui vous acclame et qui met en vous ses espoirs. Soyez de nobles et intelligents enfants de la terre, vous serez d'utiles citoyens, de fidèles époux, de courageux pères de famille, de solides chrétiens et, autour des clochers, ce sera le royaume du Christ qui s'étendra sous les brises parfumées des vertus ancestrales autant que le royaume de la patrie qui fleurira dans le sillon des aïeux."

Après un quart de réflexion sérieuse sur ces paroles on ne peut plus **éminemment** autorisées, ne serait-il pas bien à plaindre le jeune cultivateur qui ferait encore la moue sur la profession de son père? . . .

AGRICOLA.

ORIENTATION AGRICOLE

AU FOYER

Le goût et l'orgueil du métier développés et affermis, tout d'abord, par une saine appréciation des avantages qu'il comporte, voilà le premier et principal élément d'éducation domestique à inculquer à notre jeunesse rurale.

On y réussira d'autant mieux qu'on verra à lui imprimer un sincère et solide attachement pour le toit familial. Appliquons-nous à faire du foyer un nid doux et chaud enveloppé d'une atmosphère de tendresse, d'harmonie et de gaieté. Prodiguons à nos enfants la sollicitude et la direction morale qu'ils attendent de nous, veillons à leur bien-être matériel, ménageons-leur des loisirs agréables, et la maison paternelle deviendra du coup une sorte de sanctuaire où l'on se complaît à vivre et qu'on hésite à quitter. Combien de nos déracinés n'auraient jamais trahi la profession agricole s'il leur eut été donné de grandir dans pareil milieu!

On ne saurait tout de même aimer un métier qu'on connait mal D'ailleurs, comment à ce compte y espérer le succès? Et pourtant, tel nous semble le cas d'un trop grand nombre de nos jeunes campagnards près de s'établir sur des fermes. N'est-ce pas au cours de ces années vécues sous la tutelle des parents que le futur cultivateur devra faire l'apprentissage sérieux et méthodique de son métier? Malheureusement, combien de nos fermiers ont plus ou moins compris ce grave devoir qui leur incombe d'initier leurs fils aux mille secrets de la besogne qui constituera plus tard leur gagne-pain! Combien par exemple se soucient de recourir aux multiples moyens qu'on leur offre, de correspondre aux louables efforts qu'on tente pour les ramener dans la voie du progrès et de la prospérité? Comment devenir auprès de nos fils des instructeurs compétants si nous persistons dans notre refus de corriger chez nous les faiblesses et les défauts qui nous ont jusqu'ici barré la route du succès? N'est-ce pas vouer aux mêmes misères, à la faillite peut-être ceux que Dieu nous a confiés avec la mission de nous dépenser à leur bonheur. Dans l'espoir de revenir sur cet aspect du problème, bornons-nous pour l'instant à redire que nous nous devons à nous-mêmes et à nos enfants d'exploiter tous les facteurs, toutes les ressources personnelles ou extérieures susceptibles de nous mieux qualifier pour cette oeuvre d'entrainement de notre jeunesse rurale à son rôle de demain.

Sous d'autres points, comment y avons-nous jusqu'ici satisfait? Nous y avons pour la plupart manqué ou par défaut ou par excès; l'imprévoyance ou l'incurie des uns ont laissé grandir les enfants dans une oisiveté stérile avec la perspective certaine de les voir tôt ou tard renoncer à la seule vie qui leur eût convenu; l'égoïsme ou le besoin des autres d'alléger leur propre fardeau les ont incités à faire trop lourde la part de besogne des jeunes, dont on a ainsi compromis la croissance et le développement mental, si on ne les a pas dégoûtés du métier.

Les enfants devront sans doute commencer cet apprentissage dès leurs premières années; mais usons de discrétion et de discernement dans la répartition des tâches: mesurons-les aux forces physiques et mentales d'un chacun. Laissons aux écoliers les loisirs nécessaires à la préparation de leurs leçons et à tous, les heures de délassement et de distraction requises. Tempérons nos ordres de douceur, accompagnons-les d'instructions sages et précises, prodiguons des encouragements et des éloges mérités, évitons les critiques acerbes et brutales, en un mot, commandons et instruisons toujours avec une fermeté atténuée de sympathie, nous rappelant notre propre fragilité, jadis doublée d'irréflexion et d'inexpérience.

Trop de nos enfants semblent traiter leurs parents en domestiques. L'inverse, pour être moins fréquent, reste aussi condamnable. Nos fils et nos filles ne nous doivent pas être des valets ou des servantes, mais des élèves d'abord, puis des associés, des collaborateurs. Aussi, dès que leur âge et leur expérience le justifient, laissons-leurs quelque mesure de responsabilité, l'initiative de certaines besognes et d'innovations heureuses, fournissons-leur l'occasion d'expérimenter, d'éprouver leurs goûts, leurs aptitudes particulières, tout en gardant les rênes et en exerçant une censure toujours bienveillante et constructive. C'est ainsi qu'ils développeront cet esprit d'entreprise, ce sens de la responsabilité essentiels à la sage et progressive gestion d'une ferme. Et, pour plusieurs, ce sera, en plus, leur ouvrir des horizons nouveaux, les orienter vers l'une ou l'autre des multiples et lucratives spécialités de l'industrie agricole.

Amand des Prés.

Le nombre de bestiaux de race pure enregistrés par le Bureau national canadien de l'enregistrement des bestiaux et approuvés par le Ministre de l'agriculture, pendant le mois de septembre 1936, est de 6,656. Pour les huit mois de 1936 finissant en septembre, le nombre est de 58,469.

NICODEME

Dans le dernier banc de l'église d'une paroisse agricole, tout près de la porte, Nicodème assiste à la cérémonie des Morts. Un prêtre de l'extérieur, orateur de renom, donne le sermon de circonstance. Pauvre Nicodème, il faut qu'il soit malade, car, lui qui, à l'église, ne souffre jamais d'insomnie, le voilà qui ne peut fermer l'oeil. La voix chaude et convaincue de l'orateur semble monter de sa propre conscience et le remuer à ce point qu'il en oublie son somme accoutumé. "Ah' mes Frères", dit le prédicateur, "vous avez compris, je le sens, votre grave devoir de charité envers les âmes du purgatoire." Malheureusement ne s'en trouve-t-il pas, et en trop grand nombre, de ces familles qui n'ont peut-être jamais versé l'honoraire d'une seule messe pour les âmes et restent sourdes aux gémissements qui montent de l'abîme du purgatoire: "Ayez pitié de moi, vous du moins qui êtes mes amis?" Chers cultivateurs, soyez généreux pour vos parents, vos amis qui expient peut-être à cause de vous. Donnez de vos biens, mais aussi de votre personne. Pourquoi, de votre travail, de vos peines, de vos difficultés, de vos tracas, ne pas former une gerbe précieuse que vous offririez à Dieu pour les âmes? Plutôt que de maudire votre travail, aimez-le parce que voulu de Dieu; aimez même votre indigence, car si Dieu la permet c'est qu'il vous aime et veut être payé de retour. Oh! quel trésor cela constituerait pour le soulagement de vos chères âmes! Sachez profiter de toutes les occasions qui vous sont offertes de mériter; Dieu les sème sur vos pas, à vous qui êtes ses enfants de prédilection, et il n'a qu'un désir, celui de vous combler de ses faveurs. Ah! si j'étais artiste-peintre, quel tableau j'essaierais de brosser! Au premier plan je camperais un homme fort, aux muscles d'acier, le front ruisselant de sueurs, les traits rudes mais empreints de sérénité et de noblesse. Pendant que sur la grande route les jouisseur de la vie, en grande toilette, se précipitent vers le plaisir, lui, misérablement vêtu, tient les mancherons de sa charrue. La fatigue suinte de toute sa personne, mais il ne jette pas un seul regard d'envie vers ceux qui passent riant et chantant. Il lève les yeux au ciel et semble remercier Dieu de ses bontés, car il trouve sa part belle puisqu'elle vient de lui. Au-dessus de sa tête, le ciel s'entr'ouvre, laissant voir le Père Eternel sur son trône, entouré de sa cour céleste. Il ne semble pas s'occuper de ceux qui passent mais Il contemple le miséreux qui peine, tandis que sur sa figure s'épanouit un sourire d'une douceur infinie. Il fait un geste et des anges, planant vers la terre, s'approchent du laboureur pour recueillir dans des calices de vermeil les sueurs qui, goutte à goutte, tombent de son front. D'un coup d'aile puissant, ils remontent vers le Dieu rémunérateur et, s'agenouillant devant lui, ils lui présentent leur riche moisson de mérites. Celui-ci trace sur leurs calices le signe d'une affectueuse bénédiction et, à l'instant, leur précieux contenu se transforme en pluie de roses merveilleuses. Il s'en dépose dans le champ du laboureur pour le féconder, sur son foyer pour y apporter la joie; il en descend au purgatoire pour en adoucir les souffrances et, dans un coin de la scène, tout autour d'une jeune fille qui travaille dans un atelier, pour mettre en fuite toute une bande d'esprits malins cherchant à la surprendre. Tel est bien, mes Frères, le tableau que tenterait mon pinceau si j'étais artiste. Mais cette peinture, pour n'être pas fixée sur la toile, n'en est pas moins une réalité. Toutes les actions que vous faites sous le regard de Dieu ne se changent-elles pas en roses bienfaisantes qui embaument votre vie et celle des chers vôtres? Des roses, mes Frères, pour les âmes du purgatoire, des roses pour vos foyers, pour vos enfants, voilà ce qu'au nom de Dieu je vous demande au début de ce mois des Morts".

Le sermon fini, Jésus-Hostie s'est élevé au-dessus de son peuple pour le bénir, le prêtre est retourné à la sacristie, les fidèles sont sortis de l'église, et Nicodème est resté à sa place, fixant d'un oeil songeur le grand crucifix qui, sur l'autel a remplacé l'ostensoir d'or. Et Jésus, lui, du fond de son tabernacle, se réjouit de l'action de sa grâce, suave et forte, dans l'âme de son serviteur.

NICOT.

CREME GLACEE
Appelez Q. 161
Ottawa Dairy
Délicieuse et
Appétissante

REINS, ESTOMAC ET INTESTINS REVIVIFIES
par les Herbes à "Triple Action"

Débarrassez votre corps des poisons engendrés par la constipation. Evitez la nervosité, les maux de tête, les rhumatismes, l'indigestion. Conservez votre vigueur et votre santé 100% gardant vos organes propres et actifs. Prenez régulièrement des Tablettes d'HERBES INDIGENES de BLISS, remède végétal. Elles dégagent les intestins, les reins et revivent la sécrétion stomacale. Remède de famille inappréciable. En boîtes de 50c et de $1.00. Refusez toute imitation. De votre droguiste ou directement de la Cie. Envoyez un timbre de 3c pour échantillons gratuits de 4 jours. Dépt. D5, Alonzo O. Bliss Medical Co., Montréal.

HERBES INDIGENES DE BLISS
(Tablettes)

Coin de l'Agronome

LA STATION DE MIRAGE

CONCLUSION

Nous avons étudié, dans des articles précédents, la nature de la Station de Mirage d'oeufs et nous avons fait ressortir, aussi brièvement que possible, quelques-uns de ses nombreux avantages ainsi que les principales difficultés, d'ordre à la fois interne et externe, que rencontrent ces organisations coopératives.

La conclusion de tout ce que nous avons écrit jusqu'ici, c'est que si le cultivateur veut sincèrement et loyalement s'occuper de ses intérêts, il peut améliorer considérablement son sort. Inutile de croire que cela se fera tout seul. Non. Les meilleurs mouvements sont très souvent ceux qui rencontrent le plus d'opposition dès l'origine. Si les promoteurs veulent être tenaces, courageux et persévérants, ils finiront par remporter une victoire d'autant plus satisfaisante que les obstacles auront été plus difficiles à surmonter. Il est parfaitement puérile de s'attendre à des merveilles d'un jour à l'autre. Non. Il faut de l'étude, du travail et de l'application stable qui, non seulement augmentera la qualité du produit et par conséquent les revenus du producteur, mais deviendra encore l'argument le plus fort à présenter à ceux qui prétendent, bien faussement il va sans dire, que la classe agricole ne peut pas pratiquer la coopération. Ce sera d'ailleurs un véritable honneur et une gloire dont pourra fièrement se couvrir le groupe de producteurs qui, laissant de côté les vieux préjugés et la routine, saura remonter "le courant" qui entraînera la classe agricole vers la déchéance, si elle ne réagit pas bientôt. Le cultivateur doit être l'**artisan de sa propre rénovation.** Il doit et il faut qu'il prenne les "guides", n'en déplaise aux peureux et aux craintifs. Il ne s'agit pas de soulever une classe contre une autre. Loin de là. Le plus tôt le cultivateur s'occupera de ses "propres affaires", le mieux ce sera pour tout le monde. Le fermier a depuis si longtemps laissé à d'autres la tâche ardue d'améliorer son sort, qu'il semble inadmissible, en certains milieux, qu'il puisse faire halte et dire: "Ça me regarde". Cependant, c'est si simple, c'est si logique, c'est tellement rempli de gros bon sens que l'on se demande comment il se fait que ça n'aboutisse pas? C'est que, voyez-vous, le cultivateur, à force de se le faire dire, est devenu tellement convaincu de son infériorité et de l'impossibilité d'en "sortir", qu'il cherche, en vain, en dehors de lui-même et des siens, une formule à tous "ses bobos". Comme il y a bien des charlatans, en agriculture comme ailleurs, il y a de grandes chances que le pauvre cultivateur à l'esprit droit et à l'horizon plus ou moins limité, s'en laisse imposer par le premier venu.

Non! Tournez-vous vers ceux qui, de par leur position et leur rôle, n'ont pas d'intérêt à vous exploiter, mais, bien plutôt, ont tout avantage à diriger vos efforts dans le sens de vos intérêts. Donnez-leur votre confiance et votre appui. Mettez dans les vôtres et vos véritables amis un peu de cette confiance dont vous êtes si généreux à l'égard de tout venant. Resserrez les liens qui doivent vous unir. Sachez vous reconnaitre et "trier" dans le tas de ceux qui prétendent vous aider. Ayez confiance en vous-mêmes! Soyez convaincus de la réussite de vos entreprises! Donnez-vous la main! Marchez ensemble! Présentez un front uni! et vous verrez la force considérable que vous représenterez, non pas pour bouleverser l'ordre social ou nuire à d'autres, mais bien pour vous élancer dans la voie large du succès et de l'amélioration saine et solide de votre situation comme classe. Ayez conscience de votre force et, lorsque l'on vous offre de l'aider, comme un seul homme, mettez-vous à la roue... et restez-y! Ça presse! Hâtez-vous! C'est, d'ailleurs, à cette seule condition que vous pourrez espérer remédier à une infinité de difficultés qui vous entourent et qui sont suffisantes pour noyer, à tout jamais, les meilleurs efforts individuels. Du travail en commun, de l'effort en commun, de la persévérance, de la loyauté et de la logique, et le succès ne manquera pas de vous sourire. C'est ce que je vous souhaite de tout coeur et, si vous savez faire un succès des Stations de Mirage d'oeufs, nul doute que ce sera le point de départ d'un mouvement de coopération bien comprise et susceptible de rendre des services incalculables aux cultivateurs de bonne volonté.

Ferdinand LAROSE.

ERRATUM

Dans le paragraphe no 2 de mon article de mercredi dernier, intitulé "Station de Mirage", on m'a fait dire juste le contraire de ma pensée, évidemment parce que le typographe a passé une ligne de texte. La partie incomplète de ce paragraphe corrigée, doit se lire comme suit:

2. L'un des arguments que l'on met de l'avant, en certains milieux, pour faire la lutte à la Station de Mirage, c'est la crainte de perdre sa clientèle, ou en d'autres termes, le danger que le producteur, s'il reçoit du comptant, achète en dehors de la région. Je n'excuse pas ceux qui achètent "à crédit" chez le marchand local et qui font venir "au comptant" de Montréal ou de Toronto, mais je crois qu'il n'est pas juste et encore moins raisonnable, de supposer que le cultivateur ne devrait pas avoir le privilège de toucher à son "argent". L'on devrait alors, si l'on est logique, ne pas payer en argent pour le lait, le fromage, les grains, les volailles, les animaux, le foins, etc."

Le reste de l'article du reste démontre que telle est notre pensée.

Ferdinand LAROSE.

Ce Traitement Externe Sûr Aide à
ARRETER un RHUME plus vite!

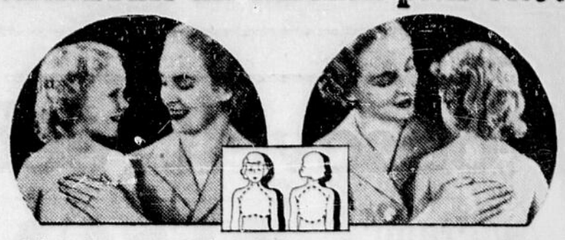

Le Massage de 3 Minutes au VapoRub

Massez avec du VapoRub, la gorge, la poitrine et le dos (entre les épaules et au-dessous). Puis appliquez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chaud.

Avant même que vous ayez fini de frictionner, le VapoRub commence à soulager le rhume de deux façons à la fois—deux façons directes:

1. A Travers la Peau. Le VapoRub agit directement à travers la peau comme un cataplasme ou un emplâtre.

2. Vapeurs Médicamentées. En même temps, ses vapeurs médicamentées, dégagées à la chaleur du corps, sont inhalées pendant des heures—18 fois par minute—directement dans les voies respiratoires irritées.

Cette action combinée "cataplasme-et-vapeurs" détache les mucosités—soulage l'irritation—aide à dissiper la congestion.

Tandis que le petit malade s'endort paisiblement, le VapoRub continue à agir. Souvent, au réveil, le pire du rhume est passé.

Evite le Risque de Déranger l'Estomac

Ce traitement externe sûr, ne peut pas déranger l'estomac, comme a tendance à le faire l'absorption constante de drogues internes. On peut l'employer librement, aussi souvent qu'il est nécessaire, même pour l'enfant en bas âge.

VICKS VAPORUB

Vous trouverez dans votre paquet de VapoRub, l'intéressante histoire du Système Vicks Pour Mieux Maîtriser les Rhumes chez soi. Au cours d'essais cliniques pratiqués sur 17,353 personnes, ce Système a réduit de *plus de moitié* les malaises dus aux rhumes.

Suivez le Système Vicks Pour Mieux Maîtriser les Rhumes

La production d'outils et de machines de ferme a atteint en 1935 la plus grande valeur qu'elle ait connue depuis 1930, savoir $13,692,476. Trente-quatre fabriques fonctionnaient, se répartissant ainsi: 25 dans l'Ontario; 5 dans le Québec; 3 au Manitoba, et 1 dans l'Ile du Prince-Edouard.

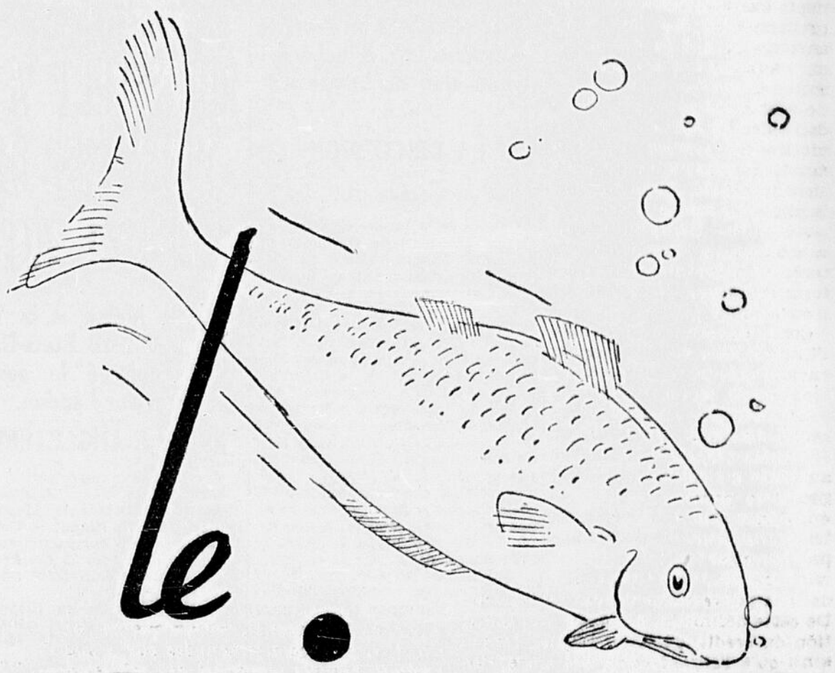

SAIN . . . oui . . . parce que les Poissons, les Mollusques et les Crustacés Canadiens sont très salutaires . . . grâce à leur richesse en protéines, en Vitamines A et D, en sels minéraux, et en iode. La saveur variée des soixante espèces différentes de poisson offre un nombre illimité de repas agréables. Et il est économique . . . car il vous donne, en nourriture, la valeur de chaque sou que vous déboursez. Servez plus souvent du Poisson. Que ce soit du poisson de mer ou d'eau douce . . . frais, frigorifié, en conserves, fumé, mariné ou séché . . . vous pouvez compter sur sa qualité supérieure . . . et sur sa saveur.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES, OTTAWA

Essayez cette Recette appétissante

POISSON FRIT ENTIER *(de 2½ à 6 livres)*

Corégone, maquereau, doré truite ou petit aiglefin. Coupez la tête du poisson, retirez la grosse arête et étalez le poisson à plat. Placez-le, sur la peau, dans un plat à rôtir chaud et bien graissé. Saupoudrez-le de sel et de paprika, ajoutez une pincée de sel de céleri et arrosez-le avec le jus d'un citron. Mettez au four chaud—450 deg. Fahr.—pendant 15 minutes environ, arrosant deux fois, pendant la cuisson, avec un quart de tasse de beurre fondu. Placez-le sur un plat chaud et servez avec garniture de persil et de tranches de citron.

Demandez
LA BROCHURE GRATUITE

Ministère des Pêcheries Ottawa
Veuillez m'envoyer votre brochure gratuite de 62 pages, intitulée: "Du Poisson n'importe quel jour", et contenant plus de 100 recettes délicieuses et économiques.

Nom.....

Adresse.....SD4F

DU POISSON N'IMPORTE QUEL JOUR

HISTOIRE DE L'EGLISE

I:—DIEU PRÉPARE L'ÉGLISE

Production de la maison G. MAZO, 33 boulevard St-Martin, PARIS.

Les mêmes images en couleur sur papier transparent pour protections lumineuses.

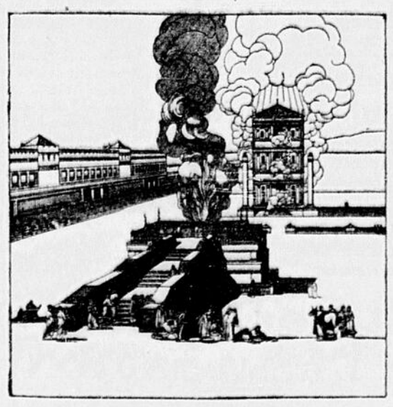

4. — Temple de Jérusalem.

Nous sommes maintenant devant le Temple de Jérusalem, bâti par Salomon. C'est un édifice sévère mais d'une magnifique architecture, et d'une richesse inouïe dans son ornementation. Dieu en prend possession sous la forme d'une nuée lumineuse qui pénètre et couvre tout le Temple. Mais là encore Dieu ne faisait que préparer le vrai temple: son Eglise. Car le Temple de Jérusalem était un temple matériel, tandis que l'Eglise est un temple vivant; vivante, en effet, est son architecture, par son chef, le pape, qui en est le fondement et le couronnement, par ses évêques qui en sont les colonnes; par ses ordres religieux qui en sont les contreforts; par ses fidèles qui en sont les murailles. Et combien riche en tonnes et chacune de ses parties! Riche de science, de vertus et de grâces!

5. — Elie transporté au Ciel.

Lorsque parmi les Hébreux la Loi fut négligée et méconnue par les rois, par le peuple, Dieu leur envoya les Prophètes pour les reprendre, les instruire, leur annoncer la prochaine venue du Messie et l'établissement de son règne. Pour l'accomplissement de cette difficile mission, il leur accorda le don des miracles. Le plus grand des prophètes est Elie, Dieu le préserva de la mort et l'enleva au ciel sur un char de feu en présence d'Elisée qui reçoit son manteau de prophète. — Dieu toujours préparait son Eglise, puisqu'elle a été chargée d'une mission semblable à celle des prophètes, et investie comme eux du privilège des miracles. Mais combien plus vaste est sa mission, qui ne se borne pas à un temps et à un peuple, mais s'étend à tous les peuples et à tous les temps jusqu'à la consommation des siècles.

6. — Daniel dans la fosse aux lions.

Les Babyloniens adoraient une idole dénommée Bel. Pour avoir démasqué l'imposture des prêtres de cette idole, et pour avoir fait périr leur dragon sacré, Daniel fut jeté dans la fosse aux lions. Ces animaux oubliant par miracle leur férocité ne firent aucun mal au Prophète, et se couchèrent à ses pieds. Cependant Daniel privé de nourriture était condamné à mourir de faim, si un ange n'avait transporté dans la fosse aux lions Habacuc portant des aliments. Daniel fut retiré vivant, tandis que ses ennemis livrés à leur tour aux bêtes, furent à l'instant dévorés.

Dieu donnait cet exemple à son Eglise, car elle devait comme Daniel être jetée dans la fosse aux lions. Mille et mille fois ses martyrs furent exposés aux bêtes, et dans tous les temps les ennemis de l'Eglise ont voulu la faire mourir sous la dent féroce du dénigrement et de la calomnie. Protégée par Dieu et trompant l'attente de ses persécuteurs, toujours elle sortie de ses épreuves sauvée et grandie.

Le Droit

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)

SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE CANADIENNE, PRESSE ASSOCIEE ET AGENCE HAVAS
Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS

Quotidien

Canada ..... $5.00 Ottawa, par poste, $ 6.00
Etats-Unis ... $7.00 Union Postale ... $10.00

Hebdomadaire

Canada $1.50
Etats-Unis et Union Postale $2.50

MERCREDI, 4 NOVEMBRE 1936

Relations du capital et du travail

Les devoirs et les droits d'un chacun et la nécessité d'une collaboration de l'ouvrier et du capitaliste.

Les relations du capital et du travail fournissent ample matière à réflexions et à dissertations. Alors que l'économiste s'arrête surtout aux aspects de la production et du profit, le sociologue envisage la collaboration du capital et du travail du point de vue de l'ordre social et conséquemment du bien-être de toutes les classes de la société. Le capitalisme peut être défini, ainsi que le dit Lucien Romier, le développement des entreprises humaines par l'expansion du crédit. Mais ce développement implique un nouvel alignement des classes sociales. Autrefois la société comptait plusieurs catégories d'individus, catégories bien caractérisées par leurs fonctions respectives. Aujourd'hui elle n'en compte plus que deux, si l'on accepte la situation actuelle dans sa généralité D'un côté il y a le détenteur du capital qui est le patron ou dont le patron est le représentant ou l'agent, de l'autre l'employé qui fournit le travail indispensable à l'entreprise.

Et ainsi on en arrive à la définition suivante du capitalisme: un régime de propriété privée où domine la grande entreprise collective à base de crédit, où les fournisseurs de capital sont distincts des fournisseurs de travail, avec prédominance des représentants du capital dans le gouvernement de l'entreprise. De cette définition on passe à l'explication du crédit, de ses multiples formes, ainsi qu'à l'organisation des entreprises et, finalement, aux relations du capital et du travail. Ces relations, le R. P. Louis Chagnon, S.J., les a très bien expliquées dans l'un des cours qu'il donne de ce temps-ci à Montréal sur les principes de la doctrine sociale catholique. Il a montré, par exemple, en quoi les prétentions des travailleurs étaient exagérées et en quoi celles des fournisseurs de capital minaient les bonnes relations qui devaient exister entre patron et employé.

Le conférencier a sans doute admis que le capital avait droit à une rémunération et à une sauvegarde. Mais il a dit également que le travailleur avait droit lui aussi à un salaire suffisant et à une protection adéquate. Trop souvent l'ouvrier est exploité par le patron. Celui-ci a mal accueilli les lois sociales. Le capitaliste qui avait accumulé des profits aux temps de la prospérité, n'a pas hésité à abandonner l'employé au chômage dès le début de la crise. Toute amélioration du sort de l'ouvrier est interprétée, par le capitaliste, comme une menace à la sécurité du capital. Il s'ensuit une incompréhension qui se mue en rivalités et en haines. L'ouvrier et le patron se considèrent comme des ennemis alors qu'ils sont, au vrai, des collaborateurs. L'entreprise ne saurait prospérer indéfiniment et le capitalisme ne saurait s'assurer des garanties d'avenir à moins que le travailleur et le capitalisme n'en viennent à une meilleure intelligence de leurs rôles et de leurs devoirs respectifs

Le R. P. Chagnon a été catégorique: "Des enquêtes récentes n'ont-elles pas révélé des profits exorbitants en pleine période de crise, alors que, précisément, on invoquait le prétexte de la crise pour réduire les salaires? L'insuffisance des salaires devient encore plus criante lorsqu'on songe aux plantureux honoraires que les dirigeants du capital s'attribuent comme membres des conseils d'administration. Il n'est pas question de contester la légitimité d'honoraires même relativement élevés. Les administrateurs apportent à l'entreprise l'appoint précieux de la compétence financière et de l'expérience. Il y a là une sorte de capital intellectuel qui, à part le travail fourni, mérite une rétribution spéciale. Mais encore faut-il une juste modération; il ne faut pas que les gros honoraires s'obtiennent en comprimant injustement le maigre salaire des modestes employés qui apportent à l'entreprise l'effort pénible d'un travail régulier et quotidien. Il y a, dans ce domaine, des disproportions scandaleuses qui indignent la conscience ouvrière."

Il faut donc, de part et d'autre, comprendre ses devoirs. L'ouvrier doit admettre que le capital a droit à une protection et le capitaliste doit comprendre que le travail a sa dignité et ses responsabilités. Ce sont les conclusions du R. P. Chagnon lorsqu'il dit: "Il faut que le travail et le capital obtiennent une juste rémunération dont il est impossible d'indiquer à priori la proportion mathématique. Pour assurer la paix sociale, il faut que le capital, en revendiquant sa rétribution, tienne compte de la dignité du travail inséparable de la personnalités humaine, accorde à l'ouvrier le juste salaire et les compléments de salaire qui s'imposent pour le relèvement du prolétariat." C'est une formule de coopération et de la collaboration qu'il faut trouver pour assurer la paix sociale. Que le capital et le travail se donnent la main au lieu de se tendre le poing.

Léopold RICHER.

BILLET

La langue de l'Eglise, c'est . . .

En septembre 1910, vous étiez peut-être parmi les quinze ou vingt mille personnes rassemblées dans Notre-Dame de Montréal, pour entendre glorifier l'Eucharistie. Des laïques comme MM. Tellier, Chapais, Gouin, s'étaient éloquemment affirmés des croyants. Sir Wilfrid avait parlé en homme d'Etat chrétien, mais sans l'enthousiasme que certains attendaient; il n'empêche que les congressistes européens en rendaient des actions de grâces! Mais le plus beau des orateurs, l'homme qui répondit à une inspiration du ciel, ce fut bien le grand tribun Henri Bourassa. Et M. Bourassa dut répondre, puisqu'il y avait eu provocation. Heureuse faute de la part d'une de nos hôtes les plus distingués puisqu'elle nous apporta l'un des plus vigoureux plaidoyers jamais entendus en faveur de la liberté des langues dans l'Eglise et l'une des plus belles pages de foi et de patriotisme.

Vingt-sept ans ont passé et, les yeux tournés sur Rome, nous cherchons, dans sa conduite, la justification de l'attitude prise en 1910. S'il nous fallait, pour les intérêts supérieurs de la religion, adopter une langue autre que la langue maternelle, cela se ferait: il n'est pas de Canadiens français qui ne reconnaissent la surexcellence du dépôt de la foi. Mais avant qu'il faille en venir là, bien des jours s'écouleront. Il n'est pas coutumier, dans l'Eglise, de demander aux nationalités d'abandonner leurs parlures. Et voilà ce qu'il faut retenir . . .

La politique de l'Eglise à l'égard des langues n'a jamais changé. Bien loin de vouloir supprimer ces instruments, même les plus imparfaits, d'expression humaine, Rome a toujours recherché des missionnaires habiles à apprendre les idiomes des peuples qu'ils allaient évangéliser. Les langues sont des moyens de pénétration; voilà pourquoi une tradition qui remonte à la Pentecôte n'entend fermer à personne les portes du salut, peu importe la langue que parle le néophyte. Et lorsque ce néophyte semble, idoine à l'apostolat, l'Eglise l'appelle, le marque d'un signe spécial et l'envoie continuer, dans sa propre langue, la nécessaire prédication. Et rien ne le démontre mieux que ces bénédictions spéciales données par le Souverain Pontife régnant à ces apôtres de la foi qui, chargés de peuplades nombreuses, s'essaient à les enseigner dans leurs dialectes particuliers. Une autre preuve, c'est le souci, chez le Saint-Père, de préparer des clergés indigènes, tout spécialement dans les contrées d'évangélisation. Et ce clergé, lorsqu'il parvient à un degré déterminé de science et de vertu comme de sens administratif, voici qu'il donne des évêques. De sorte que la lignée des clergés de couleurs et de langues différentes se renoue à des siècles d'intervalle. Si l'on doutait encore de la sollicitude que l'Eglise de Rome réserve aux langues, il faudrait assister à Rome même à ces fêtes de l'Epiphanie où, devant un auditoire de cardinaux et de hauts prélats, les séminaristes de toutes races viennent, en leurs langues natales, célébrer l'avènement de l'Eglise.

L'Eglise ne semble pas attribuer à la langue du peuple le plus nombreux et le plus puissant par les armes et par les richesses une place plus grande qu'au dialecte corrompu, qu'elle juge encore capable de porter un fonds chrétien. C'est qu'elle-même s'est choisi, pour l'Occident et pour l'Orient, deux langues fixées dans leurs grammaires et dans leurs étymologies. Le latin et le grec servent donc, comme organes inchangeables, pour les rites et pour les communications. Mais dans l'ordinaire des relations avec les états et le clergé, l'Eglise converse dans la langue de ses interlocuteurs.

Cela ne signifie pas que, même aux yeux de l'Eglise, telle langue n'apparaisse pas plus glorieuse qu'une autre. Les certificats de bienfaisance apostolique donnés, dans une longue suite de siècles, à la langue française, proclament bien haut que l'Eglise ne peut être indifférente devant les services rendus par un parler national. On ne peut demander à la plus parfaite des sociétés de se taire, quand le mérite commande. Si donc notre langue française n'a pas reçu de titre officiel comme langue de l'apostolat, nous savons, d'autre part, que nulle autre langue ne sera mieux traitée. C'est assez pour nous de songer que c'est par des petits pays de sang français que l'Eglise refait, depuis les croisades, l'armée de ses apôtres, et que jusqu'ici elle n'a jamais tenté de taire, sur leurs lèvres, des syllabes encore retentissantes d'amour filial.

Victor BARRETTE.

AU JOUR LE JOUR

La victoire de M. Roosevelt

Le président Roosevelt vient de remporter une victoire encore plus éclatante que celle de 1932. Il y a quatre ans, M. Hoover, président sortant de charge, avait eu la majorité dans six Etats et M. Roosevelt, dans quarante-deux. Hier, deux Etats seulement ont appuyé M. Landon, le candidat républicain: le Maine et le Vermont, car, aux dernières nouvelles, le New-Hampshire se range dans les Etats démocrates. Pour retracer un semblable succès dans l'histoire des élections présidentielles aux Etats-Unis, il faut remonter à plus d'un siècle, lors de la victoire du président Monroe, père de la doctrine d'isolement qui porte son nom. La majorité du peuple américain est donc favorable au maintien et à l'exécution du "New Deal", mis en oeuvre par le président Roosevelt afin de stimuler les affaires et de faciliter le retour au travail de plusieurs millions de chômeurs. La plupart des plans de récupération économique ont été rejetés, comme inconstitutionnels, par la Cour Suprême des Etats-Unis. Après le verdict d'hier, M. Roosevelt se croira donc autorisé à faire amender la Constitution de son pays, afin de rendre viable l'ordre nouveau qu'il a mis en marche.

Place au français!

Nous recevons d'un de nos lecteurs de la province de Québec la communication suivante:

Il y a belle lurette que les journaux clament à grands cris que la langue française est houspillée et foulée aux pieds à Ottawa. Malgré certains rapiéçages de fantaisie, les injustices continuent à se perpétrer grâce à la complicité des nôtres et surtout à la faveur d'un certain nombre de personnalités anglo-saxonnes qui se complaisent dans une espèce de dictature de la langue anglaise.

Le Ministère de l'Agriculture est particulièrement gangrené dans la division de l'industrie animale où MM. Rothwell, Hamer, McMillan, etc . . . s'agitent et imposent leurs idées qui vont à l'encontre de l'esprit et de la lettre de la Confédération.

Ces unilingues poussent le sans-gêne jusqu'à obliger les employés de la province de Québec, des Canadiens français, à faire exclusivement dans la langue anglaise leurs rapports et leur correspondance avec le ministère. Ils ont pris comme tactique de retourner tout rapport fait en français. De plus les formules en usage dans cette division sont anglaises, les feuilles de propagande, d'inspection sont anglaises, les chèques servant à payer les employés sont rédigés en anglais. En un mot: toute la papeterie est anglaise; toutes les affaires se font en anglais. Cependant les employés du Québec sont des Canadiens français travaillant dans une province française.

De plus, pendant que la Confédération exige des fonctionnaires à la tête du Ministère de l'Agriculture comme dans les autres ministères la connaissance des deux langues, certains d'entre eux, parce qu'ils ignorent la langue française et ne peuvent remplir qu'imparfaitement leur devoir, mènent les Canadiens français sous leurs ordres à la baguette et les menacent de représailles s'ils ne se servent pas de la langue anglaise dans leurs relations avec Ottawa. Ces individus entendent par bilinguisme la prédominance de la langue anglaise et l'ostracisme de la langue française.

Mais d'où vient donc l'outrecuidance de ces fonctionnaires? Ont-ils oublié qu'ils ne sont que des serviteurs, nos serviteurs, qu'ils sont payés avec notre argent? Croient-ils que nous continuerons longtemps encore à souffrir de leur chauvinisme? Ils ont eu le champ libre dans le passé, soit; mais qu'ils ne se fassent pas illusion quant à l'avenir, car nous exigeons que l'esprit et la lettre de la Confédération soient observés et ils le seront.

Le gouvernement d'Ottawa est bilingue et comme tel est obligé de se servir des deux langues officielles. Donc la langue française est chez elle à Ottawa et ce ne sera pas l'étroitesse de quelques subalternes qui nous en imposeront. Si ces unilingues ne peuvent remplir leur tâche qu'à condition de savoir les deux langues, il leur reste toujours l'alternative d'apprendre le français ou de quitter les lieux.

Nous entendons que les employés canadiens-français aient la liberté de correspondre en français avec leurs chefs à Ottawa et qu'ils aient à leur disposition toute la papeterie française requise pour remplir leur charge. Si ces réformes ne sont pas appliquées, nous verrons à prendre les moyens pour enquêter sur la situation, connaître les fauteurs de cet ostracisme de la langue française et les dénoncer sans pitié.

Les renseigneents que nous tenons d'autres sources nous permettent d'affirmer que ce correspondant n'exagère rien. La situation est bien telle qu'il la décrit, non seulement dans les bureaux du ministère de l'Agriculture, mais aussi dans ceux de plusieurs autres ministères, sinon de tous. Pourtant, s'il est un endroit du pays où le bilinguisme officiel devrait être respecté, où les fonctionnaires canadiens-français devraient être traités sur un pied d'égalité et se sentir chez eux dans l'administration fédérale, c'est bien la province de Québec. Au lieu de cela, ils constatent chaque jour qu'on les regarde comme des intrus, comme des inférieurs, et qu'on ne fait que les tolérer, eux et leur langue. Inutile de dire que le même mal règne dans les bureaux de l'administration fédérale, à Ottawa. C'est l'anglais, et l'anglais seul, qui sert à la plupart des relations des fonctionnaires entre eux et avec leurs chefs. Le français est mis au rancart. S'en servir est considéré comme un manque d'étiquette. Au lieu d'aider les fonctionnaires, la connaissance des deux langues travaille souvent contre leurs intérêts. La faute en est à une bureaucratie anglo-saxonne, qui est plus puissante que les gouvernements et que les ministres qui passent, garde pour les siens les meilleurs postes et s'évertue, avec trop de succès, hélas! à ostraciser les fonctionnaires canadiens-français et le français Cette situation est intolérable; elle favorise la mésentente et est contraire à l'intérêt public. Nos gouvernants, quels qu'ils soient, devraient s'efforcer d'y mettre un terme.

CH. G.

EPHEMERIDES

IL Y A VINGT ANS

LE 4 NOVEMBRE 1916

Commentant le jugement du Conseil Privé sur la constitutionnalité du règlement 17, le "Droit" écrit: "Pour les Canadiens français, ce jugement est un avertissement solennel . . . La courte histoire de notre pays est remplie de crises terribles et toujours l'union des Canadiens français en dehors des coteries politiques, de l'intérêt personnel, a permis de résister aux orages, de surmonter les difficultés. L'orage nouveau n'est pas plus terrible que les autres et par le même moyen nous le traverserons victorieusement. Nous ne voulons pas la lutte, nous la subissons. Nous n'attaquons pas, nous nous défendons. Nous avons horreur de la paix dans la servitude."

ANNIVERSAIRES HISTORIQUES

La loi martiale à Montréal

Le 4 novembre 1838, les patriotes étant vaincus sur les champs de bataille, on les jugeait assez redoutables, dans les villes. A Montréal, surtout, où le Colborne crut bon de proclamer la loi martiale. Personne ne blâmera le général anglais d'avoir suivi une règle de prudence. Cependant, la loi martiale édictée par ce chef militaire n'était faite que contre un petit groupe de Canadiens, irrités de l'attitude inhumaine des autorités. Il fallut la subir. Tout de même, elle contribua à apaiser la masse et surtout à contenter quelques French eaters, d'un zèle débordant, le danger passé.

LA REACTION ETRANGERE

Le Saint-Père est heureux du triomphe de F.-D. Roosevelt

En Europe, en Extrême-Orient et en Amérique latine, on applaudit au succès phénoménal du Président Roosevelt.

(Presse Associée)

En Europe, en Extrême-Orient et en Amérique latine, la réélection de Franklin-D. Roosevelt à la Présidence des Etats-Unis a été applaudie aujourd'hui, malgré quelques voix dissidentes.

Les journaux de Londres consacrent une partie de leurs premières pages aux nouvelles de la "sweeping victory" du Président Roosevelt. Le "Daily Express s'écrie: "Roosevelt, We Think You're Grand. Salute!"

Les stocks des Etats-Unis ont fléchi légèrement dans les premières transactions de la Bourse de Londres. Le dollar américain se maintenait ferme, ne cédant qu'un quart de cent.

FRANÇAIS OPTIMISTES

A Paris, les gens de la Gauche et de la Droite se sont unis momentanément pour exprimer leur satisfaction.

"Si la France doit vivre encore des heures tragiques, commente "L'Oeuvre", journal de la Gauche, elle aura certainement à la tête de la grande démocratie américaine l'homme qui pourra le plus lui aider."

"Le Journal", organe de la Droite, formule le voeu que le régime Roosevelt fera continuer la politique commerciale de réciprocité, un facteur de stimulation internationale dans le commerce.

LES CHEMISES NOIRES

A Rome, on a accueilli avec plaisir dans les cercles fascistes la victoire démocratique parce que Roosevelt est mieux connu que le Gouverneur Landon et parce que son action énergique a été souventes fois applaudie par les Italiens.

Les prélats de la Cité Vaticane disent que Sa Sainteté Pie XI est heureux des résultats du scrutin.

A Moscou, les Soviets approuvent franchement la victoire de Roosevelt parce que le Président est un homme connu pour son amitié envers la Russie. Ils croient que sa réélection conservera les relations russo-américaines à leur état actuel.

A Changhai, les cercles politiques et commerciaux de la Chine disent que la politique internationale de Roosevelt a aidé la Chine et qu'elle a contribué à nous rapprocher de la paix mondiale.

LA VOIX DE GENEVE

Les diplomates de la Société des Nations, à Genève, sont d'avis que le Président Roosevelt exercera une puissante influence en faveur de la paix mondiale sans entraîner les Etats-Unis dans les querelles européennes, surtout par l'expansion de la politique de "bon voisin" préconisée par Roosevelt.

Berlin n'a pas été surpris par la victoire de Roosevelt. Le programme d'économie rationnelle du Président correspond à des mouvements semblables en Europe.

LES JAPONAIS HEUREUX

A Tokio, dans les cercles politiques, les Japonais étaient heureux de la réélection du Président Roosevelt, interprétée comme favorable aux bonnes relations entre le Japon et les Etats-Unis.

En Amérique du Sud, une revue des journaux démontre que le retour du Président Roosevelt à la Maison Blanche était désiré par les Américains latins parce que sous le régime Roosevelt la politique de "bons voisins" semble permanente et l'expansion de la réciprocité commerciale des plus heureuses pour tous.

La seule note de déception nous vient de Mexico, où les hommes d'affaires des Etats-Unis et du Mexique espéraient qu'une victoire républicaine changerait la politique du New-Deal, à savoir "Ne touchons pas au Mexique".

Mais d'autre part, le gouvernement mexicain est heureux du résultat électoral précisément à cause de cette politique.

Les impôts doivent-ils être payés par le propriétaire ou le locataire?

Une cause intéressante en Cour Suprême du Canada, à propos des taxes ecclésiastiques dans la province de Québec.

La question de savoir si un catholique qui loue sa propriété est responsable des taxes ecclésiastiques dans la province de Québec ou si plutôt ces taxes doivent être payées par les locataires forme la matière d'une cause en Cour Suprême du Canada.

Les juges ont entendu des plaidoiries hier dans la poursuite intentée par John-H. Biermans, de Longue-Pointe, P.Q., contre McKesson and Robbins, auxquels il avait loué de la propriété avec la stipulation que ces derniers devaient payer tous les impôts. Biermans reçut une facture d'impôt au montant de $2.700, soit le premier versement d'une somme prélevée d'après une évaluation ecclésiastique. Il demandait que cette facture fut payée par McKesson et Robbins et les parties en cause s'entendirent pour soumettre la question aux tribunaux. Au procès, McKesson et Robbins furent déclarés responsables et ce jugement fut confirmé par la Cour du Banc du Roi.

Les questions en appel à la Cour Suprême du Canada consistent à savoir si la taxe est imposée en raison de la religion du propriétaire ou en raison de sa propriété et si cette taxe s'attache au propriétaire catholique qui loue ou à la propriété même. On veut donc déterminer si les impôts sont imputables au locataire.

UN HOMME EST TUÉ, QUATRE SONT BLESSÉS

Leur automobile frappe la rampe de fer d'un pont, le long du boulevard Niagara.

LES VICTIMES

(Presse canadienne)

CHUTES NIAGARA, Ont., 4. — Peter Gonczian, 33 ans, de Buffalo, a été tué instantanément hier soir, et quatre autres hommes de Buffalo ont été blessés au moment où leur automobile, qui aurait été conduit par Stanley Gonczian, frère de Peter, s'aventura dans une courbe, sur un pont à Black Creek, à treize milles d'ici, le long du boulevard Niagara. Les blessés sont dans un hôpital local.

Lauto était en route pour Buffalo et trappa la rampe de fer du pont avec une telle force qu'une partie de celle-ci fut arrachée et que l'auto fut presque entièrement démoli.

Les blessés sont: Stanley Gonczian, John Gowryszewski, C. Helminiak et A. Mack.

Le Dr A.-G. Strang, de Chippewa, fut appelé et fit transporter les blessés à l'hôpital. Le coroner D.-O. Ferris a ouvert une enquête, qui a été ajournée indéfiniment.

Les policiers provinciaux font des investigations sur l'accident.

Odyssée d'un chemineau

TORONTO, le 4. — Un chemineau qui était monté à bord d'un wagon à marchandises à Vancouver Il y a onze jours, a été découvert dans un état précaire à l'arrivée du convoi ici. Il a été hospitalisé immédiatement et sa condition s'améliore assez rapidement. Le pauvre bougre était épuisé par la faim et la soif.

UN PROTOCOLE SUR LA GUERRE SOUS-MARINE

Des représentants de plusieurs pays et des dominions le signeront vendredi à Londres.

LES REGLEMENTS

(Presse canadienne)

LONDRES, 4. — Des représentants de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, d'Italie, du Japon et des dominions se réuniront vendredi au ministère des affaires étrangères afin de signer un protocole acceptant les lois d'humanisation de la guerre sous-marine.

Dès que le protocole sera signé, la Grande-Bretagne entamera des négociations avec les puissances navales, afin d'obtenir leur assentiment. On croit que l'Allemagne le donnera immédiatement.

En vertu du protocole, de nouveaux règlement s'appliqueront aux passagers et aux membres des équipages des vaisseaux marchands. Pendant la grande guerre, le commandant d'un sous-marin était autorisé à ordonner aux passagers et aux membres des équipages des vaisseaux marchands de se sauver en chaloupe, sans d'autre égard de leur sécurité. D'après le nouveau règlement, le commandant d'un sous-marin, avant d'attaquer un vaisseau marchand, est obligé de voir à ce que les passagers et les membres d'équipage ainsi que leurs documents soient en lieu sûr.

Recettes du Canadien National

MONTREAL, 4. — Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 31 octobre 1936 se sont élevées à $6,377,850 contre $5,804,439 durant la semaine de 1935 correspondante, une augmentation de $573,411.

Vraie Beauté
signifie
beauté "partout"

AUJOURD'HUI, pour être vraiment belle, vous devez avoir toute la peau souple et douce . . . radieuse de jeunesse.

Et telle peut être votre peau. Même si vous avez un de ces teints difficiles et délicats, remettez-vous-en au doux soin de beauté Palmolive. Le Palmolive, vous savez, est fait d'huile d'olive adoucissante. Il protège les huiles naturelles qui nourrissent votre peau.

Nettoie, adoucit, embellit

Pénétrant profondément dans les pores, la mousse riche du Palmolive les débarrasse doucement de la poudre, du rouge et d'autres impuretés . . . les laissant respirer et fonctionner normalement. Et ce nettoyage du Palmolive rafraîchit et adoucit votre peau . . . la laissant saine et radieuse.

Employez donc régulièrement le Palmolive. Voyez avec quelle rapidité son mélange secret d'huiles d'olive et de palme vous donne une peau entièrement belle.

ESSAYEZ CE TRAITEMENT DE BEAUTE PALMOLIVE

Pour le visage, le cou, les épaules, et pour le bain. Massez doucement dans votre peau une mousse chaude et abondante de Palmolive. Nettoyez les pores à fond. Rincez-vous à l'eau, chaude puis froide. Ce traitement de beauté est aussi simple que cela. Et cependant, il n'y a pas de plus sûr moyen d'obtenir la beauté réelle de tout l'épiderme. Et voici un autre conseil de beauté: employé comme shampooing, le Palmolive garde la santé du cuir chevelu, la souplesse et le lustre des cheveux.

Dépêches de la nuit

La nouvelle constitution irlandaise

DUBLIN, le 4. — M. de Valera a annoncé hier que la nouvelle constitution de l'Irlande ne contiendra rien au sujet des futures relations de l'Irlande avec la Grande-Bretagne et le reste de l'Empire britannique. Le Président a révélé son intention d'instituer un nouveau sénat, et il a annoncé aussi que le peuple sera consulté directement dans les questions qui affectent fondamentalement la constitution. M. de Valera a réitéré sa volonté de vivre en paix avec la Grande-Bretagne et d'entretenir avec tout l'Empire des relations amicales. "J'espère, a dit le Président, que la nouvelle loi donnera au peuple irlandais la constitution qu'elle choisirait si la Grande-Bretagne était à un million de milles d'ici."

Le nouveau capitaine du "Queen Mary"

LONDRES, le 4. — Les journaux du matin annoncent que le capitaine Robert Irving succédera au commodore sir Edgar Britten dès la prochaine traversée du "Queen Mary". La nomination du capitaine Irving ne serait d'abord que temporaire, mais elle serait confirmée dans quelque temps. Sir Edgar Britten est mort subitement à son bord, la semaine dernière, et depuis ce temps, c'est le capitaine Réginald Peel, capitaine de l'Aquitania, qui commande le géant des mers.

Employé de chemin de fer tué à son travail.

WOODSTOCK, le 4. — Un employé du Pacifique Canadien a été broyé entre deux wagons, hier soir. L'accident est survenu près de la station, et la victime, M. James Owen, est morte à l'hôpital où on l'avait transportée d'urgence.

Recherches au Canada pour les parents de James-A. McNeil

TORONTO, le 4. — On recherche au Canada les parents de James-A. McNeil, cycliste de grande réputation il y a plusieurs années, qui est mort dans un accident d'automobile en Californie, la semaine dernière. On croit que le défunt a une soeur dans l'Ile du Prince-Edouard.

Conseil national pour les boulangers et les pâtissiers

TORONTO, le 4. — M. L.-D. Jackson, président de l'Association des boulangers et des pâtissiers d'Ontario, a suggéré au congrès annuel de l'association, la formation du conseil national, qui établirait une permanence à Ottawa.

Un sous d'amende

MONTREAL, le 4. — Un habitant de Verdun a été condamné à un sous d'amende par le recorder Léonce Plante, pour infraction à un règlement municipal. Le règlement n'autorise le recorder à imposer qu'une amende de cinq pour cent de la somme en cause .Il s'agissait d'une somme de 12 sous.

Un ouvrier tué à Lévis.

LEVIS, 4. — Un ouvrier, Arthur Samson, a été tué, et trois de ses compagnons ont été blessés plus ou moins grièvement par une poutre qui se détacha d'une grue, aux chantiers maritimes Lorne, à Lauzon.

M. Aberhart viendra à Ottawa.

EDMONTON, 4. — M. Aberhart ira lui-même à Ottawa, à la tête de la délégation du gouvernement albertain à la conférence des provinces, le 9 décembre.

HEPBURN MIS EN DEMEURE DE S'EXPLIQUER

Earl Rowe continue sa campagne contre la nouvelle loi des impôts scolaires.

UNE ROUTE

KIRKLAND-LAKE, 4 novembre — L'honorable Earl Rowe, chef de l'opposition ontarienne, au cours d'un discours prononcé ici hier soir, a mis en demeure, le premier ministre Hepburn, d'expliquer où il voulait en venir par cet amendement à la loi de l'évaluation qui accorde aux écoles séparées une plus grande partie des impôts scolaires.

M. Rowe, qui prononça hier soir trois discours, ici, après son arrivée de Timmins, déclara que cet amendement enlèverait ces revenus à certaines écoles publiques pour les accorder aux écoles séparées, ou vice-versa, et qu'en définitive plusieurs écoles, tant publiques que séparées, devraient fermer leurs portes, si on ne leur donne pas d'octrois spéciaux.

Renouvelant sa promesse de reconstruire la route nationale Ferguson si son parti revenait au pouvoir, le chef de l'opposition prétendit avoir été informé que la province avait placé cinq niveleuses sur la route d'Englehart, où il se rendra demain par automobile.

Selon M. Rowe, la déclaration du premier ministre affirmant avoir équilibré le budget a dû nécessiter des tours de force en comptabilité. Les $3,288,000 accordés par le gouvernement fédéral pour les secours publics, ont dû être ajoutés, dit-il, aux revenus des routes et chemins pour pouvoir équilibrer les livres.

Parlant du supposé mouvement anti-Hepburn du nord de l'Ontario, M. Rowe déclara que le premier ministre est seul responsable de la situation actuelle.

Juges nommés pour l'Alberta

Le juge C.-R. Mitchell, de la division d'appel de la Cour Suprême de l'Alberta, a été nommé juge en chef de cette division en remplacement du juge W.-C. Simmons, qui prend sa retraite. La nouvelle a été annoncée hier par M. Lapointe, premier ministre-suppléant, à l'issue d'une réunion du cabinet. Pour remplir la vacance ainsi créée, le juge Frank Ford, de la division des procès, a été transféré aux appels et M. Simpson-J. Shepherd, de Lethbridge, a été nommé aux procès.

BANQUE DU CANADA

M. J.-A.-C. Osborne, vice-gouverneur de la Banque du Canada, déclare que maintenant que le conseil de ville a approuvé le transfert de la Davidson Lane, la Banque irait de l'avant et se prévaudrait de son option sur la propriété de la compagnie Mortimer afin d'avoir un site pour l'immeuble de 800,000 qu'on se propose d'élever. Il faudra régler certains détails avant l'acquisition définitive. Leur intention est de commencer les travaux le plus tôt possible.

L'Enseignement Lumineux
SOUS TOUTES SES FORMES
G. MAZO
33 BOULEVARD SAINT-MARTIN
PARIS 3ème Arrt
Demandez notre catalogue: "OMBRES ET LUMIERE"

Le journal quotidien spécialement dévoué aux intérêts de Hull et de la région.

Le journal qui a le plus fort tirage dans Hull et la région.

LE DROIT

HULL, MERCREDI 4 NOVEMBRE 1936

—CALENDRIER—

JEUDI 5 NOVEMBRE 1936 — 310e jour de l'année
Lever du soleil 6.38 — Lever de la lune 11.06
Coucher du soleil 4.37 — Coucher de la lune 0.37
QUARANTE-HEURES
Quinville, 3, 4, 5 nov.; Noviciat des Filles de la Sagesse, 5, 6, 7 nov.
FETE DU JOUR
Saintes Reliques

L'IDEE FAIT SON CHEMIN

Le conseil demande de reconstruire la prison de Hull loin du centre des affaires. — Une suggestion de la Chambre de commerce junior. — Le "Journal" commente favorablement cette proposition. — Le gouvernement provincial devrait étudier la requête.

Le public de Hull a été très heureux d'apprendre que le gouvernement provincial allait reconstruire le palais de justice et la prison de Hull. Le conseil de ville a manifesté lundi soir officiellement sa joie en votant une résolution de félictations à M. Alexandre Taché, député de Hull à Québec, et à Me J.-N. Beauchamp, c.r. bâtonnier du barreau et avocat de la couronne à Hull pour les démarches, couronnées de succès, qu'ils ont faites en ce sens.

C'est une dépense nécessaire. Le palais de justice et la prison de Hull s'en vont en ruines. De plus, ces bâtiments ne répondent plus aux exigences de notre district judiciaire.

Il est un point, cependant, sur lequel on ne s'accorde pas à l'unanimité. Vaut-il mieux reconstruire le palais de justice et la prison sur l'emplacement actuel ou, puisque les circonstances le permettent, garder au même endroit le palais de justice et transporter ailleurs la prison?

En février, la Chambre le commerce de Hull, à la suite de plusieurs associations, a passé une résolution pour appuyer la construction d'un nouveau palais de justice et d'une nouvelle prison. Invitée par son ainée à endosser cette résolution, la Chambre de commerce junior de Hull, après l'avoir étudiée à fond, la jugea trop vague et modifia la résolution comme suit:

"Attendu que la bâtisse actuellement occupée par la prison et le palais de justice ne répond pas au besoin pour le bon fonctionnement de la justice dans le district de Hull;

"Attendu que, même si actuellement cette bâtisse n'était aménagée que pour l'usage du palais de justice, serait même insuffisante;

"Il est résolu: 1) que l'on remodèle le palais de justice actuel de façon à ce qu'il serve de palais de justice seulement; 2) qu'une nouvelle prison soit construite dans la ville de Hull aux confins de la ville, pourvu que, dans ces travaux l'on emploie la main-d'oeuvre hulloise, et que les matériaux manufacturés dans Hull, spécialement le ciment, soient utilisés pour cette construction."

Une copie de cette résolution a été envoyée au procureur-général de la province de Québec. C'était l'honorable L.-A. Taschereau. Puis, d'autres copies furent envoyées au conseil de ville, à la Chambre de commerce de Hull, et à M. Alexis Caron, alors député de Hull à Québec.

C'est l'idée de la Chambre de commerce junior que le conseil de ville a adoptée lundi soir, lorsqu'il a demandé, par résolution, au gouvernement provincial, que l'on reconstruise le palais de justice sur l'emplacement actuel, mais que la prison soit rebâtie loin du centre des affaires de la ville.

La suggestion de la Chambre de commerce junior, que le conseil de ville a approuvée, devrait être étudiée sérieusement par le gouvernement provincial. L'exiguité du terrain rend moins commode la construction d'une prison dans le centre des affaires d'une ville. De plus, il y a certains avantages à construire en bordure des confins de la ville. Ainsi que le notait la résolution du conseil de ville, il serait plus facile d'occuper les prisonniers à quelques travaux de culture par exemple, pour leur donner les exercices physiques nécessaires. Le "Journal", quotidien d'Ottawa, qui approuve la suggestion, propose l'addition d'une petite ferme à cette prison. Là-dessus, il écrit: "La plus forte objection aux prisons urbaines est l'impossibilité de fournir du travail utile et sain aux prisonniers dans un endroit, de construction dense, borné par quatre murs de pierre, la difficulté de donner même les exercices nécessaires aux prisonniers. A plusieurs reprises, les experts et les enquêteurs ont noté cet état de choses. Et, en Ontario, on a suggéré que, dans l'avenir, les prisons de comté actuelles soient remplacées par des prisons auxquelles ont attacherait une ferme."

Le "Journal" remarque encore qu'une ferme pas trop developpée, en bordure de la ville, fournirait beaucoup de travail au grand air aux prisonniers. Ceux-ci, ajou-t-il, pourraient faire une bonne partie des améliorations. Cette ferme pourrait fournir une bonne partie de ce qui est nécessaire aux prisonniers pour vivre. C'est également ce que la Chambre de commerce junior de Hull pensait en février dernier. C'est encore ce qu'elle pense aujourd'hui.

Camille L'HEUREUX

PROCHAINS

Événements

Sous cette rubrique sont annoncés les événements prochains tels que Assemblées, banquets, parties de cartes, séances, etc. Tarif, 3 sous du mot. Minimum $1.00.

Conseil Central.

Ce soir à 8 h. 15 il y a assemblée régulière du Conseil Central. Tous les délégués sont instamment priés d'y assister.

Pilules du Dr DeVan
Un régulateur hygiénique féminin recommandable en vente au Canada depuis plus de trente ans. En vente à la
PHARMACIE UNION
Hull, Qué.

LAURIER

Mardi - Mercredi - Jeudi

3-4-5 novembre

Aylmer agrandira peut-être sa salle

L'ECHEVIN T.-G. LORTIE DIT QUE L'HEURE EST VENUE DE LA RENDRE PLUS VASTE.

Tous les conseillers étaient présents lundi soir à la séance régulière du conseil d'Aylmer, de même que le maire W.-J. Lavigne. On a annoncé que les réparations à la salle St-Jean-Baptiste, propriété de la ville, étaient commencées. Plusieurs hommes inscrits sur la liste du secours direct sont à peinturer l'extérieur et l'intérieur de l'immeuble.

L'échevin T.-G. Lortie a profité de l'occasion pour déclarer que l'heure semblait venue maintenant de procéder à un agrandissement de cette salle, afin de mieux accommoder le public. On pourrait agrandir d'une trentaine de pieds en défaisant la scène actuelle et en construisant une allonge d'un étage où l'on aménagerait une scène nouvelle. Cela pourrait se faire, dit-il, à peu de frais, en employant des sans travail assistés. Le conseil se réunira cette semaine à la salle et se prononcera sur cette suggestion.

Le reste de l'assemblée fut rempli par des choses de routine.

Du comptant pour votre automobile usagé, si vous utilisez les "Annonces Classées" du "Droit" Appelez Rideau 514. Les annonces vous disent où et comment acheter.

CORS

Noxacorn. Frictionnez les cors avec ce produit et Noxacorn fera le reste. Vous les enlèverez par la racine. Prix courant 50c. Maintenant 35c. En vente au Medical Hall, Hull, Qué.

INOUBLIABLE FÊTE HIER À MONTEBELLO

M. le curé J.-Michel Chamberland est investi prélat domestique de S. S. Pie XI.

MESSE PONTIFICALE

(De notre envoyé spécial)

S. Exc. Mgr. G. Forbes, archevêque d'Ottawa, de nombreux confrères dans le sacerdoce et ses paroissiens ont offert hier à M. le curé J.-Michel Chamberland qui porte maintenant le titre de Monseigneur, leurs vives félicitations et leurs meilleurs voeux, ajoutant leurs éloges à son endroit, à l'occasion de son investiture comme prélat domestique de Notre Saint Père le Pape. La cérémonie d'investiture s'est déroulée dans l'église paroissiale de Montebello, que dirige Mgr Chamberland depuis 34 ans, et fut présidée par S. Exc. Mgr l'Archevêque. Elle fut suivie d'une messe pontificale, accompagnée d'un sermon de circonstance. Après la messe, M. le maire Auguste Hébert, de Montebello, présenta une adresse au nouveau prélat, au nom des paroissiens. Ce dernier répondit et Mgr Forbes prononça également une allocution.

Le midi il y eut grand banquet dans la salle des fêtes du château Seigniory Club, où l'on comptait quelque deux cents convives, en grande partie des membres du clergé. De nouvelles allocutions se firent entendre.

La fête d'hier, la première du genre qui a lieu à Montebello, restera inoubliable pour sa population. L'église était abondamment ornée et illuminée. Des décorations flottaient aussi au vent à l'extérieur du temple paroissial, ainsi qu'aux principaux édifices du village et à plusieurs maisons.

L'INVESTITURE

Avant la messe, S. Exc. Mgr l'Archevêque remit au nouveau prélat les insignes et ornements de sa dignité. Il assista ensuite à la messe solennelle au trône, avec Mgr H. Chartrand, P.A., V.G., comme prêtre assistant, et MM. les chanoines E. Secours, de l'archevêché, et H. Yelle, de St-André-Avellin. La messe fut célébrée par Mgr J. Charbonneau, P.A., V.G., avec MM. les abbés J. Hébert, chapelain de l'hôpital du Sacré-Coeur de Hull, et Paul Caron, vicaire à Hawkesbury, tous deux enfants de la paroisse de Montebello, comme diacre et sous-diacre. Le chant, à la tribune de l'orgue, fut rendu par la chorale paroissiale, dirigée par M. R. Gauthier, et une chorale d'enfants, sous la direction d'un Clerc de St-Viateur. Mlle Marie Barolet était l'organiste. Un nombreux clergé et des centaines de paroissiens étaient présents. Mgr Chamberland était assisté de MM. les curés P.-E. Brunet, de Fassett, et E. Béchard, du Christ-Roi, Ottawa. M. l'abbé L. Beaudoin, secrétaire de S. Excellence, était maitre de cérémonies.

Le sermon fut prononcé par Mgr J.-A. Boulais, du collège de Ste-Anne de la Pocatière, Alma Mater du nouveau prélat.

LA PREDICATION

Mgr Boulais a montré ce qu'étaient la mission, les pouvoirs et le rôle du prêtre dans une paroisse pour en conclure que le nouveau dignitaire ayant été bien fidèle à ses devoirs de pasteur des âmes depuis plus de 40 ans, les honneurs qui viennent de lui être conférés, et qui rejaillissent sur ses paroissiens, sont le couronnement bien mérité d'une carrière sacerdotale très remplie et particulièrement féconde. A Mgr Chamberland il offre ses voeux et ses félicitations, ceux de son Alma Mater, ceux du clergé pour ce grand jour d'allégresse et les exhorte à être toujours fidèles au Christ et à son Eglise, particulièrement en ces temps de bouleversement mondial des esprits et des coeurs, où les ennemis de Dieu, non seulement le nient mais veulent en faire disparaitre jusqu'à toute notion dans la société et chez les individus.

Le prédicateur a aussi fait voir que la hiérarchie ecclésiastique, fondée par le Christ, alors qu'il choisit des apôtres et désigna l'un d'entre eux comme chef suprême, se développa dans la suite des siècles pour répondre aux besoins du ministère et de l'administration de l'Eglise. Il y eut des prêtres, des diacres, puis des cardinaux, qui sont les coopérateurs du Pape à Rome et dans l'univers, des princes ecclésiastiques. Puis vinrent les protonotaires apostoliques et les prélats domestiques, qui font partie de la cour papale, portant des insignes particuliers de dignité et bénéficiant de privilèges spéciaux.

Ce fut sur le désir de son archevêque et par la volonté du Pape actuellement régnant, ajoute le prédicateur, que Mgr Chamberland prend ce titre et devient prélat de Sa Sainteté. Le nouveau dignitaire a mérité ces honneurs, qui lui viennent en définitive de la Providence. Les oeuvres religieuses, éducationnelles et sociales qu'il a accomplies au cours de sa longue carrière de prêtre, particulièrement à Montebello, justifient la distinction hiérarchique qui lui est attribuée. Réjouissons-nous, rendons grâces au Seigneur.

L'ADRESSE

M. le maire Hébert a, dans l'adresse qu'il a présentée à Mgr Chamberland, au nom des paroissiens, rappelé tout ce que la paroisse lui doit depuis près de 35 ans qu'il la dessert comme curé. La paroisse lui doit grandement, au point de vue matériel. L'église s'est au point de vue social et même au point de vue mtériel. L'église s'est améliorée et agrandie; les ecoles se sont élargies ou multipliées; des initiatives nouvelles ont été prises pour favoriser et développer la piété, pour combattre l'intempérance et le blasphème. La jeunesse n'a pas été oubliée et elle a sa salle d'amusements et son cercle d'étude. Malgré l'amputation d'une partie de la paroisse et l'incendie d'une section importante du village, Montebello est resté sur la voie du progrès et du développement, grâce surtout au travail, au dévouement et à l'énergie de son curé, qui s'est fait jusqu'à l'historien de sa paroisse et de celle de Grenville.

Aussi les paroissiens de Montebello se réjouissent profondément de la fête incomparable d'aujourd'hui et en remercient le ciel et S. Exc. Mgr Forbes, qui a bien voulu venir ici la présider.

En réponse, Mgr Chamberland a remercié Mgr l'Archevêque pour son élévation à la prélature romaine et pour sa présence à la belle et pieuse cérémonie. Je dois ces honneurs, dit-il, bien plus à la bienveillance et à la charité du Souverain Pontife et de mon archevêque qu'à mes mérités. Je suis d'autant plus reconnaissant que ma chère paroisse de Montebello reçoit la répercussion de ces honneurs. Je rends des actions de grâces à Dieu pour ses bienfaits à mon endroit et j'exprime ma gratitude à tous ceux qui de près ou de loin ont voulu cette cérémonie splendide et y assistent. Je ferai toujours tout ce que je puis pour l'Eglise et mes paroissiens.

Mgr l'Archevêque a félicité la paroisse de Montebello pour les honneurs conférés à son pasteur et la préparation de la fête magnifique qui a lieu. Félicitations particulières au maire qui, dans son adresse, a fait se dérouler comme en un film captivant les longues années de pastorat de Mgr Chamberland, années remplies d'un labeur incessant et fructueux. Reconnaissance à Dieu pour le don de Lui-même aux hommes dans son sacerdoce, dans l'autorité pastorale du Pape, des évêques et des curés.

LE BANQUET

Le banquet au Seigniory Club fut présidé par Son Excellence Mgr Forbes, qui avait à ses côtés, à la table d'honneur, Mgr Chamberland, Mgr H. Chartrand, Mgr Charbonneau, Mgr Boulais, Mgr J.-A. Myrand, curé de Ste-Anne d'Ottawa, MM. les chanoines J.-A. Carrière, curé de St-Rédempteur, L.-C. Raymand, curé de St-Joseph de Hull, O. Lalonde, curé de la Basilique, E. Secours, G. Prud'homme, curé de la paroisse du Saint-Sacrement, Ottawa, Yelle, et le maire A. Hébert.

Il y avait aussi parmi les convives M. Hunt, du Seigniory Club, qui s'était entremis pour que la magnifique salle du Château fût gracieusement mise à la disposition des organisateurs du banquet. M. J.-E. Deschâtelets, inspecteur d'écoles dans Papineau, était aussi présent, de même que d'autres laïques, hommes et femmes.

Mgr Forbes, après avoir invité les convives à boire à la santé du Pape, adressa quelques paroles de circonstance et présenta les divers orateurs. D'abord Mgr Chamberland, qui rappela spirituellement plusieurs choses de sa longue carrière; M. le chanoine Carrière, qui félicita Mgr Chamberland au nom du clergé du diocèse; M. le député Jean, neveu de Mgr Chamberland, qui parla au nom de la famille du nouveau dignitaire.

Des remerciements réitérés ont été adressés aux organisateurs de la fête d'hier, qui étaient: M. le maire Hébert, président honoraire; Oscar Quesnel, président actif; Onésime Labrosse, vice-président; Léon Lajeunesse, 2e vice-président; Isaïe Gervais, 3e vice-président; Joseph Robert, secrétaire, et M. le vicaire J.-Emile Martin, de Montebello; trésorier.

CLERGE PRESENT

Parmi les membres du clergé présents il y avait, outre ceux déjà nommés: Mgr A. Sabourin, Rigaud; le R. P. J. Hébert, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa; MM. l'abbé S. Chadillon, de Montréal; A. Bazinet, curé de St-Philippe d'Argenteuil; A. Hébert, du Séminaire d'Ottawa; J.-U. Wilson, curé de Curran, Ont.; V. Bouchard, curé de Brownsburg; E. Cloutier, curé de Lachute; R. de Varennes, curé de Montpellier; O. Carrière, curé de St-Emile de Suffolk; J.-G. Desrosiers, curé de Thurso; P. Major, curé de Ripon; V.-M. Pilon, curé de Papineauville; R. Chéné, curé de Rockland; H.-D. Brosseau, curé de Greuville; J.-H. Laniel, curé d'Alfred, Ont.; J.-E. Vézina, vicaire à Ste-Anne d'Ottawa; J.-A. Lombard, curé de Masson; R.-L. Desjardins, des C. de S. V.; F.-X. Barrette, curé de St-Charles; J. Hamelin, curé de Wendover; J.-E. Plouffe, curé de Chute-à-Blondeau; E. Rollin, curé de Pte-au-Chêne; D. Rollin, cure de Notre-Dame de la Salette; A. Noiseux, vicaire à Cyrville, Ont.; W. Cadieux, curé de Notre-Dame de la Paix; J.-R. Guindon, curé de Hawkesbury, Ont.; C. Landry, curé de Bourget, Ont.; H. LaRocque, chapelain à Montebello; R. P. J. Roy, C.S.Sp., du collège St-Alexandre de la Gatineau; W. Sauvé, chapelain à l'hôpital St-Vincent, Ottawa; P. Huneault, curé de Plaisance; E. Thivierge, vicaire à Hawkesbury; A. Labelle, vicaire à Embrun, Ont.; A. Chaloux, du P. Sém. d'Ottawa; E. Smith, vicaire à St-Rédempteur de Hull; A. Lapointe, vicaire à Papineauville; A. Rollin, curé de Calumet; J.-R. Glaude, curé de Gatineau Mills; C. Glaude, chapelain à l'hôpital général d'Ottawa; R. P. M. Raymond, o.f.m., commissaire de Terre-Sainte; L. Dubeau, curé de Cyrville, Ont.; J.-O. Labelle, curé de Ste-Rose, E. Labrosse, curé d'Angers; C. Robert, curé du Lac Ste-Marie; R. P. D. Poulet, O.M.I., supérieur du Scolasticat St-Joseph; M. Guilbault, curé de Plantagenet; V. Croteau, de Treadwell, Ont.; M. Mandeville; A. Chénier, curé de St-Albert, Ont.; J.-H. Bougie, de Crysler, Ont.; A. Paiement, de St-Louis de France, Montréal; R. P. Louis de France, Montréal; R. P. Cadieux, C.S.VV., supérieur de l'Institut des Sourds-Muets, Hontréal, E. Rivet et J. Brossard, de St-Louis de France, Montréal, A. Lapointe, de Marionville, Ont.; R. P. Ducharme, C.S.V., représentant le Supérieur provincial et directeur de l'école d'agriculture de Montebello; A. Boyer, d'Ottawa; J.-J. Desjardins, curé de Vankleek Hill; D.-M. Williamson, S.M.M., de Papineauville; C. Gagnon, de l'orphelinat St-Joseph d'Ottawa; J.-A. aLflamme, curé de Sarsfield, Ont.; R. P. W. Sénécal, C.S.V., supérieur du collège Bourget, à Rigaud; E. Levac, curé de Lefaivre, Ont.; J.-A. Pelletier, chapelain à l'orphelinat Ste-Thérèse, Hull; F.-X. Jean, de Ste-Anne de la Pocatière; R. P. Eucharist, O. M. Cap., supérieur et curé de St-François d'Assise, Ottawa; R. P. Henri Belleau, O. M. I., vicaire-provincial des missions de la Baie James.

Prélat romain

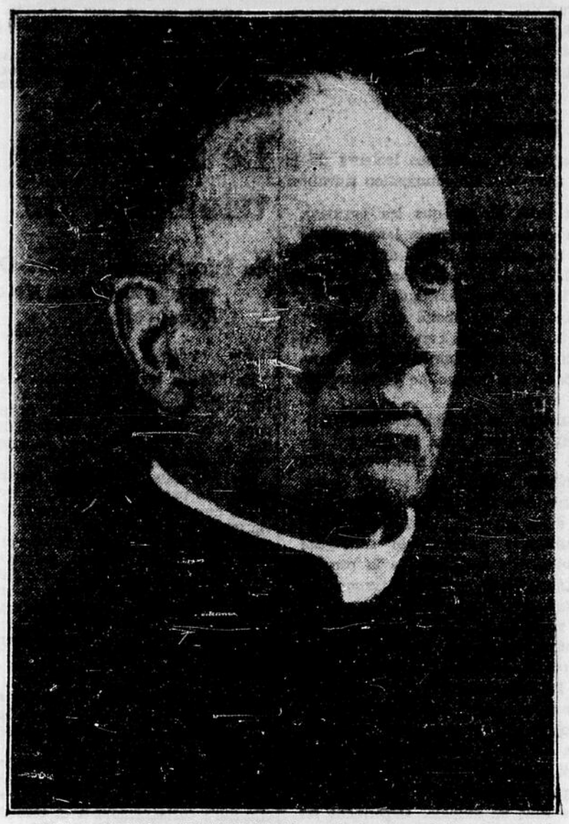

MGR J.-MICHEL CHAMBERLAND, curé de Montebello, investi hier de la prélature romaine par Son Excellence Mgr G. Forbes, archevêque d'Ottawa.

Une causerie du directeur Bond

Le directeur E. Bond, du service des incendies de la ville, s'est rendu à l'hôpital du Sacré-Coeur hier soir pour donner une causerie aux religieuses, gardes-malades et employés, sur le fonctionnement de la boite d'alarmes et divers moyens de protection contre le feu. La réunion a duré environ une heure et elle comprenait une assistance de quelque 70 personnes.

Il est renversé de sa bicyclette

Lionel Germain, âgé de 15 ans, 77 rue Garneau, a été renversé de sa bicyclette vers 5 heures 20 hier après-midi, par un camion, à l'angle des rues St-Rédempteur et Frontenac. Il n'a pas été gravement blessé et a pu recevoir les soins requis sans passer par l'hôpital. La police est sur les traces du chauffeur, qui n'a pas arrêté sur les lieux et elle espère qu'il se rapportera au poste sans attendre une arrestation formelle.

QUELQUES DOMMAGES

Les pompiers des postes 1 et 2 ont été appelés à 4 heures 30 ce matin au café Lido, rue Wellington, pour un commencement de feu causé par de la cire surchauffée. Les dommages sont de quelques dollars et compensés par l'assurance.

EN DELIBERE

La Cour suprême du Canada a pris en délibéré hier l'appel dans la cause de Mme Winnifred Channell, de Sherbrooke, P. Q., qui demandait un compte-rendu des titres qu'elle avait confiés à la maison de courtage Stanley Johnson, ou, dans l'alternative, voulait $150.000 plus les intérêts.

ON NE PEUT CONSTRUIRE CETTE GARE

Pour un certain nombre d'années, les compagnies de chemins de fer ne songeront pas à accroitre leurs dépenses en capital.

Les autorités du Pacifique Canadien ont répondu à la Chambre de Commerce junior de Hull que les circonstance ne leur permettaient point de construire une gare-terminus en notre ville. Cette association locale d'hommes d'affaires avait demandé au Pacifique Canadien de construire une gare de ce genre à Hull.

"Nous prenons bonne note des voeux que vous formulez, mais je dois vous faire observer que la situation ferroviaire dans notre pays n'est pas très florissante et qu'il se passera probablement plusieurs années avant que les compagnies de chemins de fer songent à accroitre leurs dépenses en capital pour entreprendre des installation telles que vous suggérez, a écrit la compagnie à la Chambre de commerce junior de Hull. Je pourrais peut-être ajouter que le fardeau des taxes de tous genres pèse de plus en plus lourdement sur les compagnies de chemin de fer et que c'est là, à mon sens, une des raisons pour lesquelles la marche de leur progrès s'est peut-être ralentie. Avec un trafic qui décroit et des taxes qui augmentent, vous comprendrez que nous ne soyons pas portés dans le moment à mettre à l'étude des projets qui comporteraient des dépenses aussi considérables, même dans une ville comme la vôtre, dont le développement nous intéresse particulièrement."

L'EMPRUNT EST VU D'UN OEIL FAVORABLE

Les contribuables ont voté hier dans la proportion de plus de dix contre un en faveur du règlement.

Les contribuables de Hull ont voté hier dans la proportion de plus de dix contre un en faveur du règlement d'emprunt d'une somme de $181.500, dont $112.000 environ serviront à faire des améliorations locales, et le reste, à couvrir principalement les dépenses pour secours directs.

La votation se continue aujourd'hui à l'hôtel de ville et se terminera à 5 h. de l'après-midi. Le résultat de la première journée a été le suivant: 350 contribuables ont voté pour le règlement d'emprunt, et 24, contre. Le nombre des contribuables dans Hull est de 3.585.

Le maire Alphonse Moussette a déclaré que, si le règlement d'emprunt est approuvé, les travaux commenceront cet hiver. Mais une partie ne sera faite que le printemps prochain, parce qu'il est difficile de faire convenablement ces travaux durant l'hiver.

Condamné à 2 ans de pénitencier

Napoléon Lavigne, d'Aylmer, s'est avoué coupable ce matin, en cour des assises criminelles de Hull, d'avoir le 22 novembre 1935 commis un vol à main armée au montant de $10, chez Charles Sato, restaurateur dans sa ville. Il attendait son procès en prison depuis presque un an. Me J.-N. Beauchamp, substitut du procureur de la Couronne, a demandé l'imposition immédiate de la sentence. Le juge A. Duranleau a prononcé une peine de deux ans de pénitencier, à partir d'aujourd'hui, contre Lavigne.

Me Beauchamp a soumis au juge et aux jurés que la Couronne ne pouvait procéder, faute de preuve, dans une autre vieille cause contre Lavigne, où il est accusé d'avoir, en novembre 1926, tenté de mettre le feu à la salle St-Jean-Baptiste d'Aylmer. Plusieurs témoins sont depuis décédés ou disparus. Il a recommandé un verdict de non culpabilité. Juge et jurés ont acquiescé.

TRIPLE ARRESTATION

Trois hommes qui ont dit se nommer Léo Pichette, 33 ans, 132, rue O'Connor, Joseph Lafrance, 37 ans, 97 avenue Hinchey, et George Champagne, 45 ans, 369, route d'Aylmer, ont été arrêtés hier sur des accusations de vol, par les détectives Roy O'Neil et Albert Ouimet, du poste de police no 2. Ils auraient pris du fil de cuivre pour une valeur de $25, proporiété de la Cie J.-R. Booth, où ils étaient employés. Ils furent arrêtés à leur travail, hier.

Ils ont comparu en cour de police ce matin. Leur cause a été remise au 12 novembre.

NOMME REPRESENTANT

Donald Grant représentera la commission d'administration du village de Westboro à la commission des incendies de Nepean, a-t-il été décidé hier soir à la réunion de la première commission. J.-Y. Patrick présidait. En prévision de l'appel nominal et des élections, A.-E. Morris a été nommé directeur du scrutin.

Une visite de M. Brugère à l'association des juristes de langue française de Hull

A la réunion de l'Association des Juristes de langue française lundi soir, à laquelle M. Demogue a prononcé une causerie dont notre journal a publié un résumé hier, M. le ministre de France, M. Raymond Brugère, a rendu visite à l'Association. Il était accompagné de M. Ernest Lapointe, premier ministre intérimaire, et de M. François Tessan, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil de France.

En sa qualité de président de l'Association et du banquet, M. Thibaudeau Rinfret, de la Cour Suprême, a proposé la santé de la France et de son distingué représentant, en signalant l'honneur exceptionnel qui était fait à l'Association et l'occasion si rare de la visite au Canada d'un membre en exercice du gouvernement français. M. de Tessan a répondu à cette santé en quelques mots et de la façon la plus heureuse.

Bataille entre braconniers et garde-chasse

UNE SITUATION ASSEZ GRAVE DANS LE PARC ALGONQUIN. — UN BRACONNIER EST ARRETE.

TORONTO, 4. — A la suite de la bataille de dimanche dernier entre les gardes forestiers du parc Algonquin et une bande de braconniers, bataille au cours de laquelle on réussit à capturer un homme, le Globe d'aujourd'hui prétend qu'on a mis à jour toute une puissante organisation de braconniers qui mettait le parc en coupe réglée depuis plusieurs années.

Le Globe raconte que "les gardes surprirent les braconniers alors qu'ils descendaient en canot une rivière isolée. Ils durent combattre à coups de poing, à coups d'avirons et de crosses de fusils avant de pouvoir s'emparer de l'un deux. Les autres réussirent à se dégager et disparurent dans la forêt. De nombreux coups de fusils furent tirés au cours de la mêlée . . .

"La police provinciale est actuellement sur les traces des fugitifs, et, comme les gardes forestiers prétendent avoir reconnu les trois braconniers, on croit que leur arrestation n'est plus qu'une question de temps."

Un des gardes forestiers eut l'épaule fracturée, et tous souffrent de contusions et de coupures. Les braconniers abandonnèrent dans leur fuite leur butin et leur fourniement d'un valeur de plusieurs centaines de dollars. Parmi les pièces capturées, il y avait neuf castors, 22 martins, un renard et plusieurs autres peaux.

Selon ce journal, les gardes forestiers furent informés qu'une troupe composée de dix hommes se préparait à aller chasser dans le parc. On organisa des patrouilles, et jeudi dernier on réussit à capturer un premier braconnier. Ce qui fait que deux hommes devront subir leur procès à North Bay sous au moins deux chefs d'accusation: n'avoir pas observé le loi sur la chasse et les règles du parc Algonquin.

Ouverture jeudi de la "Maison des Fleurs" rue Rideau

"La Maison des Fleurs" qui ouvrira ses portes jeudi sur la rue Rideau, convie le public de la capitale à une visite de ses étalages. Parmi ceux-ci on remarquera, à l'intérieur du magasin, une devanture fleurie à profusion et fort artistement décorée, d'une maison en miniature.

Les directeurs de la Maison des Fleurs annoncent que jeudi après-midi, à partir de deux heures, une fleur fraiche sera offerte à chaque visiteuse. Ils s'attendent, de cette façon à distribuer environ 8000 roses. Un personnel bilingue a été engagé qui verra à servir avec une courtoisie parfaite les clients des deux langues.

LA LÉGISLATURE DE L'ONTARIO EN DÉCIDERAIT

Elle déciderait à qui distribuer les $500.000 légués par le testament Millar.

MME KENNY

(Presse Canadienne)

TORONTO, 4.—Le Mail and Empire dit aujourd'hui que le gouvernement d'Ontario sera représenté vendredi à l'audition du tribunal au sujet du testament Millar et qu'il prendra des mesures pour créer un fonds de fiducie dans l'intérêt des enfants des mères qui ont concouru pour la somme de $500.000 léguée par le testament Millar à la femme qui aurait le plus d'enfants dans les dix ans qui suivraient sa mort.

C'est ce que se proposait de faire le procureur général Roebuck avant de partir pour l'Angleterre, ajoute le journal. Les exécuteurs testaires chercheront des conseils sur la manière de disposer de la somme. D'après le Mail and Empire, un représentant provincial cherchera à dissuader les exécuteurs de débourser ou de distribuer la somme, tant que la législature d'Ontario n'aura pas adopté une loi spéciale afin de déterminer à qui elle sera versée.

Mme Lily Kenny, 32 ans, prétend être la gagnante de la somme. Elle est mère de 14 enfants, dont 11 vivants.

Jeudi, journée d'ouverture, on ne vendra rien. Les abondants stocks de fleurs fraiches ne seront là que pour être admirés, et jeudi soir ils seront envoyés aux hôpitaux pour décorer les chambres des malades.

Ils seront remplacés vendredi matin par un stock entièrement neuf. Toutes les personnes qui se présenteront jeudi et les jours suivants à la Maison des Fleurs sont assurés d'avance d'un service parfait. Toutes les commandes, les plus petites comme les plus grandes seront exécutées avec le plus grand soin par un personnel d'expérience. Une visite, jeudi, à La Maison des Fleurs, vous en convaincra. (réc.)

RADIO-CONCERT

Les programmes et les renseignements radiophoniques que nous publions nous sont transmis par les postes et les compagnies de radio. S'il arrive qu'un programme ne soit pas irradié à l'heure mentionnée ou qu'un renseignement soit inexact, Le Droit n'en peut être tenu responsable.

CA ET LA

CONCERTS DE MUSIQUE CLASSIQUE RUSSE

Radio-Canada groupera dans les quatre prochains concerts de la Petite Symphonie de CRCM, ceux du 6, du 13, du 20 et du 27 novembre, les principaux maitres de l'école russe ou pour être plus exact, de la Russie musicale. Car l'école russe nous apparait multiple quand on parcourt tout le cycle qui va des oeuvres dites nationales et d'expression folklorique et du néo-classicisme d'avant la révolution de 1917 à l'art d'un Stravinsky.

De Balakirew, de Cui, de Moussorgsky, de Borodine et de Rimsky-Korsakow, qui furent les animateurs du nationalisme musical russe ou si l'on veut du genre autochtone au créateur de l'Oiseau de Feu, — un révolutionnaire! — on rencontre un Tschaikowsky qui a résisté malgré tout aux influences des nouvelles écoles pour s'en tenir au classicisme allemand et un Scriabine, "l'individualiste Scriabine", comme l'ont appelé certains critiques.

Radio-Canada ne saurait démontrer dans quatre concerts les divers genres de la Russie musicale, ce qui exigerait un plus grand nombre d'auditions. Mais il lui sera possible, pour les fins éducatives qu'il poursuit de faire connaitre quelques-uns des genres d'avant 1917. Car une vue panoramique des oeuvres musicales russes nous révèle leur étonnante diversité d'expression et si abondant et si riche que soit le folklore dont elles s'inspirent, elles trahissent souvent cette tendance à la nouveauté, à l'effet, au paradoxe. Elles ne connaissent point ce besoin de fixité que l'on trouve par exemple chez les compositeurs allemands. On a voulu par conséquent inventer de nouvelles formules dont la plus incohérente pour ceux qui se sont abreuvés aux sources classiques réside dans "l'expression sonore prolétarienne post-révolutionnaire", selon le mot d'un historien.

Au fait, depuis la révolution, on a voulu chanter dans les formes les plus diverses et les plus inattendues, les gloires de la Soviétie et de déesse Machine. Les compositeurs versent aujourd'hui dans le "bruitisme" mais cette mode disparaitra. Déjà, en effet, les maitres des conservatoires russes s'émeuvent de cette tendance ou plutôt de cette exaltation et encouragent leurs élèves aux études folkloriques.

Les travaux publiés dans les revues sur la Russie musicale constituent une documentation particulièrement intéressante. Il faut tenir compte qu'ils sont généralement connus des dilettantes. Le premier concert de cette nouvelle série, celui du vendredi, 6, sera consacré à Cui, à Rachmaninoff, à Sokolow et à Glinka.

Le concert suivant, celui du 13, permettra de goûter quelques-unes des pages les plus originales d'Alexandre Glazounow.

Aux deux derniers concerts, — les 20 et 27, — la Petite Symphonie interprétera des oeuvres de Rimsky-Korsakow et de Tschaikowsky.

Radio-Canada tient à signaler ici les marques d'appréciation du public radiophile à l'égard de ces émissions d'ordre éducationnel et artistique; les lettres qu'on lui a adressées d'un peu partout l'encouragent à poursuivre cette oeuvre d'éducation musicale commencée en juillet dernier avec un festival de musique française, poursuivie en octobre avec un festival de musique allemande et qui sera maintenue, ces jours prochains, avec un festival de musique russe. Les directeurs et les instrumentistes de CRCM mettent leur savoir, leur art et leur conscience au service d'une belle cause, celle de la diffusion du Beau musical; ils remercient tous ceux, dilettantes et critiques, qui leur ont écrit au sujet de ces radio-concerts et qui leur ont fait des suggestions.

EMISSION SWEET CAPORAL

Le programme Sweet Caporal, sous l'habile direction de Léo Le Sieur, aux postes CKAC, CHLP, CKCH, CHRC ET CRCS, à 8 heures, mercredi, promet d'être ce soir, l'un des plus intéressants et variés irradiés depuis le début de ces émissions. Le quatuor, ensemble de voix d'hommes, que vous avez d'ailleurs déjà eu le plaisir d'entendre, chantera un pot-pourri de chansons du terroir.

Mademoiselle Simone Quesnel, qui a fait ses débuts au programme Sweet Caporal, et qui a été acclamée par tous comme une artiste accomplie, possédant une voix merveilleuse, se joindra à l'orchestre dans un populaire fox-trot française. Georges Toupin chantera une ballade, avec M. Le Sieur, le maitre de l'orgue, accompagnera. En plus, pour répondre à de nombreuses demandes, M. Toupin chantera "Bonsoir ma chérie" à la fin de l'émission.

Alex Finlayson, le roi du saxaphone, se fera entendre en solo dans une pièce très brillante qui met en évidence son habileté et son talent. Le trio Carillon et Lucille Dumont, petite chanteuse de genre, revient au programme. L'orchestre ouvrira et terminera le programme par deux sélections de son répertoire, Henri Miro, avec sa maitrise habituelle, dirigera les musiciens de cet orchestre.

Ses maux de dos étaient intolérables

Kruschen le soulagea de ses douleurs

Alors qu'il eût dû jouir de ses belles années, cet homme de 31 ans était vieilli prématurément par le mal de reins. Il raconte ici comment Kruschen le rendit à la santé après des mois de souffrance:—

"Une affection rénale me cloua pendant dix semaines sur un lit d'hôpital. Au sortir de là, je me sentais tout vieilli. A 31 ans, je pouvais à peine me pencher. Bien des gens me conseillèrent d'essayer les Sels Kruschen. Mes douleurs s'apaisèrent et je me sentis beaucoup mieux. Je me rends à l'ouvrage à bicyclette, 28 milles aller et retour, et je continue à prendre Kruschen pour me tenir en forme." —S. V. C.

"Quand les organes internes cessent de fonctionner normalement, des impuretés s'amassent dans l'organisme et le détraquent. Les Sels Kruschen aident à stimuler le foie et les organes excréteurs, à en normaliser le fonctionnement et à extirper ces impuretés de l'organisme."

Le programme est le suivant:
"Pot-pourri d'airs canadiens" .. .. Quatuor
"Espoir d'amours" ..... S. Quesnel
"Mon Jardin de roses" . G. Toupin
"Surnuméraire" ..... Sketch
"Ah! ah!" ..... Trio Carillon
"Novellette" ..... A. Finlayson
"J'ai rêvé que tu disais" .... L. Dumont, Trio Carillon
"La rumba de Simone" . Orchestre

LE THEATRE DE L'OPERETTE

La saison d'opérette à Radio-Canada commencera le dimanche, 6 décembre. Ces auditions seront diffusées des studios de CRCM avec comme personnel directeur, au pupitre de chef d'orchestre, M. André Durieux, à la préparation des choeurs, M. Charles Goulet, à la mise au micro, Madame Jeanne Maubourg et M. Rooney Pelletier.

Le programme de la nouvelle saison porte douze opérettes dont quelques-unes bien que depuis longtemps chantées restent toujours en faveur auprès du public radiophile.

La mise au micro de ces opérettes exige beaucoup de soin, un grand travail, l'application de nouvelles méthodes puisqu'ici disparaissent les mouvements de scène. L'adaptation radiophonique du dialogue est donc d'importance. C'est ainsi qu'il faut sans cesse remettre sur le métier, reprendre nombre de fois souvent les mêmes scènes, corriger au cours des répétitions et même à la générale, un texte, qui faute du visuel, "ne donne pas" ou prête à l'équivoque. Dès lors, d'une semaine à l'autre, le travail se poursuit avec ardeur.

Voici la liste des opérettes que l'on entendra au cours de la prochaine saison: —

6 décembre — "Valses de Vienne" ..... Strauss (père et fils)
13 décembre — "Un bon garçon" ..... Maurice Yvain
20 décembre — "Mia" ..... Raymond Emmerechts
27 décembre — "Les Cloches de Corneville" ..... R. Planquette
3 janvier — "Rêve de Valse" ..... Oscar Strauss
10 janvier — "Beaumarchais" .. .. Rossini-Cools
17 janvier — "Les Nièces du Colonel" ..... Eugène Gavel
24 janvier — "Le Secret de Polichinelle" ..... Félix Fourdrain
31 janvier — "Princesse Czardas" ..... Emmerich Kalman
7 février — "Chanson d'amour" ..... Schubert-Berté
14 février — "Princesse Dollar" ..... Léo Fall
21 février — "L'Orioff" .... Bruno Granichstaden

HORAIRE

Les programmes soulignés et précédés d'un astérisque constituent un choix parmi les meilleures émissions de la soirée.

Mercredi soir

6 heures

CRCO—"The friendly corner" avec Wishart Campbell, baryton, Don Copeland et Roland Todd.
CKCH—Le crépuscule.
CKCO—Musique du dîner.
WEAF—"Our American Schools".
WJZ —Informations. 6.05: "Animal News Club". Emission pour enfants avec Lou Rogers, caricaturiste.
WABC—Buddy Clark, chanteur.

6 heures 15

CKCH—Informations bilingues.
CKCO—Variety.
CKAC—Programme commercial.
WEAF—Informations. 6.20: Gladys Rice, mezzo-soprano.
WJZ —Midge Williams, chanteuse de blues.
WABC—Bobby Benson et Sunny Jim.

6 heures 30

CRCO—Emission d'outre-mer. Relais de la BBC à Londres.
CKCH—Belle-Claire Radio-Club.
CKCO—Musique de danse.
CKAC—L'heure récréative.
WEAF—Informations. 6.35: Clark Dennis, ténor.
WJZ —Informations. 6.35: The Revellers, quatuor vocal.
WABC—Informations. 6.35: Orch. de George Hall.

6 heures 45

CKCH—Petites annonces.
CKCO—Musique instrumentale.
WEAF—"Billy and Betty". Sketch.
WJZ —Lowell Thomas, commentateur d'actualités.
WABC—"Renfrew of the Mounted". Sketch.

7 heures

CRCO—Récital d'orgue.
CKCH—Emission commerciale.
CKCO—Musique vocale.
CKAC—Emission commerciale.
WEAF—"Amos 'n' Andy". Sketch.
WJZ —"Easy Aces" sketch avec Jane et Goodman Ace.
WABC—Patti Chapin, chanteuse.

7 heures 15

CRCO—Orchestre de cordes du Château Frontenac sous la direction de Pierre Marchand.
*CKCH—Le curé de village.
CKCO—Disques.
*CKAC—Le curé de village.
WEAF—"Uncle Ezra's Radio Station E-Z-R-A", sketch avec Pat Barrett, Nora Cunneen et autres.
WJZ —A choisir.
WABC—"Popeye the Sailor". Sketch.

7 heures 30

CRCO—"The broken arc". Causerie.
*CKCH—Radio-journal de Radio-Canada.
CKCO—Fur Fancies.
*CKAC—Lionel Daunais et Anna Malenfant.
WEAF—A choisir.
WJZ —"Lum and Abner". Comédie.
WABC—"The goose Greek Parson". Sketch et musique.

7 heures 45

*CRCO, CKCH—Les Nomades, trio vocal.
CKCO—The spectacle of life.
CKAC—Love Stories.
WEAF—Landt Trio & Whyte.
WJZ —Mario Cozzi, baryton, et orchestre.
WABC—Boake Carter, commentateur.

8 heures

CRCO—"Echos du crépuscule" avec Helene Morton, sop.; William Morton, ténor; et orch. dir. Roland Todd.
*CKCH, CKAC—"Emission Sweet Caporal".
CKCO—Musique instrumentale. 8.05: Betty Hocking, chanteuse.
WEAF—"One Man's Family" sketch en anglais.
WJZ —"Revue de Paree" avec les comédiens Willie et Eugène Howard; Fifi D'Orsay et l'orchestre de Victor Arden.
WABC—"Cavalcade of America" avec orch. Don Voorkees.

8 heures 15

CKCO—Mary Ruch, pianiste.

8 heures 30

*CRCO—Band Box Revue (MRN).
CKCH—Radio-Revue.
CKCO—Orchestre dit du bon vieux temps.
CKAC, WABC—Burns et Allen, comédiens, avec Jimmy Newell, ténor, et orch. Henry King.
WEAF—Wayne King et orchestre.
WJZ —Ethel Barrymore.

9 heures

CRCO—"Let's go to the Music Hall" avec George Young, Yvonne Miller, Red Newman.
CKCH—Radio-Concert Pharand.
CKCO—Le Variety Trio.
CKAC—Chantons en choeur.
WEAF—"Town Hall Tonight" avec le col. Stoopnagle et Bud, comédiens; orch. Peter Van Steeden.
WJZ —Vivian Della Chiesa, soprano.
WABC—Nino Martini, ténor, avec choeur et orchestre. Dir., André Kostelanetz.
CKCO—Trio Variety.

9 heures 15

CKCO—Movie Club.

9 heures 30

CRCO—Music to remember.
CKCH—Orchestre.
CKCO—Orchestre de Wally Short.
CKAC—Orchestre.
WJZ —Radio-drame.
WABC—"Come on, Let's sing" avec Homer Rodheaver.

10 heures

*CKCH—"Ici, Paris!" avec Jacques Lenoir, maitre de cérémonies, Lucienne Delval, mezzo-soprano; Jules et Gaston; et l'orchestre d'André Durieux.
CRCO—Ici, Paris.
CKCO—Orch. du Standish Hall.
CKAC—Le clou de la soirée.
WEAF—"Your hit parade and Sweepstakes" avec Buddy Clark, ténor; Edith Dick, chanteuse, le quatuor Songsmith et l'orch. Harry Sosnick.
WJZ —A choisir.
WABC—"Gang Busters", drame policier par Phillips Lord.

10 heures 15

CKAC—Le merle rouge.

10 heures 30

CRCO, CKCH—Orchestre Lloyd Huntley.
CKCO—Musique de danse.
CKAC—Informations.
WABC—A choisir.
WJZ —Orch. de Meredith Willson.

10 heures 45

CRCO—Radio-journal en anglais.
*CKCH—Radio-journal en français.
CKAC—Vera Guillaroff, pianiste.
WABC—Jack Shannon, ténor, et orgue.

11 heures

CRCO—Orch. Mart Kenney.
CKCH—Midnight Rendez-vous (jusqu'à 2 heures).
CKAC—Informations sportives. 11.05: Berceuse.
CKCO—The World at work and at play.
WEAF—Informations. 11.05: Nano Rodrigo et son orch. argentin.
WJZ —Orch. d'Henry Russe.
WABC—Orchestre de Benny Goodman.

11 heures 15

WEAF—Orch. de Phil Levant.
WJZ —"Ink Spots", Quatuor vocal nègre.
CKAC—Orch. de Benny Goodman.

11 heures 30

CKAC, WABC—Roger Pryor et orch.
WJZ —Informations. 11 h. 35: Orch. d'Emil Coleman.
WEAF—Orch. de Glen Gray.

Minuit

WJZ —Shandor, violoniste. 12.08: Bobby Hayes et orch.
CKAC, WABC—Ozzie Nelson et orch.
WEAF—Orch. de Fletcher Henderson.

Minuit 30

CKAC—Orch. de Frank Dailey.
WABC—Orch. de Frank Dailey.
WEAF—Lights Out (drame).
WJZ —Orch. de Luigi Romanelli.

Jeudi matin

CRCO—Ottawa—880

8.00—Musique religieuse.
8.15—Déjeuner.
9.00—Fermeture.
12.00—Disques.
12.30—Pronostics. Disques.
12.40—Home Sweet home.
1.15—Disques.
1.30—Orchestre Rex Babbie.
2.00—Fermeture.
5.00—Disques.
5.15—Informations.
5.30—Trio instrumental, dir. de M. G.-R. Markowski.
5.45—Bourse.

CKCH—HULL—1210

8.00—Ouverture, L'horloge musicale.
9.00—Anson Weeks.
9.15—Musique populaire.
9.30—Frank Watenabe et Hon Archie.
9.45—Chansons françaises.
10.00—Les soeurs Boswell.
10.15—Informations bilingues.
10.20—Disques.
10.45—Pour vous, Mesdames.
11.15—A choisir.
11.45—Emission commerciale.
12.00—Variétés.
12.15—Chansons françaises.
12.30—Emission Bee-Hive.
12.45—Informations bilingues.
1.00—Chansons françaises.
1.15—Emission commerciale.
1.20—Fermeture.
5.00—Thé dansant.
5.30—Emission commerciale.
5.45—The Seal of the Don.

CKCO—OTTAWA—1210

12.00—Mid-Day Concert.
12.30—Noon-Day Dance.
1.00—Raymar.
1.30—L'infirmière Woledge.
1.45—Musical Hits.
2.00—Strike Up The Band.
2.15—Informations cinématographiques.
2.30—Waltz Time.
3.00—Musique symphonique.
3.30—Musique vocale.
3.45—Parent's Forum.
4.00—Comédie musicale.
4.30—Le "Salon Group".
5.00—"The Tea Dance".
5.30—Twilight Concert.

CKAC—MONTREAL—730

7.15—Cheerful earfull.
7.30—Chansons françaises.
8.00—Sérénade matinale.
8.15—Variétés.
8.30—Bonjour Madame.
9.00—Greenfield Village Chapel (CBS)
9.15—As you like it.
9.40—Informations en anglais (CBS)
9.45—Le courrier d'Inez Lopez.
10.00—Informations en français.
10.05—Raymar.
10.15—L'homme aux questions.
10.30—Emission commerciale.
10.45—Ma Perkins.
11.00—L'astrologue philosophe.
11.30—Emission commerciale.
11.45—Service rapide.
12.15—Emission commerciale.
12.30—L'heure de gaieté.
12.45—Emission commerciale.
1.00—Emission commerciale.
1.30—La bourse.
1.45—Causerie agricole.
2.00—Doris Kerr (CBS).
2.15—Emission commerciale.
2.20—Le monde féminin.
2.45—Happy Hollow.
3.00—Al Pearce et sa troupe.
3.30—Hygiène sociale.
4.00—Columbia Concert Hall.
4.30—Entre vous et nous.
4.45—Presque cent ans.
5.00—Carnet social.
5.20—Jean Forget, pianiste.
5.30—Le programme du foyer.

Jeudi soir

6 heures

*CRCO—"En dinant". Orch. sous la direction d'Eugène Cartier.
CKCH—Le crépuscule.
WEAF—Les Southernaires, quatuor.
WJZ —Informations.
WABC—Patti Chapin, chanteuse. 6.10: Informations.

6 heures 15

CKCO—Variétés.
CKCH—Informations bilingues.
CKAC—Eugène Cornell, Extraits d'opérettes. 6.25: Organiste.
WEAF—Informations. 6.20: Larry Cotton, ténor.
WJZ —"Animal close-ups". Contes d'enfants par Don Lang. 6.25: Pianiste.
WABC—Le prof. Smith, de Chicago.

6 heures 30

CRCO—Emission d'outre-mer. Relais de la BBC à Londres.
CKCH—Belle-Claire Radio-Club.
CKCO—Musique de danse.
CKAC—L'heure récréative.
WEAF—Informations.
WEAF—Informations. 11.35: Ruth Lyon, soprano.
WABC—Le football avec Eddie Dooley.

6 heures 45

CKCH—Annonces.
WEAF—Billy and Betty, Sketch.
WJZ —Lowell Thomas, commentateur.
WABC—Renfrew of the Mounties.

7 heures

CKCH—Emission commerciale.
*CRCO—René Mathieu, ténor.
CKCO—Musique instrumentale.
CKAC—Emission commerciale.
WEAF—"Amos 'n' Andy". Sketch.
WJZ —"Easy Aces" avec Jane et Goodman Ace.
WABC—Blue Flames.

7 heures 15

CRCO—M. Gratton O'Leary.
*CKCH—Le curé de village.
CKCO—The Mirth Parade.
*CKAC—Le curé de village.
WEAF—"The Voice of Experience".
WJZ —"Music is my hobby".
WABC—Informations sportives, Ted Husing.

7 heures 30

CRCO—Guess what?
*CKCH—Radio-journal de Radio-Canada.
CKCO—Organiste.
CKAC—Emission commerciale.
WEAF—Gilbert Seldes, informations.
WJZ —Lum and Abner. Sketch comique.
WABC—Vee Lawnhurst.

7 heures 45

CRCO—"Betty and her Beaus. Trio vocal.
CKCH—Les fureurs d'un puriste.
CKCO—The spectacle of life.
CKAC—Emission commerciale.
*WEAF—"Sérénade au crépuscule" avec S. Sorani, violoniste; Harrison Knox, ténor, et William Meeder, organiste.
WJZ —Barry McKinley, baryton.
WABC—Boake Carter.

8 heures

CRCO—"Melody Treasure Hunt" (MBS).
CKCH—Emission commerciale.
CKCO—Emission de la Police.
CKAC—Radio-théâtre.
WEAF—"Variétés" avec des artistes invités et l'orch. de Rudy Vallée.
WJZ —Jamboree.
WABC—"Band Wagon" avec Kate Smith, chanteuse et invités.

8 heures 15

CKCO—Causerie par le docteur Gliddon

8 heures 30

CRCO—Musique de danse.
CKCH—Radio-théâtre.
CKCO—Orchestre hawaien.
CKAC—Radio-Encyclopédie.
WJZ— Orchestre philharmonique de Rochester.

8 heures 45

CKCO—Melville Watson, baryton.

9 heures

*CRCO, CKCH—"Rêve de valse" avec orch. sous la direction de Lucio Agostini et le Trio Lyrique.
CKCO—A choisir.
CKAC, WABC—L'Heure des Amateurs du Major Bowes.
*WEAF—"Show Boat" avec Lanny Ross, ténor; Helen Jepson, soprano; Honey Dean, chanteuse; Molasses 'n' January, comédiens; Sam Hearn, comédien; Ross Graham, baryton; Stoopnagle et Budd, comédiens; choeur de voix mixtes et orchestre sous la direction d'Al Goodman.
WABC—Les amateurs du major Bowes.

9 heures 15

CKCO—Popular Ballads.

9 heures 30

CRCO—"Christie Street Capers".
CKCH—Orchestre de l'Hôtel Interprovincial.
CKCO—Orchestre de Wally Short.
WJZ —Causerie.

10 heures

CRCO—Son Exc. lord Tweedsmuir, M. C.-G. Power, M. Ian Mackenzie.
CKCH—Poèmes et rêveries.
CKCO—Orchestre du Standish Hall.
CKAC—Le clou de la soirée.
WEAF—"Music Hall"
WABC—"Then and now"

10 heures 15

CKCO—Orch. Laurent Brisebois.
CKAC—Le merle rouge.

10 heures 30

CRCO—Orch. de Joë de Courcy.
CKCH—Les Rêveuses.
CKCO—Musique de danse.
CKAC—Informations.
WABC—March of Time.

10 heures 45

CRCO—Radio-Journal en anglais.
*CKCH—Radio-journal en français.
CKAC—Le psychologue consultant.
WABC—Orch. de Will Osborne.

11 heures

*CRCO—Paysages de rêves.
CKCH—Midnight Rendez-vous (jusqu'à 2 heures).
CKAC—Informations sportives. 11.05: Orch. d'Artie Shaw.
CKCO—"The World at work and play."
WEAF—Informations. 11.05: Clem McCarthy. Informations sportives.
WJZ —Orch. de Russ Morgan.
WABC—Orch. Jay Freeman.

11 heures 15

CKAC—Le psychologue consultant.
WEAF—Orch. d'Henry Busse.
WABC—Orch. d'Artie Shaw.

11 heures 30

CKAC, WABC—Orch. Eddie Duchin.
WJZ —Informations. 11.35: Orch. de Phil Ohman.

11 heures 45

WEAF—Jesse Crawford, organiste.

12 heures

CKAC, WABC—Orch. Vincent Lopez.
WEAF—Orch. Stanley Norris.
WJZ —Shandor, violoniste. 12.08: Orch. de Harry Reser.

12 heures 30

CKAC, WABC—Orch. Phil Harris.
WEAF—Orch. de Phil Levant.
WJZ —Orch. de Bobby Hayes.
WABC—Orch. de Phil Harris.

"Fête de l'Armistice, le 11 novembre.

Donnez un peu plus pour votre coquelicot cette année".

". . . et dépêche-toi d'apporter ces Sweet Caporals: c'est pour le patron!"

CIGARETTES SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."—Lancet

TARIFS MODIQUES pendant les VINGT ANNÉES SUIVANTES

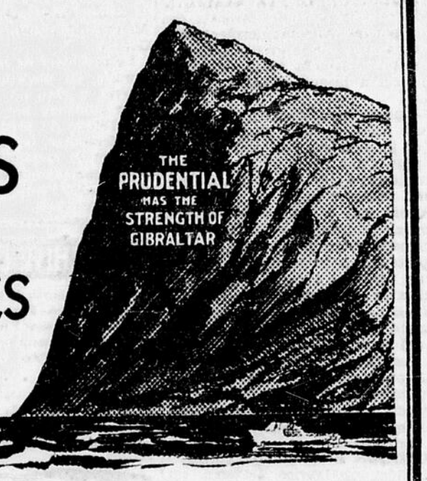

TARIF ANNUEL POUR $5000 D'ASSURANCE-VIE

3 Premières Années	17 Années Suivantes		Après 20 Ans
	Âge à Émission	Prime	
15% de moins	20	$ 58.00	Vous pourrez continuer $2500 de protection, à vie, pour une prime annuelle moindre, ou $5000 pour une prime approximativement double de celle qui est indiquée à la colonne précédente. Les chiffres seront fournis sur demande.
que le chiffre	25	65.65	
à la colonne	30	76.53	
suivante	35	92.90	
	40	117.35	
	45	151.53	
	50	199.83	

Le bénéfice d'Exonération des Primes à cause d'invalidité inclus dans les polices émises aux tarifs réguliers susindiqués. On peut utiliser les dividendes pour diminuer le coût net. Emises à tout âge, de 20 à 50 ans, inclusivement.

PROTECTION A LONG TERME POUR UN DÉBOURS MINIME

Une police idéale pour le père de famille

DEMANDEZ AUJOURD'HUI UNE BROCHURE ET UN ABREGÉ DESCRIPTIFS

The Prudential Insurance Company of America

EDWARD D. DUFFIELD, *Président* *Siège Social*, NEWARK, N.J.

SUCCURSALES DANS TOUTES LES VILLES PRINCIPALES DU CANADA

Soyez dispos pour les travaux rudes

BUVEZ Coca-Cola

HISTOIRE DE FRANCE

XVI--Les guerres d'Italie sous Charles VIII et Louis XII

Production de la maison G. Mazo, 33 boulevard Saint-Martin, Paris — (Les mêmes images, en couleur, sur papier transparent, pour projections lumineuses)

193

194

195

La vue **Mazo SUR PAPIER** vaut maintenant la meilleure vue sur verre — Mais elle ne coûte que quelques cents. Elle voyage sans aucun risque et par la poste — Elle est donc trois fois supérieure à la vue sur verre. C'est la solution idéale du problème de l'enseignement par l'aspect.

193. — La Bataille de Saint-Aubin du Cormier.

Le successeur de Louis XI, Charles VIII (1483-1498) eut des débuts difficiles. Il n'avait que treize ans et ne paraissait pas très capable de régner; aussi les plus grands seigneurs de France cherchèrent-ils à reprendre les avantages qu'ils avaient perdus sous le précédent règne. Sous la conduite du duc d'Orléans et du duc de Bretagne, ils provoquèrent une guerre civile. Mais la soeur ainée du roi, Anne de Beaujeu, qui exerçait la régence, se révéla la digne fille de Louis XI, sérieuse, judicieuse, persévérante. Elle envoya en Bretagne une armée qui enleva plusieurs villes et gagna à Saint-Aubin-du-Cormier, entre Fougères et Rennes, une victoire décisive: 6000 hommes de l'armée bretonne y furent tués; le duc Louis d'Orléans fut fait prisonnier (juillet 1488).

194. — Charles VIII épouse Anne de Bretagne, à Langeais.

A ce moment, la fille du duc de Bretagne, Anne, était fort recherchée en mariage, et il semblait qu'elle dût épouser Maximilien d'Autriche, devenu veuf de Marie de Bourgogne. Les rois de France ne pouvaient voir d'un bon oeil la Bretagne passer entre les mains d'un prince étranger. Le duc François étant mort peu de temps après la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, Charles VIII protesta hautement contre le mariage projeté et, pour l'empêcher, marcha sur Rennes. Des négociations s'engagèrent, Charles et Anne de Bretagne se fiancèrent secrètement. Le 13 décembre 1491 le contrat du mariage fut dressé dans la grande salle du château de Langeais, et l'évêque d'Albi célébra la cérémonie nuptiale. Par cet acte, "si Madame Anne mourait avant le roi Charles, et ses enfants issus de leur mariage, elle cédait et transportait irrévocablement à lui et à ses successeurs, tous ses droits au duché de Bretagne. Le roi cédait pareillement à Madame Anne ses droits à la possession dudit duché s'il mourait avant elle sans enfants légitimes nés de leur mariage. Madame Anne ne pouvait, en cas de veuvage, convoler en secondes noces, hors avec le roi futur, s'il lui plaisait ou si faire se pouvait."

195. — Charles VIII entre à Naples.

Charles VIII, héritier de la maison d'Anjou, avait des droits sur le royaume de Naples que détenait Ferdinand II. D'esprit chevaleresque et aventureux, il résolut d'aller conquérir Naples pour aller ensuite en Orient lutter contre les Musulmans et reprendre Jérusalem. Personne ne put l'en dissuader. L'expédition, bien préparée, ne fut qu'une promenade militaire. On franchit les Alpes au mont Genèvre, et, sans coup férir, partout bien accueilli, on entra dans Turin, Milan, Florence, Rome, enfin dans Naples. Son entrée dans Naples fut triomphale. Il marchait à la tête de ses troupes, à cheval sous un poêle de drap d'or porté par quatre grands seigneurs napolitains, et "reçu, dit un contemporain italien, avec des acclamations et une allégresse qu'on tenterait vainement de décrire (février 1495).

SA VICTOIRE PLUS FORTE QU'EN 1932

(suite de la 1ère page)

BULLETIN

MANCHESTER, N.-H., 4. (P. A.)—Le Président Roosevelt a reçu les quatre votes électoraux du New-Hampshire, aujourd'hui, selon les rapports non-officiels. De sorte que le Gouverneur Landon, hier, n'a remporté que les Etats du Maine et du Vermont.

Un seul quartier de Dover manque à l'appel. Il ne comprend pas plus que 1000 votes. A moins d'un pointage dans tout l'Etat, ce résultat ne saurait changer la vague. Le New-Hampshire s'est donc rangé sous la bannière démocratique dans une élection présidentielle des Etats-Unis qui remporte cet Etat républicain pour la première fois depuis 1916 quand Woodrow Wilson fut élu à la présidence.

Par Sam Robertson
rédacteur de la Presse canadienne.

Le Président Franklin Roosevelt détient aujourd'hui le mandat du peuple pour aller de l'avant avec son "New Deal".

Il est sorti triomphant des élections des Etats-Unis, mardi, avec une majorité électorale qui promet d'éclipser l'avalanche qui le porta d'emblée à la Maison Blanche en 1932.

On a presque terminé le dépouillement du scrutin national. A date on le voit en tête du vote populaire dans 45 des 48 Etats de la République. Il diminue même l'avantage de son adversaire républicain, le Gouverneur Alf Landon, du Kansas, dans un des trois autres Etats.

Landon, qui avait mis l'électorat en garde contre le "New Deal" qu'il appelait une menace à la "forme américaine du gouvernement", est certain du Maine et du Vermont seulement. Ces deux Etats ne commandent que huit votes au collège électoral de la Présidence. Son avantage dans le New-Hampshire, un autre Etat de la Nouvelle-Angleterre aux traditions républicaines, diminue devant une marée croissante de popularité de Roosevelt qui balaie la nation comme une trainée de poudre.

523 VOTES AU COLLEGE ELECTORAL

Si les avantages dans les divers Etats se maintiennent jusqu'au pointage définitif et si la concession d'un journal de l'Opposition dans le New-Hampshire est exacte, le Président du New-Deal retournera à la Maison Blanche avec 523 votes au Collège électoral, soit 51 votes de plus que le total formidable qu'il accumula contre Herbert Hoover il y a quatre ans.

Les compilateurs ont travaillé toute la nuit. Tout indique que plus de 45.000.000 de bulletins ont été déposés dans les urnes, soit un record qui dépasse par 5.000.000 l'ancien maximum. Cette augmentation est attribuée à une campagne électorale qui chauffa à blanc les esprits des électeurs.

DE QUOI DEMAIN SERA-T-IL FAIT?

Et tandis que le pointage se continue, la nation se demande ce que réserve l'avenir en fait de nouvelle orientation.

Aiguillonné par ses adversaires, qui lui demandaient ses projets, le Président se contenta de dire, sur la fin de la campagne: "Nous ne faisons que commencer la bataille."

Il parlait de ses projets qu'il veut exécuter pour assurer à ses concitoyens "une vie plus abondante." On connait son intention de vouloir diminuer le nombre des heures de travail et augmenter les salaires. Il a aussi fait part de son désir de réglementer l'agriculture pour équilibrer l'offre et la demande.

"L'ARGENT ORGANISE"

Parmi les principaux item en tête de la liste noire de Roosevelt, mentionnons ce qu'il appelle "l'argent organisé" entre les mains des "royalistes économiques".

Une majorité démocrate écrasante au Sénat a été produite par la tornade de Roosevelt. Tout indique que ce sera la même chose à la Chambre fédérale des représentants.

Un tiers des sièges du Sénat seulement étaient en jeu. Les Sénateurs démocrates qui demeurent en fonctions et les acclamations dans le "Solid South" augmentent la majorité dans la Chambre haute.

DES PILIERS DEMOCRATES

Des piliers démocrates comme Carter Glass, de la Virginie, John Bankhead, de l'Alabama, J.-Hamilton Lewis, de l'Illinois, Pat Harrison, du Mississippi, et James Byrnes, de la Caroline du Sud, sont au nombre des Sénateurs réélus. Parmi les nouveaux Sénateurs, mentionnons Claude Pepper et Charles Andrews, de la Floride; Josh Lee, de l'Oklahoma et Théodore-F. Green, Gouverneur du Rhode-Island.

Quand la moitié des 435 sièges de la Chambre eurent été décidés, les Démocrates l'emportaient sur les Républicains dans une proportion de six contre un. Dans la dernière Chambre basse, les partisans de Roosevelt l'emportaient trois contre un sur le GOP (Grand Old Party: les Républicains).

Dans trente-trois concours au poste de Gouverneurs d'Etats, le vent soufflait également vers le parti démocrate. Les Démocrates furent élus Gouverneurs dans sept Etats et ils prirent l'avantage dans une vingtaine d'autres.

DEPUIS CENT SEIZE ANS

A moins d'un revirement improbable, dans le pointage final, Roosevelt aura reçu la plus grande majorité au Collège électoral que la République ait connue en cent seize ans.

En 1820, James Munroe recueillit tous les votes du Collège, sauf un seul qu'on avait délibérément retenu pour garder à George Washington l'honneur d'une victoire unanime.

Tandis que le Président, souriant et heureux, recevait les applaudissements de ses voisins à sa maison ancestrale à Hyde Park, N.-Y., on lui apporta un message de son adversaire républicain qu'il avait défait à plate-couture.

"La nation a parlé, lui télégraphia de Topeka, Kansas, le Gouverneur Landon. Chaque citoyen américain acceptera le verdict et travaillera pour la cause commune du plus grand bien du pays. Voilà l'esprit de la Démocratie. Agréez mes sincères félicitations."

Le Président répondit: "Nous tous, Américains, travaillerons maintenant ensemble pour le bien commun."

OUVRIERS ET FERMIERS

Comme on s'y attendait, la force de Roosevelt fut particulièrement remarquable dans les villes, centres des ouvriers industriels. La ville de New-York donna l'air d'aller en lui roulant une majorité de plus de 1.-500.000. Les centres urbains de l'Ohio, de l'Illinois et même de la Pennsylvanie, ci-devant une forteresse républicaine emboitèrent le pas.

Egalement significative fut le balayage de Roosevelt dans les vastes régions des agriculteurs et des éleveurs de l'Ouest. Dans cette région, les Républicains avaient condamné la politique de "bons voisins" du Président à cause de la réciprocité.

LA POLITIQUE DE LAURIER

Landon avait rondement critiqué les importations agricoles toujours croissantes du Canada, selon le traité commercial conclu entre le Dominion et les Etats-Unis. Il avait déclaré: "Nous pouvons être de bons voisins sans donner la clef de la serrure."

Les premiers rapports donnaient la victoire à Roosevelt dans l'Etat du Kansas. Ce fut très humiliant pour le candidat républicain de se faire battre dans son propre Etat.

Dans les Etats de Washington et de l'Oregon, les Républicains avaient de nouveau attaqué la réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis à cause de ses dispositions pour le commerce du bois. Mais ici encore, les rapports étaient de deux contre un en faveur du Président Roosevelt.

Ce fut partout la même histoire. Au Wisconsin, par exemple, les Démocrates et le parti fermier-travailliste avaient conclu une entente. Après que Roosevelt eut invité les candidats de son propre parti sur le "ticket" de l'Etat à se retirer en faveur des candidats approuvés par le Gouverneur Philip LaFollette, les Républicains cherchèrent à attirer à eux les Démocrates "qui avaient été abandonnés" selon eux. Et cependant le Wisconsin vota deux contre un pour Roosevelt.

LE TROISIEME PARTI DISPARAIT

La menace du troisième parti du Représentant William Lemke, porte-étendard du "Union Party", s'effaça du portrait dès les premiers rapports. Lemke fut éclipsé dans tous les Etats.

Lemke, appuyé par l'abbé Charles Coughlin et son "Union pour la Justice Sociale" ainsi que par le groupe du Dr Francis Townsend pour les pensions de vieillesse, avait prédit que l'élection présidentielle serait lancée en Chambre des Représentants parce qu'il pourrait empêcher l'un ou l'autre des candidats des vieux partis de remporter une majorité.

LES FAUX PROPHETES

Les rapports ont classé Lemke parmi les faux prophètes tels que la revue "Literary Digest", le gros éditeur jaune William Randolph Hearst et John Hamilton, gérant de la campagne du GOP.

Parmi les candidats présidentiels des partis secondaires, Norman Thomas, socialiste, contempla le triomphe du New Deal et commenta: "Ceux que Lincoln appelait le peuple ordinaire ont affirmé leur pouvoir..."

Earl Browder, candidat communiste à la Présidence, rappelant que les adversaires de Roosevelt le qualifiaient de "rouge", a dit: "Les résultats de l'élection mettent à leur place ceux qui agitent le rouge. Ils constituent une défaite pour les pires réactionnaires mais non une victoire décisive pour les progressistes."

Dans un message de félicitations au Président Roosevelt, l'American Labor Party dit: "Votre glorieuse victoire est un triomphe pour le peuple américain, qui mérite d'être félicité pour avoir répudié le champion des privilèges spéciaux et pour avoir appuyé le progrès social, économique et politique."

LE PROCHAIN CONGRES

Le prochain Congrès envisagera un agenda surchargé. En plus de la sécurité sociale, de la législation ouvrière, des nouvelles lois pour aider les fermiers, des mesures sur les impôts, plusieurs mesures d'urgence du New-Deal y compris le pouvoir du Président pour négocier des traités de réciprocité commerciale, expireront prochainement.

Au Sénat, on s'occupera incessamment du projet de traité de canalisation du Saint-Laurent avec le Canada. On sait que le traité ne put réunir les deux-tiers des votes du Sénat, proportion exigée par la Constitution pour l'adoption d'une loi ou d'un traité, quand le Président avait soumis le projet en Chambre Haute, il y a deux ans. Le Président est confiant de le faire adopter maintenant, en lui faisant subir les amendements nécessaires.

Le Congrès sera plus démocrate qu'en 1932, à l'origine du New-Deal. Plusieurs vétérans républicains ont été battus: notamment le Sénateur Metcalf du Rhode-Island, le Sénateur Hastings, du Delaware; le Sénateur Barbour, du New-Jersey, et même le Sénateur McNary, de l'Orégon, leader républicain, dont le sort était douteux.

Deux "institutions" du Sénat, Borah, de l'Idaho et Norris, du Nébraska, ont été réélues. Le Sénateur J.-Hamilton Lewis, de l'Illinois, a établi un précédent en se faisant réélire dans cet Etat.

Parmi les autres leaders réélus au Congrès, mentionnons le représentant Snell, de New-York, chef républicain en Chambre; le Speaker Bankhead, de l'Alabama, le Représentant O'Connor, de New-York, président des règlements de la Chambre et le Représentant Boland, de Pennsylvanie, whip démocrate. Par contre le Représentant Florence Kahn, Répub. de Californie, et les Représentants Ransley et Darrow, Républicains de la Pennsylvanie, ont été défaits.

Le Michigan, berceau du parti républicain, a donné une plus forte majorité au candidat démocrate qu'en 1932.

LA FOULE DANS TIMES SQUARE

(Presse associée)

NEW-YORK, 4.—Plus de 500.000 personnes, selon la police s'entassaient à Times Square à 11 heures 30 hier soir, où le "New-York Times" donnait les résultats de l'élection au fur et à mesure de leur réception. L'inspecteur Patrick McCarthy croit qu'après la sortie des théâtres, il y aura entre 750.000 et 1.000.000 de personnes à Times Square.

LES PREMIERS JOURNAUX QUI ONT ANNONCE LA VICTOIRE DE ROOSEVELT

(Presse associée)

NEW-YORK, 4. Le "New-York American" a annoncé à 9 heures 30, hier soir, que le président Roosevelt avait été réélu. Le "New-York American" journal de Hearst, a appuyé durant la campagne la candidature du gouverneur Landon.

KANSAS-CITY, Missouri, 4. — (Presse associée)

Le "Kansas-City Star", qui a appuyé la candidature de Landon, a dit dans sa première édition électorale, hier soir que les "premiers résultats indiquaient une victoire dans la proportion d'un "lanslide" en faveur de Franklin-D. Roosevelt pour ce qui est du collège électoral".

(Presse associée)

NEW-YORK, 4. — Le "New-York Times", à 10 h. 20 hier soir a fait paraitre sur son tableau lumineux au-dessus de Times Square le message suivant: "Roosevelt réélu". La police estime que plus de 100.000 personnes étaient réunies, en ce moment, dans Times Square.

LE "LITERARY DIGEST" S'EST TROMPE

(Presse associée)

NEW-YORK, 4. — M. Wilfrid-J. Funk, rédacteur en chef du "Literary Digest" a déclaré hier soir qu'il trouve très étonnant que Roosevelt semble avoir une victoire qui prend la proportion d'une avalanche. Le vote de paille du "Literary Digest", qui avait la réputation de ne jamais se tromper, avait prédit que Landon serait victorieux.

CONSTABLE TUE

Dans les montagnes du Kentucky, deux incidents regrettables ont marqué la votation. Le constable Brock Sizemore a été tué dans le comté de Knox. Un nommé Kinley Baker qui, dit-on, a admis avoir tiré sur le constable, a expliqué sa conduite en disant que celui-ci avait tenté de l'arrêter. A. McRoberts, un officier électoral, a été blessé dans une rixe survenue dans un bureau de scrutin.

D'après les rapports, il se serait produit peu d'actes de violence dans les autres parties du pays. De très nombreuses arrestations cependant, ont été opérées pour fraude électorale.

PREMIERS SENATEURS ELUS

Les premiers sénateurs qui ont été élus sont les sénateurs Carter Glass, de Virginie, Pat Morrison et James Burnes, démocrates, des Etats de Missouri et de la Caroline du Sud et Morris Sheppard, du Texas.

Aucun sénateur républicain n'avait été élu à 11 h. 30. Cependant, Henry Cabot Lodge avait l'avance sur James Curley dans l'Etat de Massachusetts.

Dans le Michigan, le candidat démocrate, Prentiss Brown, avait l'avance sur le candidat républicain Wilber Brucker. Ces deux candidats se disputent le siège de feu le sénateur James Couzens, républicain favorable à Roosevelt.

Wilbur Cross, gouverneur démocrate de 74 ans, était réélu dans le Connecticut et le gouverneur démocrate Robert Quinn dans le Rhode-Island.

A L'AUDITORIUM CE SOIR A 9 HEURES

Son Excellence Lord Tweedsmuir, Gouverneur Général du Canada, qui rehaussera de sa présence, ce soir, le Gala annuel de la Sûreté municipale. Son Excellence arrivera à l'Auditorium à neuf heures, escortée par les policiers municipaux.

LES RESULTATS ELECTORAUX

A 11 heures ce matin, selon la Presse Associée.

	Nombre des districts électoraux	Nombre des districts dont on sait les rapports	VOTE POPULAIRE Roosevelt	Landon
Alabama	2,300	1,000	131,799	18,564
Arizona	443	365	53,361	20,530
Arkansas	2,156	499	41,736	6,876
Californie	11,716	8,007	1,062,231	514,477
Colorado	1,520	575	81,405	56,237
Connecticut	169	169	381,374	278,110
Delaware	232	194	48,279	37,985
Floride	1,322	762	151,430	45,727
Géorgie	1,766	755	166,238	19,858
Idaho	793	553	75,539	40,327
Illinois	7,912	6,328	1,792,732	1,172,930
Indiana	3,840	2,590	675,701	474,983
Iowa	2,442	920	221,832	168,318
Kansas	2,690	1,178	289,520	244,698
Kentucky	4,299	2,282	309,265	191,416
Louisiane	1,584	180	73,625	7,545
Maine	633	614	124,375	165,551
Maryland	1,453	1,395	371,783	219,316
Massachusetts	1,765	1,308	678,016	570,707
Michigan	3,469	2,153	562,786	415,620
Minnesota	3,724	924	219,577	106,921
Mississippi	1,659	147	21,683	713
Missouri	4,357	3,445	838,946	515,345
Montana	1,237	468	79,531	29,042
Nébraska	2,031	592	77,528	57,335
Nevada	256	201	14,634	6,040
New-Hampshire	295	294	106,088	103,467
New-Jersey	3,581	3,040	1,034,521	683,689
Nouveau-Mexique	914	385	59,907	30,101
New-York	8,950	8,291	3,158,741	1,980,233
Caroline du Nord	1,860	934	335,581	85,449
Dakota du Nord	2,245	705	57,142	25,640
Ohio	8,600	5,293	956,798	653,406
Oklahoma	3,421	2,505	356,353	158,580
Orégon	1,625	946	96,433	52,043
Pennsylvanie	8,010	7,134	2,107,969	1,542,594
Rhode-Island	245	245	166,667	124,816
Caroline du Sud	1,272	700	83,987	74,581
Dakota du Sud	1,958	1,156	92,391	74,581
Tennessee	2,295	1,928	277,951	120,704
Texas	254	186	350,651	47,481
Utah	801	253	37,484	18,395
Vermont	248	248	62,149	80,960
Virginie	1,704	1,604	223,883	93,025
Washington	2,881	1,026	142,678	67,806
Virginie Occidentale	2,347	1,352	305,728	193,286
Wisconsin	2,927	2,073	573,133	268,054
Wyoming	676	477	40,831	24,975
Totaux	122,778	80,311	19,334,959	11,940,389

Les indices du vote électoral donnent à Roosevelt 523 votes au Collège et à Landon, huit.

$20.951.710 pariés sur les chevaux au Canada en 1936

27 associations de courses ont tenu 35 séances, soit 300 jours globalement.

Les courses de chevaux au Canada en 1936 ont été presqu'aussi nombreuses qu'en 1935, rapporte le ministère de l'Agriculture. Au cours de l'année, 27 associations de courses ont tenu 35 séances, soit globalement 300 jours de courses, comparativement à 26 associations, 38 séances et 321 jours de courses en 1935.

Le total des paris a été de $20.-951.710 comparativement à $20.891.-669 en 1935, soit $60.041 de plus. La somme payés en prix cette année s'est élevée à $1.002.794.75, comparativement à $1.065.835.00 l'an dernier, soit $63.040.25 de moins.

Dans Québec, en 1936, il y eut 56 jours de course. Les recettes d'entrée furent de $28.296.85. Les paris se sont élevés à $1.565.744 et les prix payée à $119.600. En Ontario, il y eut 113 jours, $334.500.50 en recettes, $13.319.756.00 en paris, $528.500 en prix. Dans le cas de ces deux provinces, les chiffres sont moindres que l'an dernier.

Le programme de la soirée du 8 nov. au théâtre Rideau

Les orateurs au programme seront Mgr Camille Roy, le R. P. Joseph Hébert, O.M.I., et M. Joseph Dansereau.

L'orateur d'Ottawa au grand ralliement canadien-français de dimanche soir prochain, au théâtre Rideau, sera le R. P. Joseph Hébert, O.M.I., recteur de l'Université. Le porte-parole de Montréal sera M. Joseph Dansereau, deuxième vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Métropole. Nous avons déjà annoncé que Mgr Camille Roy, recteur le l'Université Laval de Québec, viendrait parler de l'organisation du Congrès de la Langue française qui aura lieu à Québec l'an prochain.

Ainsi, la vieille Capitale, la Métropole canadienne et la cité des parlementaires fédéraux fraterniseront à ces mémorables assises qui ont lieu sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa. aS Seigneurie le juge Albert Constintineau, premier président de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario, y présidera.

Le poste CKCH de Hull irradiera les principales parties du programme. Des cartes d'entrée spéciales retiendront les sièges jusqu'à 8 h. 15 après quoi la salle sera ouverte au grand public. La soirée commence à 8 h. 30 précises. Dans la distribution des cartes, la préférence sera accordée aux invités d'honneur, aux délégués et aux membres de la St-Jean-Baptiste. Après 8 h. 15 cependant, il y aura un certain nombre de sièges auxquels la population en général aura libre accès.

Ce ralliement a été organisé par l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, avec l'appui de l'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario.

M. DE TESSAN AU COLLEGE DE ST-ALEXANDRE

ACCOMPAGNE DU MINISTRE DE FRANCE A OTTAWA, ET DE M. PIERRE CLAUDEL

M. François de Tessan, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil de France, chargé des affaire d'Alsace et de Lorraine, de la liaison avec le Quai-d'Orsay et de l'étude des questions extérieures à la présidence du Conseil, l'un des hommes politiques les plus en vue du moment, en France, a profité de son passage à Ottawa pour rendre visite au collège des Pères du Saint-Esprit, à Saint-Alexandre-de la-Gatineau.

M. de Tessan était accompagné de M. Brugère, le ministre de France à Ottawa, et de M. Pierre Claudel, fils de l'ambassadeur.

Invité à parler des affaires d'Europe par le R. P. Droesch, supérieur de l'Institution, qui le présenta aux élèves, M. de Tessan a dit à son jeune auditoire que la liberté de parole qui est absolue en France fait surgir au grand jour bien des conflits d'opinion, mais qu'il ne faut pas s'en inquiéter outre mesure, et que la crise actuelle s'explique par le réajustement économique qui se fait actuellement en France, et qui ne peut s'accomplir sans heurter bien des susceptibilités et bien des intérêts.

M. de Tessan dit aussi son plaisir de visiter la maison où ses jeunes cousins (les fils de M. Brugère) ont étudié. Il termina en annonçant un congé qu'il avait sollicité du supérieur pour les élèves.

M. de Tessan est parti hier aprés-midi pour New-York, d'où il s'embarquera pour rentrer en France.

QUÉBEC A INCORPORÉ SES SCOUTS

Le gouvernement a érigé en corporation civile la fédération des scouts catholiques.

LE DR TRUDEL

(De notre correspondant)

GALERIE DE LA PRESSE, QUEBEC, 4 novembre. — Le bill constituant en corporation civile la Fédération des Scouts Cahtoliques de la province de Québec a subi sa troisième lecture sur la fin de la séance de l aChambre, hier après-midi. Cette législation fut pilotée par le Dr Marc Trudel, orateur suppléant et député de Saint-Maurice. Le gouvernement comme l'opposition ont pleinement approuvé ce projet de loi.

En comité plénier sous la présidence de M. Patrice Tardif, (Frontenac) le Dr Trudel expliqua le but de cette loi faisant auparavant un bref eloge de l'oeuvre accompli par l'association des scouts catholiques. "On demande, dit-il, d'établir la fédération en corporation afin d'atteindre avec plus de facilité le but que l'ont poursuit. Ceux qui connaissent ce mouvement savent quels services appréciables il a rendus à la jeunesse. Le but est de réunir en une seule fédération toutes les associations scoutes de la province."

M. Duplessis expliqua que c'était un bill présenté à la dernièrer session, mais qui n'avait pu être sanctionné à cause de la dissolution des chambres. Il ajouta aussi que le gouvernement prenait le bill à ses charges et qu'on n'avait pas la moindre hésitation à lui donner l'appui du gouvernement.

M. Bastien se fit l'interprète de l'opposition pour dire qu'elle le secondait bien volontiers.

Le bill fut ainsi adopté en troisième lecture.

UN AUTRE BILL EN DEUXIEME

L'orateur fit ensuite la deuxième lecture du bill qui modifie la loi prolongeant le délai de la prescription des taxes municipales et scolaires. La discussion aura lieu à la prochaine séance.

ROOSEVELT INAUGURE EN JANVIER

WASHINGTON, 4. — Grâce à l'amendement adopté en 1933, la nouvelle administration des Etats-Unis sera inaugurée le 20 janvier 1937 au lieu du 4 mars traditionnel. Le Président Roosevelt sera donc assermenté en plein hiver, sur une plateforme qui sera érigée au portique est du Capitol. S'il fait trop froid, la cérémonie sera tenue à l'intérieur à cause de l'âge avancé et de la santé délicate de plusieurs juges de la Cour Suprême. Mais l'architecte David Lynn projette une estrade de 12,000 spectateurs pour l'inauguration.

NOMBRES-INDICES DES TITRES MINIERS

D'après les statistiques officielles, la cote des prix sur les titres miniers est légèrement plus faible cette semaine que celle de la semaine dernière. L'indice des titres a baissé d'une fraction à 158.7, celui de la semaine dernière étant de 159.4. Il y a cependant une énorme amélioration sur l'indice correspondant de l'an dernier 119.1.

Lisez "Presse-Radio-Cinéma", pour apprendre comment les catholiques doivent agir à leur égard.

L'AFFAIRE PALMER SE CONTINUE

Deux autres témoins comparaissent ce matin à Eastview.

OPINION D'UN CLERGYMAN

La défense a aujourd'hui appelé des médecins au secours de sa cause dans le procès de Dorothea Palmer, accusée de propagande pour la diffusion d'instruments antifécondants, dont le procès continue toujours de s'instruire en cour du magistrat d'Eastview. Les affaires se continuent activement. Les récents témoins ont été de beaucoup moins longtemps sur la sellette que le Révérend Claris-Edwin Silcox, dont le long contre-interrogatoire constitue presque un record dans les annales judiciaires de la province. La défense s'évertue toujours à prouver que les actions présumées de l'accusée auraient été accomplies pour le bien public. C'est ainsi que ce matin après avoir appelé hier un économiste et deux ministres protestants, elle avait recours à l'autorité du Dr William Scott, professeur d'obstétrique et de gynécologie à l'Université de Toronto.

Questionné au sujet de l'opuscule dont il est fait mention dans l'accusation, le Dr Scott déclara qu'il ne voyait rien d'une annonce en cette chose. "Ce ne sont que des renseignements, opine-t-il, et les méthodes qui y sont décrites sont les plus efficaces et les moins dangereuses de l'heure présente. Ce sont les méthodes modernes et elles sont de beaucoup supérieures à celles d'il y a vingt ans. Néanmoins on n'a pas encore trouvé l'instrument ou le médicament idéal pour enrayer radicalement les naissances et le témoin avoue que la continence est le seul moyen efficace à 100 pour cent capable de contrôler la natalité.

Le Dr Scott déclara que la "vieille école" de la profession médicale était opposée à l'usage d'antifécondants et que quelques-uns des médecins l'étaient non pas à cause de leurs principes médicaux, mais plutôt à cause de leurs principes théologiques.

Le témoin fut également appelé à se prononcer au sujet de la mortalité infantile.

LE Dr HUTTON

Le Dr William Hutton fut le témoin suivant. Il est officier médical de la ville de Brantford, Ont., depuis 1919. Il se prononça en faveur de l'oeuvre poursuivie par l'accusée et déclara même qu'il n'aurait aucune hésitation à employer celle-ci dans sa clinique de Brantford. Il reprend son témoignage cet après-midi alors qu'il sera contre-interrogé par Me Raoul Mercier, procureur de la couronne.

CONCLUSION CETTE SEMAINE

En causant avec les avocats des deux parties ces jours derniers nous avons appris que le procès se terminera probablement cette semaine. On siégera jusqu'à dimanche s'il le faut.

Le procès marche depuis déjà plusieurs jours. Au delà d'une trentaine de témoins ont comparu jusqu'ici et plus d'une centaine de pièces à convictions ou de pièces à acquittement reposent entre les mains du tribunal. On a même enregistré comme "exhibits" des volumes d'encyclopédie. Certains témoins experts apportent à leur témoignage le soin d'une véritable thèse. Ils transportent avec eux des sacs de voyages remplis de livres écrits par des protagonistes du contrôle de la natalité et qui peuvent être cités à l'appui de leurs avancés. En un mot l'instruction a déclanché une suite de considérations au cours desquels on a étudié certaines conditions particulières à bonne majorité des pays de l'univers.

OPINION D'UN CLERGYMAN

Le témoin Maurice Zeidman, un clergyman presbytérien qui est directeur du Scott Institute de Toronto, a prédit hier après-midi que des groupes religieux, qui condamnent aujourd'hui le contrôle de la natalité, érigeront peut-être un jour des monuments à Mlle Dorothea Palmer, l'accusée, et à son patron A.-R. Kaufman, fabricant de produits anticonceptionnels. Le Révérend Zeidman accuse les sectes religieuses, qui s'opposent au contrôle de la natalité, d'être un siècle en retard. Ceux qui ne pensent pas comme lui, dit-il, semblent des "morons".

Me Raoul Mercier a lu au témoin des résolutions de la Lambert Conférence et du Comité de la Famille et du Foyer de la Fédération des "Churches of Christ in America", mettant les gens en garde contre les antifécondants et les encourageant à pratiquer la continence. Le Révérend Zeidman prétend qu'en renseignant tout le monde sur le contrôle de la natalité on n'encourage pas les gens, qui ne sont pas mariés, à pratiquer des relations conjugales. Le principal devoir des époux, dit toujours ce clergyman, ce n'est pas de fonder une famille mais de glorifier Dieu. Sans donner naissance aux enfants, les époux peuvent faire oeuvre de chair, soutient-il. A l'épouse de décider si le couple doit ou non avoir des enfants.

Un autre clergyman, le Révérend T.-F. Summerhayes, secrétaire du Toronto Anglican Diocesan Council for Social Service, a affirmé que Mlle Palmer n'a rien fait de mal, sauf "pour une exception". Il fait exception pour la femme non-mariée et mère d'un enfant que Mlle Palmer avait approchée à Eastview. Le clergyman opine qu'une femme a le droit de refuser de devenir mère si sa santé laisse à désirer ou si les revenus du foyer ne le lui permettent point. Les enfants, dit M. Summerhayes, ont droit à une bonne santé, une bonne alimentation, une bonne éducation et instruction. Il classe Mlle Palmer comme une "social worker" dans le stage préliminaire.

TRURO, 4—Les délégués du district No 6 des United Mine Workers d'Amérique ont formulé des félicitations à M. John-L. Lewis, président international de l'union, pour le résultat des élections d'hier aux Etats-Unis.

Carnet Mondain

Son Excellence lord Tweedsmuir a reçu M. Raymond Brugère, ministre de France à Ottawa, et M. François de Tessan, sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil Français, hier matin.

* * *

M. et Mme J.-A. Mann, de Montréal, et Mlle Jean Wylie, d'Ardrossan, Ecosse, ont déjeuné à Rideau-Hall, hier, avec Son Excellence lord Teedsmuir.

* * *

MM. T.-A. Crerar, J.-E. Michaud, Ian Mackenzie, Paul Leduc et T. Wayling ont assisté lundi dernier au dîner en l'honneur de M. George McGullagh, le nouveau président du "Toronto Globe".

* * *

Mme Robert Taschereau et Mme J. Simard, de Québec, qui passent quelques jours dans la capitale, sont descendues au Château-Laurier.

* * *

M. et Mme C.-E. Forget, de Sainte-Agathe-des-Monts, furent les invités pendant quelques jours, de Mlle Eliane Lavoie.

* * *

A la causerie de M. René Demogue, hier au Château Laurier devant le public de l'Alliance Française on remerquait Son Excellence M. Raymond Brugère, Ministre de France et Mme Brugère; M. l'hon. Fernand Rinfret, Secrétaire d'Etat; l'hon. juge Thibaudeau Rinfret et Mme Rinfret; Mme Cairine Wilson, Sénateur, et Mlle Cairine Wilson; le Sénateur et Mme Louis Côté; l'hon. juge E.-R. Angers et Mme Angers; l'hon juge H.-A. Fortier; M. J.-O. Patenaude, Imprimeur du Roi; et Mlle Patenaude; M. Félix Desrochers, conservateur de la Bibliothèque du parlement; M. et Mme A.-J. Major; M. et Mme Paul Ouimet; M. et Mme Henri de Lageneste; M. et Mme Maurice Ollivier; M. et Mme Maurice Morissette; M. P.-L. Barron; M. Louvigny de Montigny, Mme et Mlle de Montigny; M. e tMme Hector Allard; M. Edmond Cloutier; M. et Mme Jean Genest; M. et Mme A.-L. Normandin; Mme H.-S. Béland; S. H. le juge Constantineau et Mlle Constantineau, ainsi qu'un grand nombre d'autres.

M. KING SERAIT ICI VENDREDI

Comme nous le disions il y a quelques jours, le premier ministre King est attendu à Ottawa vendredi matin Aucun ministre du cabinet fédéral ne se rend à Québec pour l'y accueillir, à cause du surcroit de travail que chacun a à Ottawa. Le premier ministre sera le principal orateur au banquet de la Société des Nations au Canada, lundi soir. Au nombre de ceux qui ont signifié leur intention d'assister à ce banquet, on note Sir George et Lady Perley, le Dr et Mme R.-J. Manion, M. et Mme C.-A. Dunning, M. Norman et la sénatrice Cairine Wilson, M. Ernest Lapointe, le sénateur W.-E. et Mlle Joan Foster, M. Hugh Guthrie, le Dr et Mme H.-M. Tory, le colonel Willis et Mme O'Connor, le colonel H.-D.-G. et Mme Crerar, M. Fred Bronson, M. et Mme K.-A. Greene.

Le président de la commission nationale du placement, M. Arthur Purvis, a reçu un message du premier ministre par lequel M. King fait l'éloge du projet d'amélioration des demeures, lancé par la commission, et le recommande à la population canadienne comme un moyen de stimuler l'emploiement et de faire des heureux.

BRONCHITE CHRONIQUE

"La toux m'ennuyait de plus en plus. Un soir que j'étais en proie à une mauvaise quinte, l'on me conseilla d'essayer RAZ-MAH. J'en obtins un grand soulagement dès la première dose." —M. C. G. Weldon, 4543, avenue Wilson, Montréal.

Les Capsules RAZ-MAH dégagent vite le flegme, font cesser la toux, facilitent la respiration. Soulagement avec une boite de $1 ou argent remis.—50¢ et $1 aux pharmacies. 377FR

RAZ-MAH
AUTHENTIQUE DE TEMPLETON

FATIGUEE et IRRITABLE

VOUS sentez-vous faible et nerveuse? Votre travail de maison est-il un fardeau? Prenez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Mme M. A. Kelly de Woodstock, N. B., dit: — "J'étais faible et épuisée. Une voisine m'apporta votre Composé Végétal. Il m'a fait tant de bien que j'en prends maintenant au retour de l'âge."

Achetez-en une bouteille *maintenant*. C'est peut-être exactement le remède qu'il VOUS faut.

Essayez le COMPOSE VEGETAL de *Lydia E. Pinkham*

Carnet du cinéma

MERCREDI, LE 4 NOV. 1936

Comme au Rideau revient, ce soir, le très beau film "Maria Chapdelaine", il convient d'en dire un mot.

Le roman de Louis Hémon, grâce à l'intelligence et aux belles qualités du cinéaste Julien Duvivier, n'a rien perdu de son charme et de sa vérité à l'écran. Au contraire, il en est en quelque sorte grandi, rendu plus beau, plus à la portée du grand public. On voudra donc voir ou revoir Madeleine Renaud, Jean Gabin, Fred Barry, Bacqué, Suzanne Desorès, Alexandre Rignault, Thomy Bourdelle, Daniel Mendaille, Le Vigan, J.-P. Aumont et autres qui animent les personnages de Louis Hémon avec une conscience qui honore ces artistes magnifiques.

Le 2e film "Volga en Flammes" constitue un bon divertissement pour les habitués du Rideau.

Ce soir et demain, films français pour adultes au Laurier.

Bon au Regent.

Inoffensif pour adultes au Capitol et au Centre.

V. B.

Le procès de G. MacLaren et de R. Fletcher

ILS SONT SOUS LE COUP DE TRENTE-DEUX ACCUSATIONS DE VOL ET DE FALSIFICATION.

(Presse canadienne)

GODERICH, Ont., 4. — Le procès de deux anciens agents de change de Toronto, Gordon MacLaren et Robert Fletcher, qui sont sous le coup de trente-deux chefs d'accusation de vol et de falsification, s'est ouvert aujourd'hui sous la présidence du juge Nicol Jeffrey.

Le grand jury de la cour d'assise de Huron a déclaré hier qu'il y avait matière à procès sur les trente-deux accusations.

MacLaren et Fletcher ont fait affaires à Toronto jusqu'en avril dernier, temps où la commission de sécurité ferma les portes de leurs bureaux. On allègue que près de cent mille dollars sur les cent cinquante mille en garanties, que John Huggard, avocat de Seaforth, a avoué avoir volés, ont passé aux mains des deux agents de change de Toronto et furent aussi volés par les accusés.

Vente ou échange de propriétés, d'articles, etc., tout cela s'opère facilement au moyen d'une annonce classée dans le "Droit".

MM. L.-W. Brokington et René Morin, président et vice-président respectivement du conseil seil dadministration de Radio-Canada, qui devaient révéler hier soir au micro de CRCO, les grandes lignes des projets immédiats du nouvel organisme, en ont été empêchés par le prolongement de la réunion initiale du conseil. On nous annonce que MM. Brockington et Morin parleront ce soir à l'heure déjà annoncée, et que leurs discours seront relayés par tous les postes de Radio-Canada.

REVENONS AU BON SENS, DIT M. DUPLESSIS

(suite de la 1ere page)

Un peu plus loin, M. Duplessis affirma que, comme premier ministre, de Québec, il était nettement opposé à la conversion des dettes. "Parlant au nom du gouvernement", dit-il, "je déclare que je suis contre la conversion des dettes. Nous ne saboterons rien. Nous ne sommes pas des révolutionnaires, mais nous voulons l'évolution. Nous ne confisquerons rien".

L'annonce que la province se ferait à la conférence d'Ottawa le mois prochain le champion d'une baisse générale des taux d'intérêt a quelque peu relégué à l'arrière plan le débat prolongé sur le bill du moratoire qui, une fois la discussion finie, subit sa troisième lecture sur division.

L'INCIDENT HAMEL

L'un des points saillants de la discussion fut l'attaque du Dr Philippe Hamel contre la législation soumise par l'hon. Joseph Bilodeau, ministre des Affaires municipales et du Commerce. La sortie du député de Québec-Centre a permis à l'opposition d'accuser le gouvernement d'insincérité et de camouflage. Les honorables T.-D. Bouchard et Cléophas Bastien allèrent même jusqu'à dire que l'on voulait tromper le petit propriétaire en soumettant à l'Assemblée législative un bill au titre ronflant, mais d'une efficacité douteuse.

Le premier ministre répliqua avec vigueur tant au Dr Hamel qu'à ses critiques de la gauche. Le ministre des mines, l'hon. Onésime Gagnon, nota que l'opposition n'avait pas le droit de profiter des remarques du député de Québec-Centre pour jeter la pierre au gouvernement. Il rappela qu'au cours de la dernière compagne électorale le député de Saint-Hyacinthe ne se gêna pas pour qualifier de grossières exagérations les avancés du Dr Hamel. Pour ce qui est de l'accusation d'insincérité, il ajouta que la gauche était bien mal venue d'y laisser croire, puisqu'un autre bill est déjà au feuilleton de la Chambre en vue d'établir dans Québec un taux d'intérêt à trois pour cent dans les limites de la juridiction provinciale.

CHEF D'OPPOSITION IDEAL

Le débat, particulièrement animé, eut ses côtés amusants quand, par exemple, M. Duplessis déclara ironiquement que son vis-à-vis de la gauche, M. Bouchard, était le meilleur chef de l'opposition que la législature de Québec ait jamais eu.

Ont aussi pris part à la discussion: l'hon. Joseph Bilodeau, l'hon. William Tremblay, ministre du travail; l'hon. François Leduc, ministre de la Voirie; MM. Laurent Barré, Rouville; Jonathan Robinson, Brome; Adémar Raynault, l'Assomption; Léo Casgrain, Rivière-du-Loup.

Explications de M. Duplessis

Le député de Brome, M. Jonathan Robinson, aborda le premier le débat en deuxième lecture et en comité plénier sur le bill prolongeant le moratoire des propriétés.

M. Robinson fit quelques observations au sujet du taux d'intérêt. Le premier ministre prit ensuite la parole.

M. Duplessis: — "Cette loi est appelée à rendre de grands services Elle n'est ni complète ni parfaite, mais c'est un pas. Il faut aller au plus pressé. L'intérêt était trop élevé de façon générale. Nous n'oublions pas que le capital humain a plus d'importance que le capital argent; nous voulons le protéger tout en ne négligeant pas le second.

"A Ottawa où je me rendra le 9 décembre avec un ou deux collègues, probablement, je proposerai la réduction du taux d'intérêt".

Il faut revenir au bon sens. Tous les intéressés devraient se donner la main dans ce sens.

Le premier ministre fit, en passant, l'éloge de l'honorable Bilodeau, puis il parle de l'intérêt légal, disant que la province a le droit de le fixer. Il ajoute que le bill mentionne 5 pour cent parce que la province a le droit d'intervenir dans les contrats.

Opposé à la conversion des dettes

M. Duplessis. — "Parlant au nom du gouvernement je déclare que je suis contre la conversion des dettes. Nous ne saboterons rien. Nous ne sommes pas des révolutionnaires, mais nous voulons l'évolution. Nous ne confisquons rien."

M. Duplessis ajoute que le principe posé par le gouvernement devrait ouvrir les yeux à ceux qui ne veulent pas voir.

M. Bouchard: — "Ce bill est extrêmement important. Je ne l'ai eu qu'au moment de l'étudier. Les décisions que comporte ce bill sont de nature à léser des droits."

M. Duplessis. — "Est-ce que le chef de l'opposition veut ajourner la discussion ?

M. Bouchard. — "J'y serais favorable. On devrait comme autrefois distribuer les bills au bureau de poste."

Bouchard trouve la loi obscure

Le chef de l'opposition trouve que la loi n'était pas claire.

M. Bouchard. — Cette loi est compliquée. Elle intéresse des centaines de mille personnes. Le premier ministre ne devrait pas forcer la Chambre à étudier ce bille cet après-midi.

M. Duplessis. — Il faut procéder. Il restera la troisième lecture.

Le premier ministre parle de l'ancien régime et dit qu'il fallait suspendre les séances pour avoir des projets de loi.

M. Duplessis ajouta ensuite "Si l'opposition prend deux fois de plus qu'un homme ordinaire pour comprendre ce n'est pas de notre faute. Nous pouvons étudier le bill et le passer en deuxième lecture et renvoyer la troisième lecture à demain."

BASTIEN ET L'ANCIEN REGIME

M. Bastien — "Sous l'ancien régime il arrivait par exception que des bills fussent en retard. De coutume nous les avions toujours deux ou trois jours avant qu'ils fussent soumis à la Chambre. Sous l'ordre nouveau c'est la généralité des bills qui sont en retard. De plus c'est un mêli-mélo extraordinaire. La plupart du temps on nous distribue des bills en anglais. Ce n'est pas que je sois contre l'usage de l'anglais mais je préfère avoir des bills en français. Le premier ministre se plaignait autrefois des retards des bills. Il est loin d'améliorer la situation. Tous les bills sont en retard. Ce fut la même chose lorsqu'il s'est agi du crédit agricole provincial. C'est injuste de nous demander de voter des bills que nous n'avons pas eu le temps d'étudier."

Une voix — "Nous les avons eus en même temps que vous et nous les comprenons."

BARRE ET LE PRINCIPE DE LA LOI

M. Laurent Barré — Si le député de Berthier voulait se dispenser de dire que c'était par exception que les bills étaient en retard sous l'ancienne administration, je crois que nous pourrions nous entendre. Je me rappelle qu'il m'est arrivé plusieurs fois de ne pas vouloir discuter des bills et d'en retarder l'étude parce que je n'avais pas eu le temps de le voir. J'ai réclamé aussi plusieurs fois des bills en français. Au moins à l'heure actuelle nous avons des bills français. Je crois que si nous pouvions avoir les projets de loi une journée à l'avance se serait bien mieux.

"Je passe maintenant au principe de la loi. Personne plus que moi n'a le droit de la discuter car je fus le premier à la préconiser à une époque où tout le monde la prétendait inutile. Elle était pourtant nécessaire et elle l'est encore aujourd'hui. Cependant c'est une loi dangereuse qui ne peut pas se prolonger indéfiniment. La loi y pourvoit d'ailleurs en mettant une limite jusqu'à 1938. Il faudra alors trouver un autre remède. Pour le moment c'est un remède nécessaire qui ne doit être que temporaire.

"Pour ce qui est des intérêts je comprends que c'est une question délicate de demander leur réduction. Je n'en tiendrai aux problèmes qui intéressent les campagnes seulement.

"J'ai eu l'occasion de causer avec un des juges de la commission du concordat et il me déclarait que jamais il n'a rencontré de cas de cultivateur incapable de payer ses créances lorsqu'il ne payait pas un intérêt plus élevé que quatre et demi pour cent. La diminution du taux d'intérêt représente pourtant un danger: celui d'être injuste envers le créancier hypothécaire. Il n'est pas juste que celui qui prête dans des conditions plus risquées reçoive le même taux que l'autre dont le prêt ne présente que très peu de risques. Il est cependant nécessaire de faire quelque chose pour rétablir l'équilibre. Il est ridicule que le taux d'intérêt soit le même aujourd'hui qu'autrefois."

L'OPINION DU DEPUTE RAYNAULT

M. Adhémar Raynault — "Puisque c'est la première fois que je parle dans cette chambre, je veux féliciter le gouvernement de montrer autant de zèle à s'intéresser aux questions d'intérêt général. Je constate qu'on veut aider le petit propriétaire. C'est nécessaire parce qu'il est le soutien de notre économie foncière. Il a rendu de grands services pendant la crise et c'est lui qui s'est sacrifié en fournissant le logement aux indigents. Durant les premières années, il l'a fait pour rien et depuis quelques années il est payé mais bien imparfaitement."

"Il n'a jamais refusé de loger les indigents quand les propriétaires plus riches le firent. Je voudrais cependant que le bill présentât plus de protection et je demanderais de le faire amender de nature à permettre un délai de trois ans pour les arrérages de taxes, ceux de l'année courante et ceux des deux années précédentes. Je suggérerais aussi que l'on fournit à un organisme spécial la chance d'enquêter sur la situation des petits propriétaires."

M. Bilodeau — "Je félicite le député de l'Assomption pour ses suggestions et j'espère que l'on pourra les réaliser."

UN PIETRE SOULAGEMENT

M. Bouchard — "Je vois que la différence entre la loi actuelle et l'ancienne ne se résume qu'en une question de procédures, les procédures dans la façon d'obtenir le délai. Il suffit aussi lorsque l'intérêt excède cinq pour cent d'avoir payé au moins cinq pour cent dans le passé. Si quelqu'un a contracté un emprunt à 6 pour cent, il n'est tenu pour obtenir un délai que d'avoir payé 5 pour cent. Je comprends de plus que la différence entre 5 pour cent et le taux d'intérêt dont il a été conclu, n'est pas perdu mais s'accumule au capital et devra être remboursé lors de l'expiration du moratoire. Ceci est un bien piètre soulagement pour le débiteur hypothécaire parce que généralement les prêts sont consentis à six pour cent. Dans les grandes villes les taux d'intérêt varient entre un maximum de 6 1-4 et 6 1-2 pour cent. Le seul avantage de la loi se trouve donc la suspension durant deux ou trois ans d'un taux d'intérêt variant entre 1 ou 1 1-2 pour cent. Il ne faudrait pas pour cela tenter de faire croire aux diverses délégations qui sont venues rencontrer le cabinet qu'on est arrivé à une réduction des intérêts ou qu'elles ont gagné quelque chose. La ligue des propriétaires de Montréal, comme on l'a vu par les journaux, a pris connaissance de la loi et elle n'en est pas satisfaite. Elle a eu raison de protester car je calcule qu'il s'agit ici d'une loi presque complètement illusoire.

LES MEMES FRAIS

"De plus l'on n'a pas diminué les frais d'un sou. La seule différence est qu'on n'est plus tenu de faire une requête devant un juge mais qu'on peut s'adresser au protonotaire de la cour supérieure. On n'a pas non plus augmenté la garantie et les avantages. C'est une autre de ces grandes lois du nouveau gouvernement qui doit améliorer le sort des petits propriétaires mais elle ne dit pourtant que la même chose que les anciennes lois. Elle n'enlève pas les intérêts mais ne fait que les suspendre et l'intérêt se capitalise. Je dis que cette loi est une loi de camouflage faite pour faire croire aux petits propriétaires qu'on vient à leur secours. J'enregistre ma dissidence et je veux répéter encore une fois que je proteste parce que le gouvernement ne donne pas fair play aux députés en ne leur donnant pas l'occasion de prendre connaissance des bills avant de les discuter. La loi ne donne pas satisfaction à l'opinion publique et je suis en faveur d'une loi qui a pour but d'établir un taux d'intérêt raisonnable. Si l'on veut prendre connaissance de l'acte de l'Amérique britannique du nord je crois que l'on ne prétendra pas que la fixation de l'intérêt relève du fédéral mais qu'on comprendra que c'est du ressort provincial dans le cas des créances hypothécaires.

UNE TRIPLE AMELIORATION

M. Bilodeau — "Je vois dans la loi trois améliorations. D'abord dans la procédure. Avant il fallait une requête pour pouvoir profiter du moratoire. Il fallait avoir payé toutes ses taxes. Nous permettons des arrérages de trois ans. Il y a aussi une diminution dans le montant à payer sur l'intérêt dû. J'ai rencontré les propriétaires ce matin. Nous avons discuté la loi, M. Raynault y a proposé des amendements et ils sont partis satisfaits. Quant à la question des frais, aujourd'hui un simple dépôt donne droit au bénéfice de la loi. C'est le créancier qui doit faire les procédures."

PROLONGATION DE DEUX ANS?

Quand on vint à la lecture de l'article deux, M. Raynault proposa d'étendre à deux années le délai des arrérages de taxes pour obtenir de se prévaloir de la loi du moratoire.

M. Laurent Barré — "Cette extension du délai des arrérages présente des dangers. On ne devrait pas l'étendre d'un an. A mesure que l'on augmente le délai pour les arrérages on diminue la garantie du créancier hypothécaire."

M. Raynault — "C'est pour donner une chance à ceux qui ne se sont pas prévalus du moratoire dans le passé et qui ont besoin des effets de cette loi pour se protéger actuellement. S'ils étaient sous le moratoire auparavant il ne peut être question pour eux d'étendre les arrérages."

BASTIEN ATTAQUE TREMBLAY ET RAYNAULT

M. Bastien — "Je reproche à M. Raynault d'avoir déclaré que les petits propriétaires n'ont pas profité du moratoire."

M. Raynault voulut expliquer qu'il n'a jamais dit cela.

M. Tremblay — "Il ne comprend jamais rien."

M. Bastien — "Le ministre du travail devrait se lever pour faire ses remarques. Je suis contre l'amendement. Je trouve que c'est accorder un délai trop long qui ruinera les petits prêteurs."

M. Bilodeau — "Il s'agit ici de simples relations entre créanciers et débiteurs et cela n'affectera en rien les villes qui pourront collecter leurs taxes."

Le député de Rouville participe encore à la discussion.

M. Barré — "Je comprends qu'il peut y avoir de petits propriétaires qui croient avoir intérêt à laisser accumuler leurs arrérages de taxes. Mais est-il juste de dire à un homme qu'il va laisser dormir son capital pour permettre à celui-ci ou celui-là de ne pas payer ses taxes en temps? C'est injuste. Le petit propriétaire est digne de pitié, sans doute. Mais il y a le petit et le gros propriétaire. Or l'expérience a démontré qu'en voulant protéger le petit propriétaire on ouvrait souvent la porte au gros. J'ai été le premier à prêcher la loi du moratoire, au temps où personne n'y croyait, mais avec la réserve qu'il fallait maintenir la garantie du créancier. Il est injuste d'obliger un prêteur à voir sa garantie diminuer et de ne pas lui permettre de collecter son argent. Je crois qu'il était nécessaire de faire un pas, mais qu'on aurait pu se dispenser d'en faire deux. Une année d'arrérage de taxes était suffisante."

LES VUES DU DR HAMEL

Le Dr Hamel — "Si je comprends bien cet article du bill l'intérêt au-dessus du taux de 5 pour cent sera cumulatif jusqu'en 1938. Celui qui a consenti un emprunt hypothécaire au taux d'intérêt de 8 pour cent sera contraint de payer 5 pour cent par année, et la différence de trois pour cent ira en s'accumulant d'année en année jusqu'en 1938, année où le prêteur pourra réclamer capital et intérêts avec en plus les arrérages d'intérêts."

LES CAPITAUX SOUFFLES

"M. le président, les industriels ont soufflé leurs capitaux démesurément afin d'exiger un rendement excessif sans trop l'afficher. Aujourd'hui pour payer un revenu sur ce capital fictif, ils ont réduit le salaire du capital humain à un taux dérisoire, un prix de famine. L'ouvrier a contracté des emprunts en se basant sur un salaire raisonnable pour rencontrer ses échéances. Aujourd'hui, il gagne juste pour subvenir à une existence misérieuse et il se voit dans l'impossibilité de faire face au loyer excessif du capital qu'il a emprunté en hypothéquant sa propriété. On le dépouille à petit feu, parce que l'on ne voit pas mettre un frein aux exigences du capital. On fait simplement du camouflage pour retarder le mal. Le capital court aveuglément à sa ruine et les gouvernants devraient le protéger en mettant un terme à ses exigences. Réduire le taux d'intérêt à 5 pour cent sur les prêts hypothécaires ne protégerait pas que les emprunteurs, mais aussi les prêteurs. Si l'on continue de dépouiller le petit propriétaire, on diminuera la sécurité de la société. Celui qui ne possède plus rien et que l'on tient dans la misère devient facilement disposé aux idées les plus subversives.

MOINS PROTEGES QU'EN ONTARIO

"Au point de vue des propriétaires notre province offre beaucoup moins de sécurité que la province voisine. Et nous devrions adopter des mesures pour restreindre la diminution alarmante des propriétaires en leur apportant de véritables dégrèvements sur leurs obligations envers les créanciers hypothécaires.

"Nous nous acheminons vers la faillite générale et il est grandement temps que nous adoptions des mesures protectrices pour les propriétaires d'immeubles et le capital sain.

"Des sacrifices s'imposent de part et d'autre. Présentement une des grandes causes de souffrances de la société provient de ce que nous avons des intérêts trop élevés à payer sur une dette démesurée, disproportionnée à nos capacités de paiement.

"Prenons garde sous le prétexte fallacieux de protéger la sainteté des contrats de ne pas préparer l'effondrement de la société."

REPLIQUE DU PREMIER MINISTRE

M. Duplessis — "Je ne crois pas qu'un homme de bonne foi puisse, honnêtement, prétendre que le régime actuel n'a pas pris toutes les mesures pour sauvegarder les intérêts des petites gens. Il n'est pas un homme de bonne foi, un homme renseigné comme doit l'être un député, qui puisse dire que le gouvernement actuel n'a pas fait en deux mois plus que les anciens gouvernements en quarante ans. C'est déjà beaucoup d'améliorer. Dans les conditions, il était impossible de faire plus.

"On parle de capital. Pas un gouvernement depuis la Confédération n'a eu le courage de présenter une loi pour faire disparaître le mouillage des débentures, la source du mal. Nous avons fait cesser cet abus. C'est un acte que nous avons posé avec fermeté et que pas un homme de bonne foi ne peut ignorer.

"Nous avons pris pour la réouverture du moulin de Chandler des mesures que pas un gouvernement n'a eu le courage de prendre.

"Je ne sache pas un homme de bonne foi qui puisse ignorer ces choses-là. Dans le domaine forestier nous avons révolutionné le traitement dû au travail."

SAUVEGARDE DE LA PETITE PROPRIETE

"On parle de capital, poursuivit M. Duplessis. La loi actuelle n'est pas pour le capital et les capitalistes, mais pour la petite propriété. Si on avait pris la peine de l'étudier ou si on était capable d'en connaître la portée après l'avoir étudiée, on n'avait qu'à en lire le titre. Il est très clair. Il dit tout. N'est-ce pas un acte patriotique que d'adopter des mesures pour sauver la petite propriété et assurer la déconcentration de la richesse ? Nous posons comme principe que la petite propriété doit être protégée. Ceux qui prétendent vouloir la décentralisation s'opposent à cette loi.

HAMEL SE DIT DE BONNE FOI

Le Dr Hamel.—Je me suis permis d'attirer l'attention de la Chambre sur ce que je croyais être mon devoir. Je l'ai fait de bonne foi. Je ne regrette rien. L'avenir dira si mes remarques étaient opportunes.

"Chaque fois que j'ai eu l'occasion de féliciter le gouvernement je l'ai fait de bonne foi. On a parlé de déception. Il n'y en a pas dans mon cas. J'aime autant ma place que celle des autres aujourd'hui.

"Je fais mon devoir en surveillant la législation. Moi aussi au soir de ma vie, je ne regretterai rien des actes que j'ai posés jusqu'à aujourd'hui."

ON TROMPE LE PETIT PROPRIETAIRE

Le chef de l'opposition s'attaque à l'article 13 du bill.

M. Bouchard. — Je concours aux remarques du député de Québec-Centre. C'est un article de camouflage. Ce n'est pas cela que les Ligues de Propriétaires ont demandé. On ne donne pas au petit propriétaire ce qu'il demande. La Ligue a demandé qu'on limite les intérêts hypothécaires à 5 pour cent et non pas qu'on suspende jusqu'à 1938 la différence des taux.

Le chef de l'opposition dit qu'il n'y a pas seulement les petits propriétaires qui sont intéressés; il y a aussi ceux qui vivent de leurs propriétés.

M. Bouchard.—Je félicite le député de Québec-Centre, un homme de coeur et de sincérité qui fait honneur à la ville de Québec et à l'Assemblée législative. Le premier ministre aurait dû le traiter mieux qu'il n'a fait.

"Le premier ministre dit qu'il ne peut pas abaisser le taux d'intérêt. Il y a quatre ou cinq ans le conseil municipal de Montréal demandait à M. Bennett, qui est aussi bon avocat que le premier ministre, de réduire le taux de l'intérêt sur les hypothèques et M. Bennett répondait que cela était du ressort des provinces.

"Le député de Québec-Centre arriva avec une excellente suggestion et le premier ministre lui répond avec un discours grandiloquent et des appels aux sentiments. Il dit qu'au soir de sa vie..."

M. Duplessis.— "Je vivrai assez longtemps pour débarasser la province des canailles."

M. Bastien.— "Le premier ministre dit: "Regardez donc le titre du bill". Je réponds c'est du camouflage. J'ajoute que le ministre du travail est le roi des camoufleurs."

BILL POUR REDUIRE L'INTERET A 3 POUR CENT

B. Gagnon.— "Le chef de l'opposition n'a pas le droit de parler de camouflage quand il sait que nous présentons un bill pour réduire le taux de l'intérêt légal à 3 pour cent. Nous ne savons pas si nous sommes dans l'ordre en ce faisant. La question de l'intérêt est complexe, mais nous allons plus loin qu'aucun gouvernement."

Le ministre des mines dit que du camouflage c'est la conduite du chef de l'opposition au sujet de l'électricité, notant que M. Bouchard n'a plus eu que des paroles doucereuses à l'égard de l'ancien premier ministre après qu'il eût obtenu son portefeuille.

M. Gagnon.— "Quand nous posons un acte comme celui-là qu'on ne vienne donc pas nous accuser de camouflage. Je rappelerai la conférence que M. Henri Bourassa a prononcée hier soir et dans laquelle il disait à ceux qui se servent des encycliques de ne pas y prendre seulement ce qui faisait leur affaire."

CONCLUSION DU Dr HAMEL

Le Dr Hamel.— "Je veux faire ici une critique constructive. Le gouvernement a besoin de notre support; il traverse des temps difficiles. S'il présente un bill décrétant l'intérêt légal à 3 pour cent c'est qu'il admet que l'argent ne vaut pas plus que 3 pour cent. Je transporte l'argument sur le terrain des hypothèques. Je dis alors: "Reconnaissez donc aussi que le loyer de l'argent ne vaut pas plus que trois pour cent lorsqu'il s'agit des créances hypothécaires. Je dis cela parce que je ne veux pas qu'on me dise plus tard: "Pourquoi avez-vous gardé le silence?"."

FORTE ACTIVITE A NEW-YORK

D'après les courtiers américains, la nouvelle de la victoire de Roosevelt commença d'abord par faire légèrement rétrograder certaines utilités de leurs positions de l'ouverture. Mais bientôt l'activité fut telle qu'on avait à peine le temps d'enregistrer les ventes. Plusieurs valeurs grimpèrent à des sommets non encore obtenus cette année. Un peu avant-midi, il se fit une telle vague d'achats qu'on n'eut fini de les inscrire que plusieurs minutes après la fermeture.

Une section des professeurs de la S. St-J.-Bpte

La Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa vient d'autoriser la formation d'une section dite "section des professeurs". Ces derniers furent convoqués, et se réunirent le 1er novembre au salon de l'Institut Canadien-français. La réunion fut très représentative. Une vingtaine de professeurs de l'Ecole Normale et de professeurs et instituteurs de l'enseignement secondaire et primaire avaient répondu à l'appel de la Société Saint-Jean-Baptiste. L'inspecteur des écoles assistait aussi.

A cette réunion, les professeurs se sont montrés favorables à l'organisation de l'enseignement dirigé de la musique dans les écoles séparées de la ville. Ils ont aussi favorisé le maintien des sections juvéniles organisées par la Saint-Jean-Baptiste dans les écoles et ont offert leurs services en ce qui concerne les visites à faire à ces sections.

Ainsi formée, cette nouvelle section pourra apporter une précieuse coopération à la solution des nombreux et graves problèmes de l'éducation. Elle pourra également discuter les questions qui relèvent du domaine pédagogique qui les concerne et qui sont toutes d'actualité.

Il faut espérer que cette section vivra et jouera un rôle important dans les activités nationales et catholiques de la ville.

Poursuite de $12.000 contre D'Arcy Coulson

Les avocats Hill and Hill ont inscrit au greffe du palais de justice une poursuite en dommages-intérêts de $12.000 plus l'intérêt à 6 p. 100 à dater de juin 1934, au nom du fédéi-commissaire de la propriété de J.-T. Richards et Cie, Limitée, maison de courtage d'Ottawa qui a fait cession de bien, contre J.-D'Arcy Coulson, ancien associé de la maison.

Dans le bref, les avocats soutiennent que les $12.000 furent payés "par erreur et improprement" à M. Coulson par la maison Richards en raison d'une entente datant du 25 juin 1935, entente effectuée avec la compagnie à l'instigation du défendeur et durant le terme d'office du défendeur comme directeur de la maison. L'action découle de l'entente d'association entre feu J.-T Richards et M. Coulson.

Ce dernier nie toute responsabilité et sera défendu par Me Lee-A. Kelley, conseil du roi, et Me Byron Howard.

Le jeune Dieu

AU LITTLE THEATRE VENDREDI PROCHAIN

Nous apprenons aux dernières nouvelles que cette pièce a remporté à Montréal un succès sans précédent. Au delà de dix mille personnes ont assisté aux représentations qui ont eu lieu au théâtre Impérial et toutes sont revenues enthousiasmées.

A part le mérite de la pièce même et le jeu des acteurs dont Lucien Desbiens dit dans Le Devoir qu'il a été quasi-parfait il y a encore d'autres raisons qui contribuent à assurer un grand succès à la représentation de vendredi soir. Les décors, dessinés par l'auteur sont dit-on magnifiques, de même les toilettes des actrices sont merveilleuses. Rien n'a été négligé pour faire de ce spectacle quelque chose d'unique, l'événement social et mondain par excellence. Disons pour ne citer qu'un exemple du luxe et du chic de la soirée qui se prépare que les fourrures portées sur la scène sont évaluées à huit mille dollars.

Les meilleurs billets s'enlèvent rapidement, il serait donc préférable de se hâter de faire ses réservations et d'aller chercher ses billets au Little Theatre, ce que l'on peut faire tous les jours de 10 heures et demie à six heures.

Plusieurs projets de loi adoptés à Québec, hier

(De notre correspondant)

GALERIE DE LA PRESE, QUEBEC, 4.—L'adoption de projets de loi en troisième lecture a été la chose la plus commune à la séance de la Chambre, hier après-midi. Il n'y eut toutefois que deux bills à franchir le dernier stage à l'Assemblée Législative sans qu'il y eut le moindre débat de déclenché ou une parole d'explication de donnée. Ce sont les législations suivantes: celle modifiant la loi des mécaniciens de machines fixes et celle amendant la loi des appareils sous pression.

UN MOULIN INCENDIE

(Presse canadienne)

VANCOUVER, 4.— Le moulin de la Burrard Shingle Company, qui était évalué à $50.000, a été détruit par un incendie au cours de la nuit. Les lignes de transmission d'énergie au nord et à l'ouest de Vancouver ainsi qu'à Howe ont été désemparées.

À MONTRÉAL

L'HÔTEL "QUEEN'S"

est le rendez-vous par excellence des voyageurs

TARIF: à partir de $1.50

ADELARD RAYMOND - Vice-Président

FREIMAN'S

VENTE DE ROBES

Valeur Courante 19.75

$10.75

chacune

Une si alléchante aubaine ne se présente pas souvent! Ce sont toutes des répliques de conception de New-York! Elles seront en vente à beaucoup moins du prix courant, jeudi.

C'EST LA GRANDE AUBAINE, JEUDI

Nous approchons de la saison des fêtes . ..lorsque tous les événements sont des affaires d'importance, qui commandent les toilettes appropriées, plus somptueuses qu'antérieurement. Le magasin Freiman offre de nouveau une splendide occasion de se procurer de chics vêtements à peu de frais.

Ces robes sont confectionnées pour rencontrer les exigences de la nouvelle saison. Ces robes se présentent en riches lamés, tissus métalliques or et argent et métalliques imprimés. Il y a des combinaisons de ces riches tissus avec du véritable velours à envers de soie et nouveau crêpe de rayon. En ravissantes nouvelles teintes, fascinantes nouvelles lignes et une profusion de nouveaux détails, comprenant des tuniques, peplums, manches courtes, fronces, etc.

Nous n'en montrons que six! Il y en a beaucoup d'autres dans les tailles 12 à 20 et 36 à 42. Rien d'étonnant donc que nous prédisons votre enthousiasme lorsque vous verrez un tel attrait pour si peu d'argent.

Freiman — Deuxième Etage

A. J. Freiman Limited

Le gala de la police réunit une armée d'as

LA SÉANCE DE CE SOIR MÉRITE TOUT L'ENCOURAGEMENT

Nos constables ont réuni d'excellents gladiateurs pour leur tournoi annuel au bénéfice du fonds de bienfaisance. Syms s'attaque à Worthy.

Il y aura des pyrotechniques, ce soir, à l'Auditorium. Les boxeurs et lutteurs, qui participeront aux sept numéros du gala de la police, ont tous l'intention de faire voir des étoiles à leurs adversaires.

La première bataille commence à 8 h. 15. Comme par le passé, on s'attend à une grande foule.

On s'intéresse particulièrement à la tenue qu'aura Hervé Lacelle, champion poids-coq canadien et membre de notre équipe olympique contre Harry Hurst.

Un autre assaut de boxe opposera deux vieux ennemis: Joë Northmore, habile 126 livres du Hull Athletic Club, compte prendre sa revanche sur Maurice Brain, étoile de l'Université McGill. Ce sera pour cinq rondes au plus.

Art Crowe, notre petit coq aux poings dynamitards, livrera un beau combat, comme d'habitude, contre Roméo Gervais de la Y.M.C.A. Centrale de Montréal. Dans l'autre combat de boxe, Joë-F. Brown, 130 livres, du Preston Athletic Club, échangera des taloches et crochets avec Tommy Delaney du club athlétique Preston. Ce match n'est que de trois rondes de deux minutes chacune.

LE CLOU DU BAL

Mais le clou du gala pour beaucoup de clients sera sans contredit le combat de lutte entre Fred Syms, l'as de la sûreté municipale d'Ottawa, et Clifff Worthy, de Toronto, champion du Canada et de l'Empire britannique. L'an dernier, ces deux mastodontes ont terminé le match à chances égales.

Reg. Baby et Ab. Cavan feront leur possible dans 20 minutes pour l'emporter l'un sur l'autre. Dans l'autre combat de lutte, Stan Greene et John Hardon auront trente minutes pour triompher l'un de l'autre.

Et comme le disait tante Antoinette: "Puisse le meilleur homme gagner".

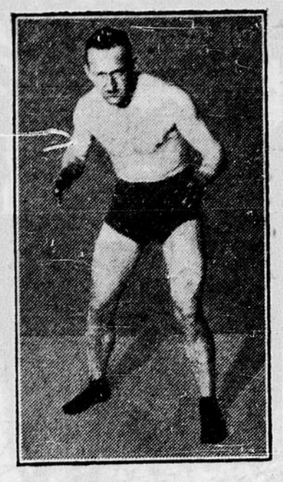

CLIFF WORTHY, solide ouvrier de la Ville-Reine, en lice ce soir au gala de la Police.

LE FRONTENAC BAT LA MARCHE

IL MENE UNE VIVE RONDE DANS LA LIGUE DE CINQ QUILLES DE HULL.

C'est l'Association sportive Frontenac qui mène le bal dans la ligue de cinq quilles de la Cité de Hull. Elle a en effet gagné à date quatorze parties contre une seule défaite. C'est une belle performance.

Le Hull-Volant suit avec 11 victoires et quatre défaites.

LE CLASSEMENT

	G.	P.	P.d.M.
A. S. Frontenac	14	1	—
Hull-Volant A.A.	11	4	3
Hull-Tennis	8	7	6
B. et B. A.A.	7	8	7
Hôtel Régal	4	11	10
Ch. de Colomb	1	14	13

À l'Ombre du Sobranié de Sport

par Gil-O. JULIEN

Il se peut que Frank Boucher, l'as des as, ne joue plus au hockey. Sa carrière d'athlète est peut-être finie!

Et tout cela parce qu'il se fracture la cheville l'été dernier durant une partie de balle.

Frank se remet trop lentement pour que les Rangers puissent compter sur ces services au cours de la prochaine campagne dans la ligue Nationale.

C'est regrettable, car on doute fort que jamais il nous soit donné de voir à l'oeuvre un athlète aux facultés aussi bien équilibrées que celles du parfait gentilhomme de la glace!

• • •

EN ANGLETERRE

Si ces jours d'activité sont comptés, Boucher ne se croisera pas les bras pour rester songeur en évoquant les souvenirs du passé.

Loin de là!

On apprend que Frank a reçu de magnats anglais des invitations pressantes d'aller outremer faire valoir ses talents.

Ne soyons donc pas surpris si quelques-uns de ces beaux jours, on nous annonce que Boucher a été nommé gérant ou instructeur d'un club dans les îles britanniques

• • •

UNE DELEGATION

Un grand nombre de sportifs locoux se proposent d'accompagner les Rough Riders à Montréal pour la joute de samedi, la dernière de la saison régulière sous les auspices du Big Four.

Après le duel farouche que Riders et Indiens se livrèrent ici, il y a trois semaines, on peu s'attendre Samedi à une affaire sensationnelle.

Et les deux troupes auront une rude tâche sur les bras!

• • •

SPORT POPULAIRE

Et ceci nous rappelle que des centaines, des milliers même de partisans accompagnent les équipes de rugby des grandes universités américaines lorsqu'il y a des parties importantes à l'étranger.

On rapporte qu'une quinzaine de trains spéciaux furent samedi dernier mis en circulation pour transporter à Evanston en Illinois tous les supporteurs du Minnesota qui voulaient voir cette troupe à l'oeuvre contre l'U. du Nord-ouest.

• • •

REJETON D'UN CHAMPION

Matey, victorieux mardi dans le Futurité de Pimlico, est un rejeton de Man O'War, fameux champion d'autrefois.

Et Walter Jeffords, propriétaire de Matey est le gendre de Sam Riddle, l'homme qui donna Man O'War au monde du turf.

• • •

DANS LA SOUPIERE

C'est le 1er janvier 1902 qu'eut lieu à Pasadéria la première partie de rugby du festival des roses.... l'U. de Michigan y blanchit Stanford, 49 à 0.... Dans la partie de rugby que l'Illinois joua avec le Michigan en novembre 1924, Red Grange ne toucha à la balle que cinq fois... mais il compta cinq touches... Charlie Lederer, bien connu dans le monde du film, a parié 100 dollars contre rien que Roosevelt serait réélu... Un dîner à New-York coûtait, hier soir, de trois à dix dollars.... Broadway s'amusait... Don Bradman, célèbre as de cricket australien, est un fervent du golf.... La ligue de balle Nationale enregistra 163 blanchissages en 1908... la ligue Américaine en eut 145 en 1908 .. Ed Lamy, célèbre patineur d'autrefois, réussit à Saranac en 1912, un saut sur patins de 27 pieds et demi... sur sept barils alignés côte à côte.

• • •

PAROLES CELEBRES

Chien de laine...mais c'est un racket...

• • •

SUR LE PONT DES SAPEURS

Lionel St-Martin se cherchant lui-même et se trouvant tout à coup... Ces prétendus banquets où l'on ne sert pas même l'ombre d'un aliment... La température maussade de novembre.... La jubilation des raquetteurs du Diable Bleu... Harry Mercier saluant les amis...

AUDITORIUM
OTTAWA'S COMMUNITY CENTRE
BILLETS DE SAISON de HOCKEY
pour les parties en cette ville des
Sénateurs
maintenant en vente au contrôle de
L'AUDITORIUM
Un petit acompte réservera les billets de votre choix pour toutes les parties y comprises les joutes de détails.
60c et 85c taxe comprise
Les billets peuvent être payés tout de suite, si on le désire.
$7.20 et $10.20
TAXE COMPRISE
JOUTE D'OUVERTURE:
AS DE QUEBEC
JEUDI, 12 NOVEMBRE

SMITH S'ENROLE

Alex Smith, vétéran d'Ottawa, a apposé sa signature à un contrat des Indiens de Springfield pour la prochaine campagne de hockey.

Marcel Raymond s'est aussi enrôlé sous l'étendard du troupeau.

Les Indien quittent Ottawa cet après-midi à destination de Springfield, où ils inaugureront samedi la saison 1936-1937.

LE CLUB CATHCART FÊTERA SES CHAMPIONS

DE BEAUX PRIX SERONT DONNÉS AUX ÉTOILES

LA FETE REUNIRA PLUSIEURS SPORTIFS EN VUE DE LA REGION. UNE INVITATION AUX AMIS.

Le club de paume au filet Cathcart invite ses nombreux amis à la grande fête qu'il monte samedi soir dans les salles de l'école Routhier, avenue Guigues, pour fêter ses champions et leur présenter des trophées dignes de leur travail au cours de la récente campagne sur les courts.

Ce sera un souper dansant et, comme le prix du billet est à la portée de toutes les bourses, la direction du club s'attend qu'un grand nombre de sportifs de la région participent au gala.

De riches prix seront distribués à ceux qui, au cours de la saison, se sont le plus distingués.

LES CHAMPIONS

Voici la liste des champions du club Cathcart pour 1936:—

Simple masculin — M. Hervé Lajoie, pour une deuxième fois de suite.

Simple féminin — Mlle Carmelle Bélanger, pour une deuxième fois de suite.

Double masculin — MM. Josaphat Raymond et Hervé Lajoie.

Double féminin — Mlles Carmelle Bélanger et Cécile Charette.

Double mixte — M. Josaphat Raymond et Mlle Claire Bélanger.

LA CLASSE "B"

Simple masculin — M. Oscar Charette.

Simple féminin — Mlle Antoinette Aubry.

Nous publierons sous peu la liste des sportifs qui ont bien voulu offrir des coupes au club.

FORGET SORT DU TOMBEAU

IL BLANCHIT PILON ET DEVIENT UN FACTEUR DANS LA COURSE. — DROUIN CONTINUE SA MARCHE.

Voici les résultats des parties de quilles jouées dans la ligue du club Canadien:—

L'EQUIPE PILON

L.-C. Marcil	122	154	132— 408
Mme A. Pagé	129	118	131— 378
A. Pagé	104	136	166— 406
Mlle M. Larose	70	90	106— 266
Mlle L. Forget	112	126	190— 428
S. Pilon	204	206	125— 535
Totaux	741	830	850—2421

L'EQUIPE FORGET

J.-P. Dorion	165	121	183— 469
Mlle G. Schrybert	163	127	155— 445
Mlle C. Houle	128	108	181— 417
Mlle F. Gaudreau	53	111	149— 313
René Jolicoeur	170	185	213— 568
A. Forget	168	209	147— 524
Totaux	847	861	1028—2736

Forget gagne 3 parties.

L'EQUIPE MOREL

Mlle I. Soulard	127	134	112— 373
Doc Mousseau	210	210	210— 630
Mlle Y. Sauriol	107	107	107— 321
Rhéal Jolicoeur	160	151	184— 495
Mlle S. Charlebois	71	137	84— 292
Bob Morel	178	149	174— 501
Totaux	853	888	871—2612

L'EQUIPE DROUIN

Mlle A. St-Amour	124	96	106— 326
J. Pépin	207	152	156— 515
Mlle Mary Rading	186	171	202— 559
Joë Houle	127	202	133— 462
Mlle B. Raymond	90	141	175— 406
C. Drouin	165	165	165— 495
Totaux	899	927	937—2763

Drouin gagne 3 parties.

L'EQUIPE BOIVIN

Mlle R. Raymond	134	121	96— 351
H. Hugg	183	119	215— 519
Mlle G. Robitaille	210	65	102— 377
Mlle E. Gauthier	126	222	139— 487
R. Rhiel	170	126	92— 388
R. Boivin	211	156	178— 545
Totaux	1034	809	822—2665

L'EQUIPE VIAU

Mme A. Racine	135	157	171— 463
G. Mongeon	131	164	135— 430
Mlle G. Larose	102	96	143— 341
Mlle Boudreau	112	122	147— 381
M. Cardinal	165	204	173— 542
A. Racine	147	194	141— 482
Totaux	792	937	910—2639

Viau gagne 2 parties.

L'EQUIPE HOULE

M. Bourbonnais	157	163	138— 458
Mlle M. Laviolette	90	109	61— 260
Mlle J. Lafrance	139	117	173— 429
J. Canadien	131	198	198— 527
Mlle Laura Forget	169	131	171— 471
Aurèle Houle	158	222	203— 583
Totaux	844	940	944—2728

L'EQUIPE DOSTALER

Mlle L. Dostaler	191	112	146— 449
M. Leblanc	135	120	163— 448
Mlle Y. Bélanger	140	155	149— 444
P. Dostaler	171	171	236— 578
Mlle Y. Dostaler	106	111	108— 325
P.-S. Tassé	195	178	172— 545
Totaux	908	907	974—2789

Dostaler gagne 2 parties.

L'EQUIPE MARCIL

Mlle S. Trépanier	117	195	140— 452
A. Bolduc	176	175	203— 554
Mlle C. Fournier	91	130	104— 325
A. Gravelle	107	221	178— 506
Mlle Y. Miron	180	153	138— 471
Gene Marcil	160	203	113— 476
Totaux	831	1077	876—2784

L'EQUIPE CHARTRAND

J.-P. Chartrand	128	220	175— 523
Mlle R. Crate	42	86	60— 188
C.-H. Monette	209	183	202— 594
Mlle F. Martineau	112	145	163— 420
Mlle L. Gauthier	146	111	140— 397
Geo. Hinchey	198	271	167— 636
Totaux	835	1016	907—2758

Chartrand gagne 2 parties.

L'EQUIPE TASSE

Mlle R. Carr	148	109	98— 355
O. Tassé	165	155	206— 526
Mlle M. Parent	132	182	96— 410
J. Lapointe	138	121	118— 377
Mlle M. Payette	166	147	149— 462
G. Mondoux	141	155	219— 515
Totaux	890	869	886—2645

L'EQUIPE DUROCHER

Mlle M.-B. Soublière	186	151	183— 470
Mlle A. Trépanier	132	155	168— 455
Mlle T. Gaudreau	96	118	147— 361
P. Sabourin	144	135	160— 439
Aimé Houle	138	127	172— 437
G. Durocher	171	271	142— 584
Totaux	867	957	922—2746

Durocher gagne 2 parties.

LE CLASSEMENT

	PJ	G	P	Total
Drouin	15	13	2	14.312
Durocher	15	11	4	13.833
Viau	15	10	5	13.444
Boivin	15	9	6	14.181
Chartrand	15	9	6	13.938
Tassé	15	7	8	12.999
Dostaler	15	7	8	12.384
Houle	15	6	9	13.823
Marcil	15	5	10	13.609
Forget	15	5	10	12.841
Morel	15	4	11	13.760
Pilon	15	4	11	13.388

GAGNANTS DES CUILLERS

Mlle Marg. Rading	559
M. Georges Hinchey	636

MATEY GAGNE LE FUTURITÉ DE PIMLICO

LORRAIN BRILLE AVEC CANADIEN

Les Sénateurs ont cinq gars d'enrôlés pour la campagne

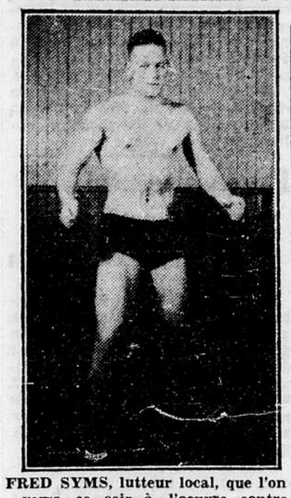

FRED SYMS, lutteur local, que l'on verra ce soir à l'oeuvre contre Clifff Worthy au gala de la Police.

St-Germain ne gardera que quatorze troupiers sous ses étendards.

Wilfrid Hoch, défense d'Hamilton que le Canadien de Montréal a cet automne mis à l'essai, est arrivé à Ottawa dans l'intention de s'enrôler sous la bannière des Sénateurs.

L'instructeur St-Germain annonce qu'il ne gardera sous contrat que quatorze joueurs. Il a à date retenu les services de Joffre Séguin, Toots Day, Tag Millar, Maynie Peterkin et Everett Porteous.

Yvon Renaud, Gene Sauvageau, Stan Pratt, Pop Irvin, Normie Darragh, Cliff Maundrell, Joë Shields, Frankie Boucher et Ralph St-Germain lui-même compléteront tout probablement le clan local.

L'association de Québec ouvre ce soir sa campagne au Forum de Montréal, avec les deux parties suivantes à l'affiche: —

Les As de Québec contre le Royal, McGill contre Verdun.

L'AS D'OTTAWA CERTAIN D'UNE BONNE PLACE

IL COMPTE DEUX POINTS CONTRE PROVIDENCE DANS UNE PARTIE AMICALE.

MONTREAL. — Rod Lorrain, as d'Ottawa, a compté deux points mardi soir contre Providence et le Canadien a, au pointage de 4 à 2, enregistré sa première victoire de la saison, dans une partie amicale qui avait attiré 2000 personnes au Forum.

Lorrain fit ses deux points dans la période initiale et cet effort lui assure une place au sein de l'équipe tricolore.

Joliat et Gagnon comptèrent en troisième période les autres points du Canadien.

Keating et Schmidt réussirent les points de Providence.

Le Canadien semble s'être amélioré depuis la semaine dernière. Les experts lui concèdent maintenant des chances de figurer avec honneur dans le concours de la Nationale.

LES ALIGNEMENTS

Providence		Canadien
Bryne	gardien	Cude
	défense	
Leduc		Seibert
Lesieur		Buswell
	centre	
Schmidt		Lépine
	ailes	
Bauer		G. Mantha
Dumart		Désilets

Subst de Providence: — McCully, Duguid, Kuhn, Keating, Shannon, Rivers, Lowery.

Subst du Canadien: — Morenz, Joliat, Gagnon, Lorrain, C. Bourcier, J.-L. Bourcier, S. Mantha, Miller, Jenkins, Haynes, Mondou, McGill, Goupille, Bennett, Blake, Runge, Gauthier.

Arbitres: — Cleghorn et Daigneault.

Première Période

1—Canadien, Lorrain (Haynes) . . . . . 9'45"
2—Canadien, Lorrain, (Haynes, Blake) . . . 11'18"
Punition: — S. Mantha.

Deuxième Période

3—Providence, Keating, (Kuhn, Duguid) . . 12'35"
Punition: — Mondou.

Troisième Période

4—Canadien, Joliat, (Gagnon) . . . . . 0'59"
5—Canadien, Gagnon, (Morenz) . . . . . 3'13"
6—Providence, Schmidt, (Bauer) . . . . . 17'12"
Punitions: — Lesieur, Jenkins.

Privileged conclut en tête mais se fait disqualifier

La bête de Jeffords obtient la faveur des juges dans la riche classique juvénile. Les candidats de Bradley se partagent la deuxième et troisième place.

BALTIMORE — Matey a gagné, sous les couleurs de Walter Jeffords, le Futurité de Pimlico, riche classique juvénile qui était mardi à l'affiche au champ local.

Une foule de 20.000 spectateurs vit Privileged, de l'écurie Calumet à Warren Wright, conclure en tête de la parade avec une marge d'une encolure sur Matey, puis l'entendit se faire disqualifier et refuser toute part de la bourse.

Comme résultat de cette décision, Brooklyn et Billionnaire, porte-couleurs du colonel Bradley, agrafèrent la deuxième et troisième place, cependant que Yellow Tulip, de l'écurie Bomar se trouvait en quatrième place.

Il y avait dix candidats en lice et Privileged jouissait de la faveur populaire.

La part du vainqueur fut de 25.300 dollars.

L'INCIDENT

Privileged, avec Eddie Arcaro en selle, menait la parade, mais dans le dernier furlong, Matey s'amenait à vive allure et allait probablement prendre la tête lorsque Arcaro étendit le bras et le tenant devant Matey, l'empêcha de continuer sa route.

Arcaro eut beau prétendre qu'il avait agi ainsi pour se protéger, les commissaires le trouvèrent coupable de tactiques illégales. Non seulement disqualifièrent-ils sa monture, mais encore ils l'interdirent pour une période indéterminée.

Privileged était coté à 9 contre 5 et Matey à 4 contre 1.

LE FUTURITE

1—Matey, 119, Richards, $10.50, 6,20, $5. 2—Brooklyn, 122, Coucci, $5,40, 7,60. 3—Billionnaire, 122, J. Renick $7,60. Temps, 1' 46" 4-5 pour un mille 1-16.

Ont aussi couru: Yellow Tulip, Supply House, Grey Gold, Flying Cross, Eli Yale et Supremador.

LOUIS MATCHE A JOHN RISKO

CLEVELAND — Joë Louis, pugiliste noir de Détroit, rencontrera Johnny Risko, de Cleveland, dans un combat de 10 assauts lors de la séance que monte le "News" de cette ville au profit de la Goutte de lait.

La fête aura lieu le 7 décembre.

LA FÊTE DES DIABLES A EU UN VIF SUCCÈS

DES VISITEURS DISTINGUES S'EMPRESSENT AU GALA DES VAILLANTS LURONS.

La soirée d'Hallowe'en qu'organisa les Diables Bleu chez Toutloff, à la Pointe à Gatineau, a remporté un franc succès.

Les lurons eurent le plaisir de recevoir, au cours de la fête, la visite de M. le maire et Mme Moreau, M. Roger Demers, président de l'Union Américaine des raquetteurs, M. Archambault, du Montagnard de Montréal ,et plusieurs sportifs bien connus de la région.

MM. Demers et Archambault, appelés à faire le choix des beaux costumes, décernèrent les prix dans l'ordre suivant:

1er prix— Mlle Aurore Huard, des Dames Cendrillon.

2e prix— M. Bélanger.

3e prix— Mme Georges O'Bomsawin, des Tourterelles.

Mme T Pelletier, des Tourterelles, gagna le prix de présence.

M. le capitaine am Pelletier présenta le maire et Mme Moreau à l'assistance et M. le Maire donna, au milieu d'applaudissements les clefs de la ville au Diable Bleu.

En connaissant les occasions d'achats qui se présentent chaque jour, vous tirez de votre dollar toute la valeur qu'il soit possible d'en tirer.

L'Arbre de la Science

Choses du domaine universel qu'il est bon de connaître.

par Gil-O. JULIEN

ferme un mille cube de mer est cent fois plus considérable que tout le

LA quantité de radium que renradium déjà en circulation.

• • •

LES sauterelles détruisent chaque année environ 30 pour cent des récoltes de l'Argentine.

• • •

LES journaux de l'univers possèdent ou contrôlent 143 postes de T. S. F.

• • •

LE juge Robert est, à l'âge de 61 ans, le plus jeune des juges de la Cour Suprême des Etats-Unis.

* * *

LES rats détruisent chaque année en Amérique pour 5.000.000.000 de dollars de marchandises.

• • •

ON prétend que les corneilles sont les plus violents ennemis traditionnels des canards.

• • •

TIPPO Tib esclave arabe et pirate d'ivoire, a tué plus de 200.000 Noirs au cours de sa carrière criminelle.

• • •

CHAQUE os du corps humain émet, lorsque frappé, un son qui lui est propre.

• • •

L'HISTOIRE du théâtre allemand est racontée en 300.000 volumes.

• • •

LE SECRET DE LA VIE

• • •

C'est Mme de Maintenon qui a dit:

— Aimez vos devoirs, si vous voulez les remplir!

* * *

FOLIES-SENTIMENTALES

* * *

Et pourquoi tant pleurer
Parce que des faquins
Sont devenus les maitres
De notre vieille boule!
Il vaut mieux s'en défaire
Et plus vite que ça!

—Jul Ien.

• • •

LE 4 NOVEMBRE

• • •

1774—Les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, au sud du Canada, adoptent la Déclaration des Droits. Elles sont en pleine révolte contre la Grande-Bretagne.

• • •

1838—Sir John Colborne proclame la loi martiale à Montréal.

• • •

1840—Les forces française, britanniques et autrichiennes s'emparent d'Acre, après un long siège. C'est durant ce siège que les soldats français, roulant le tabac dans du papier, inventèrent la cigarette.

1843—L'Assemblée législative passe une loi en vue de mettre un frein aux activités des sociétés secrètes, mais cette loi n'obtint jamais l'assentiment royal.

• • •

1847—Décès de Mendelssohn, célèbre musicien.

• • •

1856—Une tempête sur les grands lacs coûte la vie à plus de cent personnes.

• • •

1862—Richard-J. Gatling jeune médecin de la Caroline du Nord, invente la mitrailleuse qui porte son nom.

• • •

1874—L.-B. Caron est nommé juge de la Cour supérieure de Québec. Il meurt le 28 mai 1815.

• • •

1875—Le vapeur Pacifique coule à pic au large de Victoria en Colombie-Britannique et plus de 280 personnes perdent la vie.

• • •

1840—Naissance d'Auguste Rodin, célèbre sculpteur français de renommée mondiale.

• • •

1875—Pierre Fortin, marin de longue expérience, est nommé président de la législature de Québec.

1890—Félix Marchand, de St-Jean, est nommé président de la législature de Québec.

• • •

1894—Les forces du capitaine Marchand quittent Fashoda et une situation assez critique entre la France et la Grande-Bretagne est évitée.

• • •

1901—L'équipe de rugby du Collège d'Ottawa déclasse Montréal, par 28 à 0, à Westmount.

• • •

1911—Packey McFarland et Tommy Ginty font à Scranton match de six assauts sans décision.

• • •

1913—J. Furlong, cheval de 6 ans qui porte 109 livres, fait à Latonia en Kentucky un record local de 2'19" pour un mille et trois furlongs.

• • •

1914—Le 16e corps d'armée, sous le commandement de Foch, secourt les troupes britanniques à Ypres et l'Allemagne essuie une autre défaite.

• • •

1916—Frankie Burns et Dutch Brandt font à Brooklyn match de dix assauts sans décision.

• • •

1918—L'Autriche conclut un armistice avec les alliés anglo-français.

• • •

1921—Joseph Cattarinich et Léo Dandurand achètent de la succession Kendall dit Kennedy la charte du club de hockey Canadien.

• • •

1923—J.-A. Tessier, ancien ministre de la voirie dans Québec, meurt aux Trois-Rivières.

• • •

1931—Décès, à Toronto, de Mme J. Haslett, à l'âge de 104 ans.

• • •

1931—Mate, coursier d'Albert Bostwick, gagne le handicap de Bowie. Ses gains sont ainsi portés à plus de $200.000 pour l'année.

• • •

1932—Une émeute éclate au pénitencier de St-Vincent de Paul, mais elle est vite réprimée.

* * *

1934— William-Lyon Mackenzie cesse la publication du "Colonial Advocate".

• • •

1936—Le soleil se lève à 6 h. 56 à Halifax, 6 h. 45 à Ottawa, 6 h. 54 à Vancouver — Il se couche à 4 h. 46 à Halifax, 4 h. 47 à Ottawa, 4 h. 56 à Vancouver — La lune se lève à Ottawa à 9 h. 53 du soir.

Procurez-vous ce qu'il y a de mieux, ce qui vous est le plus agréable, en dépensant le moins d'argent possible. Lisez les annonces. Elles vous indiquent comment.

Réveillez la bile de votre foie . . .
et vous sauterez du lit "gonflé à bloc".
Il faut que le foie verse deux livres de bile liquide dans l'intestin, chaque jour. Si cette bile n'afflue pas librement, vos aliments ne se digèrent pas. Ils se putréfient dans l'intestin. Vous souffrez de ballonnement de l'estomac. Vous êtes constipé. Des poisons nuisibles se répandent dans l'organisme, et vous vous sentez abattu, déprimé et vous voyez du noir.
Une simple évacuation des intestins n'atteint pas toujours la cause. Il vous faut aussi quelque chose qui agisse sur le foie. Seules les bonnes vieilles Petites Pilules Carter pour le Foie peuvent assurer le libre écoulement de la bile qui vous remettra d'aplomb. Inoffensives et douces, elles provoquent le bon écoulement de la bile. Elles agissent comme le calomel, mais ne contiennent ni calomel, ni mercure. Demandez par leur nom les Petites Pilules Carter pour le Foie — Carter's Little Liver Pills. Refusez catégoriquement toute imitation. 25c.

SHENKER MONTRE LES GROSSES DENTS

LES IRLANDAIS DANS LES DEUX FINALES LE 7

A L'INSTAR DES MAJEURS, LES JUVENILES DU COLLEGE ST-PATRICE VONT EN FINALES.

Comme chez les majeurs, ce sera St-Pats contre Tech pour les finales juvéniles de la ligue interscolastique de rugby à Ottawa. Les collégiens irlandais ont éliminé Glebe juvéniles 2-0, hier après-midi, à à l'Ovale de l'Université, pour mériter le droit de rencontrer l'Ecole Technique d'Ottawa.

C'est dur pour le Glebe, champion annuel de rugby de la capitale. Cecil Gleason, âgé de seize ans, fut l'as du triomphe hibernien. Il hissa une rouge et une "touche-en-buts" pour les deux seuls points de ce combat épique. Il compta le premier point au début de la joute et l'autre dans le quart final.

Ce sera un double régal samedi quand les deux équipes du collège St-Patrice détailleront en finales contre les juvéniles et les majeurs de la Tech, au parc Landsdowne.

Pour résumer la partie de mardi après-midi, disons que Glebe avança les poteaux à sept reprises, mais quatre fois sur des passes d'avant. Les Irlandais enfoncèrent la ligne glébienne cinq fois et ils avancèrent les poteaux la sixième fois sur la seule passe qu'ils essayèrent.

Les étoiles de St-Pats furent Gleason, Hugh McGovern, Charles McTeer, Ray Tailor et Carl Léveillé. Celles du Glebe Quilty, Stirling, Duncan, MacDougall et McDonald.

LES ALIGNEMENTS

St-Pats — Gleason, voltigeur; Léveillé, Trainor et McTeer, demies; H. McGovern, quart; Ebbs, centre; Kelly et Gilhooly, intérieurs; J. McGovern et Tunney, milieux; Davey et Devine, extérieurseurs; St-Pierre, Moore, Gastnor, Murphy, Riopelle, Turner, Courtney, Barron et Quinn, subst.

Glebe — Stirling, voltigeur; Duncan, Sharpe et Quilty demies; M. MacDougall, quart; Potts, centre; Chown et Storey, intérieurs; Fenton et Carmichael, milieux; McDonald et Beattie, extérieurs; MacDonnell, McLaurin, York, Green, Ault, Hunter, Harper et McCollough, subs.

Directeurs du jeu: Joë Miller, Ted Edards et Colin Ross.

Le New-York Américain veut porter sa cause devant les tribunaux.

Frank Calder, président de la ligue de hockey Nationale, annonce que la franchise du New-York Américain sera cet hiver contrôlée par le syndicat du club National Américain incorporé. C'est-à-dire que la ligue Nationale administre directement les affaires du club. "Red" Dutton gérera l'équipe.

Marty Shenker, gérant d'affaires des Américains, mécontent de ce changement, annonce qu'il s'adressera aux tribunaux pour empêcher le nouveau club de jouer sa partie de jeudi à jeudi, à moins que les intérêts des Yankis soient entièrement protégés.

LE SYNDICAT

Le syndicat qui contrôle la franchise du National Américain a comme directeurs MM. Frank Calder et C.-N. Valiquet, de Montréal; John Banser, de New-York et Red Dutton. Frank Calder en est le président et trésorier, Red Dutton le vice-président et C.-N. Valiquet le secrétaire.

DROUIN BLESSE

POLLY Drouin, avant du Canadien, se remet lentement de la fracture qu'il se fit récemment à la main.

* * *

LES Habitants ont envoyé le gardien Paul Gauthier à Minneapolis dans l'Association Américaine.

• • •

LES frères Bourcier et Cliff Goupille seront retenus sous les étendards tricolore.

• • •

LA Feuille d'Erable de Toronto jouit toujours d'une grande popularité. Le hockey professionnel est solidement ancré dans la Ville-Reine.

LES COURSES EN MARYLAND

DEUX FAVORIS SEULEMENT RECOMPENSENT LES AMATEURS. — DEDUCE TRIOMPHE DE MUST BE

PIMLICO— Voici les résultats des courses de mardi au champ local:

Première Course

1— Vivola, Root, $12.10, 7.60, 5.10, 2— Exhort, McCombs, $8.70, 6.90. 3— Alahad, Ira Hanford, $7. Temps, 1'14" pour six furlongs.

Deuxième Course

1— Floradora, Kurtsinger, $2.70, 2.20, xx. 2— Bird Flower, J. Renick, $2.50, xx. 3— Sabula, Hardy, xx. Temps, 1'43" 4-5 pour un mille et 70 verges.

Troisième Course

1— Some Good, O'Malley, $19.60, 9.20, 7.90. 2— Headin' Home, Faust, $14.80, 8.60. 3—Bellum, Arcaro, $8.90. Temps, 1'12" 4-5 pour six furlongs.

Quatrième Course

1— Bootmaker, J. Renick, $3.80, 2.50, 2.20. 2— Brown Top, Westrope, $2.90, 2.50. 3— Albanie, Kurtsinger, $2.50. Temps, 1'42" 4-5 pour un mille et 70 verges.

Cinquième Course

1— Deduce, Dabson, $18.10, 8.10, 5.70. 2— Must Be, Westrope, $4.20, 2.90. 3— Conquer, Anderson, $4.10. Temps, 1'43" 2-5 pour un mille et 70 verges.

Sixième Course

1— Matey, 119, Richards, $10.50, 6.20, $5. 2— Brooklyn, 122, Coucci, $5.40, 7.60. 3— Billionnaire, 122, J. Renick, $7.60. Temps, 1'46" 4-5 pour le mille 1-16 du Futurity.

On pourra lire dans une autre colonne le compte rendu de cette course-ci.

Septième Course

1— Sir Rose, Smith, $42.70, 14.80, 8.90. 2— Lady Carrott, Decamillas, $9.10, 5.50. 3—Sky Ride, McDermott, $3.20. Temps, 1'46" pour un mille et 70 verges.

Note— Le pari double que portaient Deduce et Some Good a remboursé $101.

DU NOUVEAU!
RIEN DE SEMBLABLE
AUTOMATIQUE
100 FEUILLES
Couvert Bleu
5c

EGYPTIEN
"PHEBUS"
PAPIERS A CIGARETTES
Blanc Pur
PAS DE CENDRE - SANS GOUT
Pas de cendre pour tacher vos habits
ROULE UNE CIGARETTE TELLE QU'UNE FABRIQUÉE
149
ZIG-ZAG

SPORT

ST-LOUIS MÈNE BELLE RONDE

IL ROULE 772, AVEC UNE SERIE DE 371, AU COMPTE DU Dr MORIN.

Voici les résultats des parties de quilles jouées lundi soir dans la section "A" de la ligue Brading:—

LA FLEUR DE LIS			
A. Lesage	178	98	136— 412
A. Brazau	118	137	177— 432
A. Laurin	118	116	194— 428
P. Lemire	196	183	137— 516
P. St-Louis	173	143	139— 455
Handicap	90	90	90— 270
Totaux	873	767	873—2513
L'IMPRIMERIE LECLERC			
A. Beauvais	203	198	177— 578
L. Charron	196	148	...— 344
E. Massé	187	157	121— 465
H. Charlebois	95	...	159— 254
R. Boyer	141	...	180— 321
M. Cantin	...	165	113— 278
G. Lemire	...	105	...— 105
Handicap	104	113	99— 316
Totaux	926	886	849—2561
Leclerc gagne 2 parties.			
BREUVAGE WRIGHTVILLE			
A. Valiant	166	180	143— 489
A. Lavigne	142	139	190— 471
J. Blakeney	204	169	149— 522
N. Blakeney	167	236	148— 551
x x x	125	125	125— 375
Handicap	56	56	56— 168
Totaux	860	905	811—2576
LE B. ET B. A. A. A.			
E. Battison	243	222	83— 548
L. Soublière	162	215	180— 557
P. Parent	194	81	...— 275
D. Brière	304	207	181— 692
L. Fortier	209	194	233— 636
L. Poirier	...	...	220— 220
Handicap	115	115	115— 345
Totaux	1227	1034	1012—3273
Le B. et B. A. A. A. gagne 3 parties.			
LE CLUB GALLA			
E. King	209	137	185— 531
L. Dompierre	197	223	180— 600
A. Groux	164	206	183— 553
L. Miron	263	185	149— 597
C. Paul	208	182	185— 575
Handicap	19	19	19— 57
Totaux	1060	952	901—2913
LE Dr MORIN			
A. Hamel	322	139	198— 659
C. Rocque	233	177	127— 537
R. Ménard	160	170	...— 330
M. Aubry	197	183	168— 548
H. St-Louis	270	371	131— 772
H. Dagenais	...	...	209— 209
Handicap	21	21	7— 49
Totaux	1203	1061	840—3104
Dr Morin gagne 2 parties.			
LE PEPSI-COLA			
A. Desrosiers	147	151	172— 470
A. Regimbald	322	181	231— 734
E. Vallières	192	265	163— 620
E. Picard	194	198	207— 599
A. Deslauriers	118	...	...— 118
E. Mathieu	...	234	186— 420
Handicap	0	1	1— 2
Totaux	973	1930	960—2963
LE PROGRES DE HULL			
G. Renaud	162	178	152— 492
D. Lafleur	134	...	184— 318
G. Laframboise	107	...	...— 107
D. Dagenais	259	138	185— 582
Y. Paquin	272	170	196— 638
L. St-Jean	...	174	137— 311
A. Sanche	...	173	...— 173
Handicap	95	91	95— 281
Totaux	1029	924	949—2902
Le Pepsi-Cola gagne 2 parties.			

LE VÉTÉRAN ROULE BIEN

Voici les résultats des parties de cinq quilles jouées lundi soir dans la Cité de Hull:—

LES CH. DE COLOMB			
E. Smith	168	178	174— 520
R. Gauvin	196	220	221— 637
x x x	125	125	125— 375
A. Demers	174	189	151— 564
Totaux	663	712	671—2046
LE HULL-VOLANT A. A. A.			
A. Régimbald	163	244	...— 407
L. Régimbald	184	230	181— 595
x x x	125	125	125— 375
P. Moussette	187	298	183— [illegible]
A. Poirierr	222	141	261— 624
L. Savage	...	...	255— 255
Totaux	881	1038	1005—2924
Le Hull-Volant A. A. A. gagne 3 parties.			

LE LA SALLE A PRIS LA TÊTE

IL BLANCHIT L'HOTEL VICTORIA DANS LA PREMIERE RENCONTRE DE LA CAMPAGNE.

La ligue de quilles des Hôtelleries d'Ottawa a inauguré dimanche sa campagne sur les jeux du Monument National et sous la présidence de M. Enée Bordeleau, chef du groupe.

Le La Salle a blanchi le Victoria pour prendre la tête du concours dans la classe "A".

E. Jetté a réussi le plus haut total de 767, avec une série de 292. L. Lalonde fit 746, avec une série de 310.

Voici les résultats officiels:

L'HOTEL RICHELIEU			
W. Brisbois	140	184	172— 496
M. Renaud	137	156	203— 496
C. Aubin	131	147	211— 489
Ed. Jetté	254	221	292— 767
P. Côté	252	211	166— 629
Totaux	783	772	878—2877
L'HOTEL CANADA			
R. Degagné	279	176	144— 599
E. Larocque	204	141	193— 538
A. Chéné	217	187	181— 585
R. Auger	167	...	...— 167
L. Lalonde	310	217	219— 746
S. Aubry	...	205	234— 439
Totaux	1010	785	827—3074
L'Hôtel Canada a gagné 2 parties.			
L'HOTEL LA SALLE			
A. Legault	197	195	227— 619
A. Morin	144	198	248— 590
R. Lacroix	138	208	219— 565
Ed. Gariépy	299	178	221— 698
A. Lacroix	241	201	260— 702
Totaux	881	802	956—3174
L'HOTEL VICTORIA			
J. Leblanc	211	179	300— 690
A. Grenon	214	218	201— 633
L. Gauvreau	169	219	175— 583
Tom D'Arcy	134	...	213— 347
J. Catellier	207	152	148— 507
R. Joubarne	...	122	...— 122
Totaux	821	768	889—2882

L'Hôtel La Salle a remporté 3 parties.

Note—Les quatre séries les plus élevées seulement sont comprises dans le total.

Position des clubs

Clubs	Gagnées.	Perdues
Le La Salle	3	0
Le Canada	2	1
Le Richelieu	1	2
Le Victoria	0	3

L'HOTEL REGAL			
P. Tremblay	182	146	147— 475
E. Tremblay	140	154	...— 294
G. Morris	158	153	178— 489
D. Brown	199	173	202— 574
J.-E. Dagenais	176	145	161— 482
Ros. Trmblay	...	...	133— 133
Totaux	855	771	821—2447
LE B. ET B. A. A. A.			
P. Morest	156	192	224— 572
P. Marinier	197	148	169— 514
R. Lanctôt	186	203	252— 641
O. Noël	152	189	222— 563
R. Pharand	151	...	...— 151
x x x	...	125	125— 250
Totaux	842	854	992—2691
Le B. et B. A. A. A. gagne 2 parties.			
L'ASS. SPORT. FRONTENAC			
A. Pilon	213	231	245— 659
A. Lebanc	234	193	202— 629
R. Desrosiers	217	238	213— 668
R. Gratton	218	265	223— 706
A. Astri	197	215	209— 621
Totaux	1079	1142	1092—3313
LE HULL-TENNIS			
G. Langill	217	176	124— 517
A. Proulx	194	266	206— 666
H. Lapointe	120	171	147— 438
S. Craig	197	269	232— 698
J. Hall	175	256	246— 677
Totaux	903	1138	955—2996
L'Ass. Sport. Frontenac gagne 3 parties.			

Ne courez pas de risques

Un rhume est une chose qu'il ne faut pas négliger. Il peut prendre prise promptement et se développer sérieusement. Ne courez pas de risques, vous exposant à des complications sérieuses en négligeant un rhume.

Traitez un rhume comme il le devrait—comme une infection interne! Prenez un traitement interne qui atteint directement la source du mal.

Le BROMO QUININE DE GROVE est ce dont vous avez besoin contre un rhume. Il produit un effet interne. Il fait les quatre choses nécessaires pour avoir raison promptement et effectivement d'un rhume.

1.—Il fait agir effectivement et doucement les intestins.
2.—Il combat les germes du rhume et la fièvre dans l'organisme.
3.—Il soulage des maux de tête et du malaise.
4.—Il tonifie l'organisme et aide à le fortifier contre de futures attaques.

Voilà le genre de traitement dont un rhume a besoin. Lorsque vous vous sentez pris d'un rhume traitez-vous tout de suite. Ne le négligez pas. Allez toute suite chez votre pharmacien vous procurer un paquet de BROMO QUININE de GROVE—et assurez-vous de vous procurer le Grove!

Commencez à prendre les comprimés deux à la fois. Si vous les prenez promptement, les BROMO QUININE de GROVE auront raison d'un rhume en 24 heures—c'est le genre d'action dont vous avez besoin pour mettre fin à un rhume.

Grove's Laxative BROMO QUININE

BON TRAVAIL CHEZ RIVET

J. MOREAU BOUSCULE LES BOUTEILLES POUR UN TOTAL DE 717.—L. LANGLOIS ROULE 708.

Voici les résultats des parties de quilles jouées dans la ligue du restaurant Rivet:

L'EQUIPE LAURIN			
H. Applebaum	178	178	210— 566
D. Polowin	129	188	99— 416
Lepage	184	219	187— 590
Laurin	75	203	151— 429
J. Moreau	278	281	158— 717
Totaux	844	1069	805—2718
L'EQUIPE MARKS			
L. Raymond	186	187	182— 555
L. Marks	139	188	129— 456
M. Perrier	204	176	177— 557
S. Mandia	161	118	134— 413
A. Villeneuve	...	...	124— 124
	75	178	...— 253
Totaux	765	847	746—2358
Laurin gagne 3 parties.			
L'EQUIPE CROTEAU			
R. Viau	...	...	134— 134
A. Pilon	165	162	165— 503
E. Daviau	131	157	245— 533
J. Croteau	154	185	...— 339
E. Pilon	151	142	175— 468
E. Catellier	204	162	191— 557
Totaux	805	808	910—2523
L'EQUIPE APPLEBAUM			
A. Mosion	185	231	181— 597
T. Fardais	...	...	143— 143
E. Proulx	207	199	170— 576
B. Applebaum	162	208	...— 370
B. Sadavoy	139	201	201— 541
L. Langlois	268	178	262— 708
Totaux	961	1017	957—2935
Applebaum gagne 3 parties.			
L'EQUIPE DEGAGNE			
B. Brown	192	222	181— 595
C. Kirshner	264	139	259— 662
B. Aubry	163	125	96— 384
R. DeGagné	151	159	108— 418
x x x	122	146	118— 386
Totaux	892	791	762—2445
L'EQUIPE SARASIN			
Kopplin	122	146	120— 388
Corcoran	213	177	172— 562
Stewart	122	...	118— 240
Rombaugh	...	211	148— 359
W. Potvin	124	240	127— 491
F. Sarasin	198	164	...— 362
Totaux	779	938	685—2402
DeGagné gagne 2 parties.			
L'EQUIPE HENCHEY			
B. Annand	278	171	204— 653
E. Langlois	105	169	150— 424
B. Gaffen	147	126	152— 425
A. Proulx	184	207	154— 545
R. Dorion	186	108	191— 485
L'EQUIPE SUMMERS			
R.-Déry	202	139	245— 586
E. Landriault	151	210	172— 533
H. Steinman	144	150	127— 421
J. Charette	169	198	180— 547
H. Summers	133	244	177— 554
Totaux	790	941	901—2641
Summers gagne 2 parties.			
L'EQUIPE RIVET			
F. Sarault	93	238	139— 470
C. Moreau	136	197	165— 498
Amyot	128	129	141— 398
M. Rivet	153	109	178— 440
x x x	120	135	128— 383
Totaux	630	808	751—2189
L'EQUIPE MORIN			
O. Rivet	126	231	136— 493
C. Greenberg	124	181	128— 433
A. Schryburt	287	170	194— 651
E. Gauthier	...	135	...— 135
J. Morin	120	...	222— 342
H. Renaud	153	297	173— 623
Totaux	810	1014	853—2677
Morin gagne 3 parties.			
L'EQUIPE TREMBLAY			
W. D'Amour	217	144	167— 528
Perras	155	107	173— 435
Viau	208	158	80— 446
Tremblay	191	185	134— 510
St-Louis	226	151	198— 575
Totaux	997	795	752—2544
L'EQUIPE SCHRYBURT			
C. Richard	129	256	181— 576
L. Charette	176	260	184— 620
D. Lavergne	179	212	171— 562
H. Paquette	212	252	142— 616
x x	155	107	80— 332
Totaux	861	1087	758—2706
Schryburt gagne 2 parties.			

Un vif débat sur le salaire...

(Suite de la première page)

attendue. Plusieurs députées de la gauche, notamment le chef de l'opposition lui-même, en profitèrent pour poser des questions au gouvernement. M. T.-D. Bouchard voulait surtout savoir pourquoi on n'avait pas encore répondu à son interpellation du 23 octobre dernier sur l'arrêté ministériel fixant le salaire des bûcherons à $40 par mois. "C'est parce que cet arrêté ministériel n'existe pas, qu'on n'a pas répondu: voilà tout".

Ce à quoi le chef du gouvernement expliqua que lorsque la nouvelle administration a signé des ententes avec les compagnies de papier on fixa un salaire raisonnable, dans les arrêtés ministériels passés à cette fin. Ce n'est que plus tard toutefois que l'on détermina le montant de $40, parce qu'on n'avait eu le temps auparavant d'étudier le prix de la main d'oeuvre forestière dans les diverses parties de la province.

L'hygiène des camps

Le député du Lac Saint-Jean avait aussi greffé une autre question à son interpellation: l'hygiène des camps de bûcherons. Ce qui donna au sécrétaire provincial l'hon. Dr J.-H.-A. Paquette, de répondre que le nombre des inspecteurs avait été augmenté depuis l'avènement au pouvoir du nouveau gouvernement, permettant ainsi d'assurer une propreté raisonnable dans tous les locaux des employés de la forêt d'un bout à l'autre de la province.

C'est l'hon. Oscar Drouin, ministre des terres et forêts, qui répondit le premier à l'interpellation du Dr Duguay. Ont aussi pris part au débat, outre ceux déjà nommés, MM. Peter Bercovitch, député de Montréal-Saint-Louis et Léon Casgrain, député de la Rivière du Loup. M. Bercovitch voulut savoir pour sa part si on avait fixé le nombre d'heure de travail des bûcherons.

Le député du Lac Saint-Jean, le Dr Léo Duguay, se leva au début de la séance sur une question de privilège.

M. Duguay—"J'ai reçu plusieurs plaintes dans mon district sur les salaires et les conditions de travail des bûcherons. Je voudrais savoir si le département de la santé va demander un rapport sur la façon dont certains entrepreneurs en coupe du bois traitent leurs employs. Pour ce qui est des salaires, je ferai remarquer que certains employeurs retranchent des gages non seulement la pension mais encore diverses argents pour d'autres fins, tel, par exemple, 75 cents pour les couvertures, et ainsi de suite. Est-ce que le gouvernement va prendre les mesures voulues pour faire respecter la loi?".

Réponse de M. Drouin

M. Drouin—"Je sais qu'à l'heure actuelle des plaintes sont faites de plusieurs parties de la province. Je dirai—comme on le sait déjà d'ailleurs—que le salaire minimum des bûcherons sur les terres de la Couronne est de $40 par mois. De plus, personne n'a le droit de faire payer de pension en soustrayant le prix sur les gages des employés de la forêt. Si la chose est nécessaire, nous allons faire des exemples afin de faire observer la loi. Nous annulerons des privilèges, si l'entente que nous avons faite n'est pas observée. Pour ce qui est de l'inspection des camps de bûcherons. la chose relève du département de la santé".

Inspecteurs plus nombreux

M. Paquette — "Je puis assurer l'hon. député et cette Chambre que le gouvernement actuel fait tout en son pouvoir pour assurer de meilleures conditions hygièniques aux bûcherons. Il y a deux mois, lorsque nous avons pris le pouvoir, nous avons augmenté le nombre des inspecteurs en forêt et nous leur avons donné des instructions très sévères. On pourra, dans deux ou trois mois, constater les effets de ces mesures qui permettra d'établir une propreté raisonnable dans tous les camps de bûcherons. Je dois dire enterminant, l'inspection se fera partout dans la province pour que la loi ne soit éludée nulle part".

M. Bouchard—"Je me demande quand le gouvernement va se décider à répondre à ma question sur la date de l'arrêté ministériel qui fixe à $40 le salaire des bûcherons."

ENTENTES AVEC LES COMPAGNIES

M. Duplessis—"Je ferai remarquer que, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons constaté que l'on était aussi arriéré en ce que regarde les salaires et les conditions de travail des bûcherons que dans tous les autres services sous la juridiction de l'ancien regime. C'est alors que nous avons dû passer des contrats avec les compagnies pour des coupes de bois exceptionnelles. Nous avons alors spécifié que 90 pour cent de la main-d'oeuvre et du matériel devait provenir de la province de Québec. Nous avons alors ajouté que l'on devrait payer aux bûcherons un salaire raisonnable aux conditions ordinaires du marché. C'est ce que nous avons exigé dans le temps parce que nous n'avions pas été encore en mesure de nous rendre compte des conditions dans tous les coins de la province. Nous avons toutefois exigé de la Canadian International Paper, de la Compagnie Booth d'Ottawa, de la Price Bros et des autres, un salaire raisonnable.

"Ce n'est que plus tard toutefois que nous avons fixé le salaire minimum à $40 par mois. Nous avions dû adopter auparavant un grand nombre d'arrêtés ministériels pour les contrats précités et dans chacun il y avait une clause du salaire minimum, fixé par la suite à $40.

ON VA A LA RACINE DU MAL

"Nous avons alors déclaré que la peine contre les violateurs de cette entente serait de rendre les compagnies en faute responsables du paiement de trois fois les droits de coupes dus ordinairement à la Couronne. Nous sommes allés à la source du mal en rendant les compagnies elles-mêmes responsables. Dans le passé, les entrepreneurs seuls étaient responsables. Ces derniers se soustrayaient au châtiment en venant se plaindre à leurs députés qu'ils avaient été joués par les compagnies de papier. Je le répète: nous allons cette fois à la racine du mal en faisant payer le triple des droits de coupes aux compagnies qui ne paient pas le juste salaire".

M. Bouchard—"Je le demande de nouveau où est ce fameux arrêté ministériel au sujet du salaire minimum de $40 pour les bûcherons?"

M. Drouin—"Je n'ai jamais dit qu'il y eut un arrêté ministériel à ce sujet".

BOUCHARD ET L'ARRETE MINISTERIEL

M. Bouchard—"Mais le premier ministre l'a dit, lui. On n'a pas répondu encore à ma question du 23 octobre parce qu'il n'y a pas d'arrêté ministériel.

M. Duplessis — "Lorsque nous avons pris le pouvoir, il n'y avait aucune procédure efficace et effective. Nous avons fixé le salaire minimum à $40, mais il n'était pas nécessaire de faire la chose par arrêté ministériel."

LA JOURNEE D'UN BUCHERON?

M. Bercovitch—"Je voudrais savoir si le nombre d'heures de travail pour les bûcherons a été également spécifié dans ces contrats".

M. Duplessis—"Il n'y a pas été question seulement du salaire mais aussi de la durée comme des conditions de travail".

Le débat prit fin par une dernière question sur le salaire de $40 par un autre député de la gauche, M. Léon Casgrain.

LE BILL DE LA REFONTE DE LA LOI ÉLECTORALE

Il revient en comité plénier cet après-midi. On parle de boîtes à double-fond.

LES BUREAUX

(De notre correspondant)

GALERIE DE LA PRESSE, QUEBEC, 4.—Le premier ministre Duplessis a décidé un peu avant dix heures, hier soir, de donner le dernier coup de piston au bill de la refonte de la législation électorale. Il a ordonné, en effet, que l'on ramène en Chambre, dès cet après-midi ,en comité plénier, l'énorme document qui ne compte pas moins de 140 pages et renferme au delà de 400 articles. Après que l'on eut étudié une quarantaine de clauses à une séance spéciale du comité des bills publics ouverte à 8 h. 45, hier soir, le président, M. Auguste Boyer, député de Châteauguay, annonça après que l'on eut abordé l'article 224, que l'on allait ajourner pour faire rapport à l'Assemblée Législative.

M. Duplessis.—Je pense que nous avons étudié maintenant les principales clauses contentieuses. Je crois que nous irons beaucoup plus vite maintenant en continuant à la Chambre l'étude de cette législation. D'ailleurs, les membres du comité y seront présents et pourront faire alors les remarques qu'ils jugeront nécessaires.

CENTRALISATION DES BUREAUX DE SCRUTIN

Le premier amendement apporté fut adopté à la suggestion de l'hon. William Tremblay, ministre du Travail, et de plusieurs autres députés de la Métropole. Il fut décidé que dans les comtés de l'île de Montréal, on pourrait grouper dans un même édifice autant que dix bureaux de scrutin au maximum. M. Tremblay voulait que l'on portât la chose à 24, mais les membres du comité notèrent que c'était aller un peu loin dans la centralisation des bureaux de vote sous un seul toit.

On fixa à deux jours avant le scrutin l'envoie des bulletins de vote aux officiers d'élection.

Puis on aborda l'article 202 qui a trait au remplacement du président du scrutin en cas de décès.

M. Duplessis. — Je ne pense pas que l'on puisse laisser un bureau de scrutin deux ou trois heures sans sous-officier-rapporteur. Une telle absence pourrait tout bloquer et ralentir considérablement le vote. On devrait donc modifier cet article pour permettre au secrétaire du scrutin d'agir jusqu'à ce qu'un autre président ait été nommé.

BOITES DE VOTE A DOUBLE FOND

Et l'on arriva au remplacement et à la confection des boites à scrutin. L'article 207 spécifie que l'on devra remplacer avec diligence les boites disparues.

M. Drouin.—Est-ce que la chose devra se faire le même jour?

A la clause suivante donnant des instructions quant à la solidité des boites, le Ministre des Terres et Forêts interjeta: "Y a-t-il des instructions pour les boites à double fond?"

A l'article 209, il fut question du numérotage des bulletins de vote.

M. Geoffrion (greffier de la Couronne en chancellerie).—La loi permet que les numéros ne se suivent pas afin de rendre les fraudes plus difficiles avec des chiffres non consécutifs.

LE FIL SECRET DU PAPIER A BULLETIN

A la clause suivante ordonnant que le papier des bulletins de vote ait un fil secret, le premier ministre interpela brusquement M. Geoffrion.

M. Duplessis.—Avez-vous juré de ne pas dévoiler le secret?

M. Geoffrion. — J'ai prêté depuis longtemps le serment de discrétion.

En marge de ce même article le chef du gouvernement fit une remarque sur la rédaction peu française de cette clause. Il suggéra un tour de phrase différent afin d'éviter toute ambiguité.

SERMENT AU PERSONNEL DE L'IMPRIMEUR

A l'article 212 il fut décidé de faire prêter serment non seulement à l'imprimeur chargé de faire l'impression des bulletins de vote, mais à tout le personnel de sa maison.

M. Duplessis.—La chose est absolument nécessaire parce qu'à la dernière élection on inonda le comté de Trois-Rivières de 2,500 bulletins de votes supplémentaires. Heureusement que nous avions l'oeil ouvert et que la chose n'a pu nous nuire. Mais il a pu arriver qu'ailleurs des faits identiques aient causé des inconvénients graves. Nous voulons donc éviter à l'avenir la répétition de tels incidents.

Et l'on s'arrêta à l'article 224 alors qu'on a décidé de ramener le bill en comité plénier de la Chambre cet après-midi.

NOUVEL ESPOIR DE VOIR RÉGNER CET ARCHIDUC

On espère qu'Othon montera sur le trône à la suite du remaniement du cabinet d'Autriche.

NOUVEAUX MINISTRES

(Presse associée)

VIENNE, 4. — La réorganisation du cabinet du chancelier Kurt von Schuschnigg fait naitre en Autriche de nouveaux espoirs de voir l'archiduc Othon monter sur le trône.

Le fait que trois des quatre nouveaux ministres faisaient partie de la Heimwehr est regardé comme le coup de mort porté à l'influence qu'exerçait la garde domestique fasciste dans le gouvernement.

On croit que ce nouvel alignement du cabinet peut donner lieu à un plébiscite sur la question de savoir si Othon sera appelé, le 24 de ce mois, au trône d'Autriche.

Aucun des cinq nouveaux ministres n'est hostile aux Habsbourgs, et quelques-uns sont des amis.

Les ministres qui faisaient partie de la Heimwehr et qui ont été destitués sont: Baar-Baarenfels, vice-chancelier et ministre de la sécurité et de l'intérieur; le Dr L. Draxler, ministre des finances; F. Stockinger, commerce et transport et Hammerstein-Equord, justice.

Les cinq nouveaux ministres sont: le feld-maréchal L. Huelgerth, vice-chancelier; R. Neumaier, finances; le Dr W. Taucher, commerce; U. Neustaedter-Stuermer, sécurité et le Dr A. Pilz, justice.

Les intérets allemands et italiens sont représentés dans le nouveau cabinet. Le Dr Glaise-Horstenau, ministre sans portefeuille, est le porte-parole de la faction pangermanique, et Neustaeder est un comte italien.

ROOSEVELT A PRIS 33....

(Suite de la première page)

100.000 votes contre le Gouverneur James-M. Curley, Démocrate.

LE SENATEUR METCALF BATTU

Le balayage démocratique au Rhode Island et Connecticut fut le plus formidable en un quart de siècle. Les Démocrates remportèrent tous les sièges congressionnels dans les deux Etats, renvoyèrent à la vie privée le Sénateur Jesse-H. Metcalf, Républicain, un des deux représentants du Rhode Island au Sénat fédéral. A sa place, ils ont élu le vigoureux Théodore-Francis Green, 69 ans, Gouverneur de l'Etat depuis quatre ans.

Le Connecticut accorda un autre terme de deux ans au Gouverneur Wilbur-L. Cross, Démocrate, ancien pédagogue à l'université Yale. Le Vermont donna à Landon une majorité de 18.800 contre une majorité républicaine de 24.000 il y a quatre ans. Le Maine donna à Landon une majorité de 42.000.

N. D. L. R. — Comme il y a plus de 2000.000 anciens Canadiens-français, Acadiens et leurs descendants établis en Nouvelle-Angleterre, il n'y a pas de doute que plusieurs des leurs ont été élus mardi aux Législatures d'Etat etc.

Les douleurs au dos dénotent des troubles du reins que vous pouvez soulager promptement avec les Pilules du Dr. Chase pour les Reins et le Foie. Vous ne pouvez hésiter à faire usage de ce traitement bien connu. Demandez-les à votre pharmacien.

Les Pilules du Dr. Chase Pour les Reins et le Foie

AUDITORIUM Tél: C. 5300

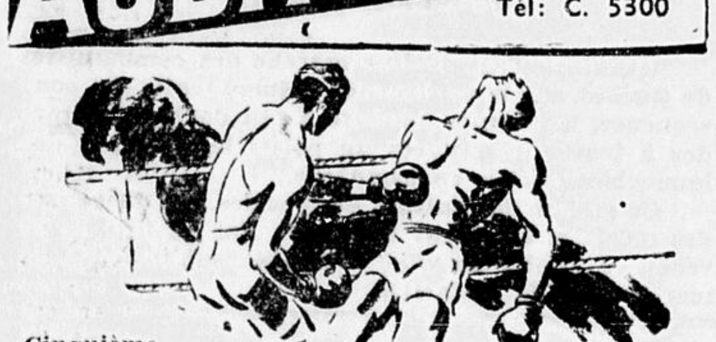

Cinquième Soirée Annuelle de

LUTTE ET BOXE DE LA POLICE

POUR VENIR EN AIDE AU FONDS DES HOPITAUX

TOUS DES AS

CE SOIR

à 8 h. 15

Le plan chez Goldstein, rue Sparks; Aitkens, rue Bank; Irvine, angle des rues Rideau et Sussex; Fortin et Gravelle, Hull.

ENTREE GENERALE 50c

PRES DE L'ARENE, $1.00

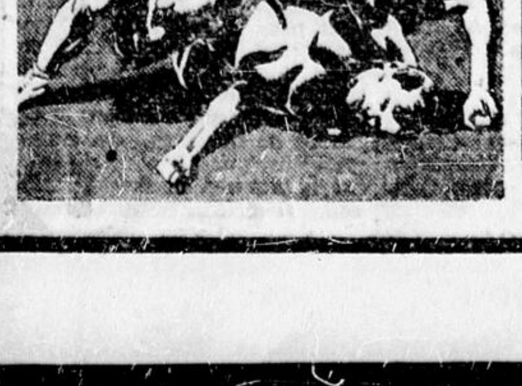

Avec le concours de l'OTTAWA BOY'S BAND

La Ferme des Pins

(Harry Bernard)

Illustrateur: Ernest Sénécal, Montréal.

38

Le pauvre jeune homme ne savait que faire; il attira Madeleine à lui, mais la jeune fille lui échappa: "Laissez-moi, dit-elle, vous me faites trop souffrir!" Elle se remit à sangloter sans fausse honte, incapable d'arrêter ses larmes, ne comprenant rien à sa douleur.

Durant dix jours, Georges ne revit pas Madeleine; elle avait dû s'aliter. "Surexcitation nerveuse, aggravée d'une tendresse à se faire souffrir, diagnostiqua le médecin". Madeleine pleura d'abord éperdûment; à pleurer elle ressentait une espère de joie, un allègement. Elle n'osait prononcer le nom de Georges, mais y pensait tout le temps.

Georges venait à tous les jours pour la voir. Mais elle refusa de le recevoir. Au fond, elle avait un peu honte d'elle-même. Elle ne paraissait pas soupçonner que le jeune homme souffrit de sa conduite et qu'elle eût pu d'un mot le rassurer. Elle avait envie de mourir pour oublier.

BOURSE-FINANCE-COMMERCE

LES VALEURS DES MÉTAUX CAPTIVENT L'INTÉRÊT CET APRÈS-MIDI À LA BOURSE

Pas moins de dix de ces valeurs font des gains aujourd'hui sur le parquet de Montréal. — Sur le curb de Montréal, Francoeur fait un gain de 23 sous. — La bourse à midi.

(Presse Canadienne)

MONTREAL, 4 novembre. — Encore aujourd'hui, les transactions se sont surtout faites sur les valeurs minières à la bourse de Montréal. Au moins dix des valeurs inscrites ont atteint de nouveaux sommets.

Presqu'en un seul coup, Smelters a grimpé d'un point à 72 5-8, son plus haut niveau de l'année. Nickel et Noranda ont graduellement monté par fractions à 63 3-4 et 71 respectivement, leurs sommets de l'année.

Les utilités se sont affermies, et Brazilian a gagné 3-8 à 17 7-8, un autre sommet, cependant que Montreal Power et B. C. Power avaient une avance d'une fraction. Canadian Hydro-Electric se haussa d'un point; Shawinigan et Quebec Power subirent une légère baisse.

LE CURB DE MONTREAL (midi)
(Presse canadienne)

MONTREAL, 4 novembre.— La répartition des profits firent légèrement tendre vers la baisse quelques "utilités" dans les premières transactions du marché, mais les métaux et les spécialités continuèrent leur marche en avant vers de nouveaux sommets.

En demande continuelle, les métaux et l'industrie de la construction enregistrèrent jusqu'à un point d'avance. Malgré une certaine confusion dans les prix des utilités, des papiers et des chemins de fer, les baisses furent très légères.

Smelters fut certainement le favori des acheteurs et grimpa d'un point à 72 1-4, son plus haut niveau de l'année. Noranda gagna 3-4 à 71, Nickel 1-4 à 63 1-4, nouveau sommet de l'année.

Vers midi, la demande pour Brazilian s'activa, ce qui le fit monter 1-4 à 17 3-4, nouveau sommet; Canadian Hydro-electric grimpa d'un point. Montreal Power, Power Corporation, Québec Power et Shawinigan déclinèrent légèrement

Steel of Canada monta à un nouveau sommet. Cependant que Foundation Company, Canada Cement, Dominion Bridge, National Steel Car Preferred et St Lawrence Corporation Preferred obtenaient des avances fractionnelles. C. P. R. baissa de 1-8.

LES PRIX DU BLÉ ENCORE À LA BAISSE

Les options sont plus basses tant à Winnipeg qu'à Liverpool.

LES PRIX AU COMPTANT

(Presse Canadienne)

WINNIPEG, 4.—Les nombreux efforts des exportateurs argentins pour vendre leur blé de cette année, livrable en janvier prochain, ont été préjudiciables au prix du blé canadien hier.

Pendant que les marchés du sud étaient toujours à la hausse, les prix des options à la bourse des grains de Winnipeg ont descendu de 1 1-8 à 7-8 sous, avec l'option de novembre à 1.06 5-8, celle de décembre à 1.04, celle de mai à 1.05 3-8.

Comme, à Liverpool, le blé de l'Argentine était coté à 1.06 1-4, 17 1-2 sous en-dessous du prix du blé canadien No 1, exportation de Vancouver, les prix dégringolèrent rapidement sur le marché anglais, et le blé de Vancouver descendit rapidement.

Les ventes qui en résultèrent furent trop fortes pour être absorbées par le blé canadien, et les 500.000 boisseaux vendus hier ne firent que ralentir la descente des prix.

Des rapports que les conditions en Argentine continuaient d'être favorables contribuèrent à nuire à notre marché. On dit que des pluies sont encore tombées sur les récoltes de ce grand pays exportateur de blé.

Dans les grains communs, seule l'avoine ne suivit pas la tendance générale à suivre les prix du blé, et de fortes demandes la firent fermer avec 5-8 à 1-8 de gain. L'option de novembre ferma à 43 3-4, celle de décembre à 42 5-8 et celle de mai à 43 1-2.

Les grains au comptant restèrent fermes. Les achats locaux tombèrent à leur plus bas niveau de la saison, 308.000 boisseaux, à comparer avec 653.000 la semaine correspondante de l'an dernier.

Les prix au comptant:—

Blé:— N° 1 dur, 112⅝; n° 1 nord, 106⅝; n° 2 nord, 105¼; n° 3 nord, 102⅝; n° 4 nord, 100⅝; n° 5, 95⅝; n° 6, 90⅝; picotin, 74⅝; n° 1 garnet, 102⅛; n° 2 garnet, 101⅜; n° 4 spécial, 92⅝; n° 5 spécial, 87⅝; n° 6 spécial, 81⅝; sur voie, 106⅝.

Avoine:— N° 2 c.w., 43¾; n° 3 c.w., 41⅛; ext. 1 picotin, 41⅛; n° 1 picotin, 40⅛; n° 2 picotin, 38⅛; n° 3 picotin, 36⅛; sur voie, 43¾.

Orge:— N° 2 c.w., 57⅝; n° 4 c.w., 54⅜; n° 5 c.w., 53⅞; n° 6 c.w., 51⅞; sur voie, 57⅝.

Lin:— N° 1 c.w., 159; n° 2 c.w., 155; n° 3 c.w., 144; n° 4 c.w., 136; sur voie, 159.

Seigle:— N° 2 c.w., 67¾.

Les options:—

	Ouv.	Ferm.
Blé:—		
Nov.	107	106⅝
Déc.	104⅜-⅛	104
Mai	105¾-½	105⅝
Avoine:—		
Nov.	43	43¾
Déc.	42⅛-¼	42⅝
Mai	43⅛	43½
Orge:—		
Nov.	57⅜	57⅝
Déc.	55½	55⅞
Mai	54¾-55	55¼
Lin:—		
Déc.	161	160
Mai	165	163¾
Seigle:—		
Nov.	....	67¾
Déc.	67	67¼
Mai	67¾	67⅞

Le marché des bestiaux

(Presse canadienne)

TORONTO, 4 nov.— On a enregistré peu de ventes ce matin au marché des bestiaux de Toronto. Les prix sont restés à peu près les mêmes pour le porc, le mouton, l'agneau et le veau. Les arrivages depuis mardi se chiffrent à 2,900.

Le département des bestiaux rapporte que 290 bêtes à corne, 150 veaux, 700 porcs, 1.020 moutons et agneaux ont été inscrits.

Hughson Bros. & CO.
122, rue Wellington, OTTAWA
Teléphones: Q. 152 — Q. 5

Les rendements

Revue des Rendements des valeurs Industriels et d'Utilités publiques inscrits sur les Bourses Canadiennes.

ACTIONS ORDINAIRES

	Taux Div.	Prix	Rend. %
COMMUN—			
Bell Telephone	6.00	151½	3.96
B. A. Oil	.80	22⅞	3.50
B. C. Power "A"	1.50	37	4.32
Build. Prod. "A"	1.40	55	2.54
Build. Prod. "A" ext.	.25	55	3.00
Can. Malting	1.50	36	4.16
Même extra qu'en 1935	2.00	36	5.56
Can. North. Power	1.20	26	4.62
Can. Bronze	1.00	46	2.17
Même extra qu'en 1935	1.50	46	3.26
Can. Celanese	1.60	27	5.98
Can. Converters	2.00	27	7.41
Can. Cottons	4.00	53	7.55
Can. Foreign Inv.	1.60	29	5.52
Can. Indust. "B"	5.00	235	2.13
Dom. Bridge	1.20	50¾	2.36
Dom. Glass	5.00	115	4.35
Dom. Textile	5.00	75½	6.62
Electrolux	1.00	22½	7.12
Imperial Oil	.50	22½	2.22
Même extra qu'en 1936	1.25	22½	5.55
Imperial Tobacco	.52½	14	3.76
Internat. Nickel	1.60	62¾	2.55
Internat. Pte.	1.50	36⅜	4.12
Même extra qu'en 1935	2.50	36⅜	6.87
McColl-Frontenac	.80	14	5.71
Montreal Power	1.50	34¾	4.31
Mont. Hramways	9.00	91	9.89
Nat. Breweris	2.00	41½	4.94
Ogilvie	8.00	238	-3.36
Ottawa L. H. & P.	6.00	99½	6.03
Ottawa Traction	2.00	21	9.52
Page Hersey	3.00	100	3.00
Penmans	3.00	57¼	5.24
Quebec Power	1.00	21	4.76
Shawinigan	.60	28	2.14
Southern Can Pow.	.80	13¾	5.82
Steel of Canada	1.75	70½	2.48
Même extra qu'en 1935	2.02½	70½	2.86
Walker-Gooder.	2.00	44¼	4.52
BANQUES—			
Montréal	8.00	207	3.86
Nouvelle-Ecosse	12.00	285	5.21
Can.-Nationale	8.00	140½	5.69
Commerce	8.00	161½	4.95
Royale	8.00	185	4.32
PRIVILEGIE—			
Anglo T. (C. Reg.)	3.50	54⅛	6.47
Can. North. Power	7.00	110	6.36
Can. Bronze	5.00	107	4.67
Can. Celanese	7.00	128	5.47
Can. Cottons	6.00	101	5.94
Can. Fair Morse	6.00	100	6.00
Can. Foreign Inv.	8.00	17	7.48
Dom. Coal	1.50	18¾	8.00
Dom. Glass	7.00	153	4.58
Dom. Textile	7.00	150	4.67
Goodyear	2.50	57¼	4.37
Howard Smith	6.00	100	6.00
Int. Power (7%)	6.00	94½	6.35
Jamaica Pub. Ser.	7.00	130	5.38
Mont. Cottons	7.00	99	7.07
Nat. Breweries	1.75	43	4.07
Ogilvie	7.00	165	4.24
Ottawa Power	5.00	102¾	4.87
Penmans	6.00	126	4.76
Power Corp.	6.00	104	5.77
Saguenay Power	5.50	100½	5.47
South. Can. Power	6.00	104½	5.74
Steel of Can.	1.75	61⅞	2.83
Tuckett Tobacco	7.00	157	4.46
Walker Gooder.	1.00	19	5.26
MINES— (N'incluant pas l'extra):			
*Dome	2.00	53¼	3.76
Falconbridge	.30	11¾	2.55
Hollinger	.65	13½	4.81
*Int. Mining	.60	11⅝	5.16
Lake Shore	4.00	55¼	7.24
*McIntyre	2.00	39⅞	5.02
Noranda	2.50	69½	3.60
Pioneer, B. C.	.80	7.05	11.35
Siscoe	.20	4.30	4.65
Teck-Hughes	.40	5.15	7.77
*Wright-Harg.	.40	7.61	5.26

*Payable en fonds des E.-U.

Le marché des produits

MONTREAL, 4.— Le beurre de Québec se vend de 23 3-4 à 24 s. 1-4, le fromage, pas de cotes. Les oeufs d'Ontario A-gros se vendaient à 46 sous la douzaine; A-moyens, à 44 sous; A-poulettes, 36 sous; B-gros, 27 sous; C. 23 sous.

GAMINS DANS LE PETRIN

Quatre jeunes voleurs d'Eastview sont accusés par le sergent Martel de la sûreté municipale de l'endroit de toute une série de vols avec effraction. M. Martel a retrouvé les articles volés.

LES ECOLIERS ONT BESOIN DE VETEMENTS ICI

DELEGATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE RECUE HIER PAR LE BUREAU DES COMMISSAIRES.

Le président Adélard Chartrand, le secrétaire-trésorier E.-C. Désormeaux, le commissaire Albert Perras et l'agent d'assiduité J.-A. Legault, de la commission des écoles séparées d'Ottawa, ont reçu l'assurance, hier, du maire Lewis et des commissaires municipaux que la ville s'occupera des écoliers qui n'ont pas les vêtements convenables pour se rendre à l'école. La commission donnera une liste de noms au Bureau des commissaires afin d'améliorer la situation créée par l'émission des assignats.

RÉGULARITÉ DES PRODUITS À MONTRÉAL

Sauf une baisse dans la section des oeufs, les prix ne varient pas.

LES ARRIVAGES

MONTREAL, 4 novembre. — Pas beaucoup de changements hier au marché local des produits. Les oeufs A-1 poulettes et A poulettes ont légèrement descendu et furent vendus aux détaillants 2 sous de moins par douzaine. Les autres qualités d'oeufs, ainsi que tous les autres produits, sont restés aux mêmes prix. Les arrivages d'aujourd'hui se chiffrent à 1,771 caisses d'oeufs, 567 boites de beurre et 1,180 boites de fromage, sans compter 650 caisses d'oeufs arrivées par camions.

La vente à la bourse de compensation de 100 boites de beurre de Québec ont fait descendre le prix du beurre à 24 sous, prix de fermeture du beurre local cependant que celui de Québec était 23 1-2 à 24 sous.

LE BEURRE

Les ventes de beurre de Québec sur la bourse des produits étaient de 100 boites à 24 sous.

Les transactions en lots partiels étaient cotées par les grossistes locaux de 25 sous pour le beurre solide et de 25 1-2 à 26 sous pour le beurre en moules.

LE FROMAGE

Fromage, No 1, d'Ontario 13 à 13 1-4 sous; fromage No 1 de Québec, 12 1-2 à 12 5-8 sous.

LES ŒUFS

Les prix du gros, au wagon ou en lots partiels: A-gros, 46 sous; A-moyens, 44 sous; A-poulettes, 36 sous; B. 26 à 27 sous; et C. 22 1-2 à 23 sous.

A-gros	56c
A-1 moyens	53c
A-1 poulettes	43 à 46c
A-gros	50c
A-moyens	48c
A-poulettes	41c
B-gros	34c
B-moyens	32
C	27c

POMMES DE TERRE

Les pommes de terre de Québec étaient de $1.25 à $1.30 sous pour les No 2 au sac de 80 livres.

Les pommes de terre du Nouveau-Brunswick se vendaient de $1.10 à $1.15 le sac.

Les pommes de terre de Québec se vendaient de 90c à $1.00 pour les nos 2, au sac de 80 livres.

LES GRAINS

Blé Nord No 1	$1.18
Blé Nord No 2	$1.15
Avoine picotin No 1	47c
Avoine No 2, c-w.	51c
Avoine No 3 c-w.	49c
Orge No 3 c-w.	66c
Blé-d'Inde argentin	75c
Farine de blé du printemps:	
1ère marque	$6.50
2ème marque	$6.10
Au baril	$6.10

En sacs de jute, livraison en divers endroits de la région.

Farine de blé d'hiver:	
au baril	$4.70 à $4.80
Qualité de choix en lots divers, baril	$5,20 à $5,30
Farine de maïs blanc par barils livraison faite	$6,50
Engrais:—	
Son	$29.25
Gru Rouge	$31.25
Gru Blanc	$37.25

(Prix à la tonne, sacs compris, livraison dans la région au taux de Montréal, moins 25 cents par tonne pour commandes au comptant: Grain, sacs pour brasserie, $28.00 la tonne, au gros; $26.00 la tonne au détail.

Foin en balles:	
Foin No 1 extra	$10.00
FoFin No 2 extra	$9.00
Foin No 3	$7.00

(Prix à la tonne, f.a.b. wagons)

VOLAILLES

(Prix la livre aux détaillants pour livraison faite et y compris les volailles plumées.)

Dinde	25 à 29c
Canetons domestiques	17 à 20c
Volailles à rôtir	17 à 20c
Poulet de choix	23 à 26c
Oies	13 à 16c
Poulets nourris au lait	25 à 27c

L'IMBROGLIO SE CONTINUE A HAWKESBURY

Les nouvelles de Toronto et de Hawkesbury démontrent que la situation est loin de s'améliorer à Hawkesbury, le maire Louis - M. Auger usant de représailles contre l'hon. David Croll, ministre des affaires municipales. Le ministre a demandé que les noms des 50 chômeurs qui ont refusé de travailler dans les chantiers soient biffés de la liste des secourus. Les dix autres ont été embauchés par une compagnie d'exploitation forestière.

DONNE-T-ON LE BOIS SUFFISANT

M. E. Dubé, 461, Susex, a écrit au Bureau des Commissaires pour se plaindre du fait qu'on ne donne pas aux consommateurs la pleine mesure du bois de chauffage. Le Bureau priera la police d'intervenir.

PENSION DE $3.520 POUR LE COL. STEEL

Le lieutenant-colonel W.-Arthur Steel, ex-membre de Radio-Canada, sera mis à sa retraite comme fonctionnaire et recevra une pension annuelle de $3.520, à dater du 1er novembre. Il compte 23 ans de service militaire et est âgé de 46 ans.

La pension est basé sur son salaire annuel de $8.000 comme commissaire de la radio et elle équivaut à celle d'un colonel ayant tous ses grades et plus de 35 ans de service actif. M. Steel avait été prêté par le ministère de la Défense à Radio-Canada.

A. TASCHEREAU SERA FORCÉ DE RESTITUER

L'ancien comptable de l'A. L. de nouveau sur la sellette. Les livres de la maison Daigle et Paul.

M. DUPLESSIS

(De notre correspondant)

Galerie de la Presse, Québec, 4. — M. Antoine Taschereau alors qu'il était comptabie de l'assemblée législative, a retiré en intérêt sur les argents de la province déposés à deux banques, la banque de Montréal et la Banque Canadienne Nationale, la somme totale de $29.700. C'est ce qui ressort du témoignage donné, un peu avant-midi, aujourd'hui, à la reprise de l'enquête des comptes publics. Intérrogé par le premier ministre Duplessis pour savoir s'il n'avait pas encore retiré d'intérêt sur d'autres dépôts, M. Taschereau admit avoir retiré aussi $700 sur un autre montant déposé à la Banque Provinciale de Beauport, mais n'en avoir nullement profité, parce que cette dernière banque ne lui aurait pas fait d'offres semblables aux précédentes.

Suspendue depuis jeudi dernier, au début de l'après-midi, l'enquête des comptes publics a repris ce matin, sous la présidence de Me Alexandre Taché, député de Hull. La séance a commencé à onze heures et trente. Les 31 caisses cadenassées de la maison Daigle et Paul étaient dans le couloir, à côté de la salle d'enquête.

Le premier ministre porte des traces visibles de la grippe avec laquelle il se débat depuis lundi.

LANCTOT TOUJOURS ABSENT

Au début, le président donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de M. Philippe Lanctôt où celui-ci annonce qu'il est sans nouvelles de son père Charles Lanctôt. Le fils transmettra à l'ancien assistant procureur général l'avis de comparaître. M. Taché soumet au comité que ces renseignements ne sont pas satisfaisants. Car on n'y dit pas où est Charles Lanctôt ni quand il reviendra.

BERIAU DANS LA SALLE

Le président annonce qu'il n'a pas de nouvelles de M. Bériau. Mais celui-ci, qui est présent dans la salle, se lève et dit qu'il est à la disposition du comité. On appelle ensuite les témoins suivants, qui sont tous présents, savoir: MM. Antoine Taschereau, Paul Gagnon, Armand Daigle, Jimmy Valentine et Edgar Vézina, auditeur de la province.

M. TASCHEREAU

Le premier témoin est M. Antoine Taschereau, qui est immédiatement interrogé par le premier ministre:

—D'après un état fourni par la Banque de Montréal, vous auriez reçu une somme de $14,624.11.

—C'est exact.

—Ce montant représente l'intérêt et l'intérêt des intérêts que vous avez touchés de l'argent de la province?

—Oui monsieur.

DIFFERENT DU PREMIER $15,000

—Ceci n'a rien à faire avec les quinze autres milles piastres que vous avez dit avoir déjà reçues à titre d'intérêt ?

—Non, monsieur.

—Pourquoi n'avez-vous pas parlé de ce montant de $14.000 dans vos témoignages précédent ?

—Je n'avais pas d'état.

—Je vous avais pourtant demandé à divers reprises combien vous aviez retiré en intérêts et vous aviez répondu que cela pouvait représenter quelques centaines de dollars seulement.

—Je n'avais aucune idée.

—Avez-vous l'habitude de faire serment quand vous n'avez aucune idée ?

En plus des $29.700 que vous avez retirés en intérêts, avez vous touché d'autres argents ?

Les $700 de la Banque Provinciale

—Oui, à Beauport. Voici un état de $744.61, mais je n'en ai pas profité. L'argent n'avait pas été déposé à mon compte personnel.

—Qui en a profité ?

—La province.

—Quand vous juriez que les banques vous payaient de l'intérêt, vous disiez pourtant que les banques n'en auraient pas payé à la province. Et vous venez de déclarer que la province a profité de $700 ?

Aucune offre de cette dernière

Aucune offre de cette dernière.

— C'est que la banque provinciale ne m'avait pas fait d'offres...

— Vous semblez succomber facilement aux tentations, M. Taschereau...

A part ça avez-vous déjà retiré de l'argent, des intérêts et des intérêts des intérêts, ou des commissions quelconques à même des contrats qui étaient payés par les deniers publics?

— Jamais.

PRUDENCE CONSEILLEE A M. TASCHEREAU

— Soyez prudent, M. Taschereau, je vous mets sur vos gardes.

— Je vous répète que je n'ai jamais rien retiré, à part ce que je vous ai mentionné.

— N'est-ce pas, M. Taschereau, que la Banque de Montréal, par l'intermédiaire de ses inspecteurs, se disait souvent surprise de votre manière d'agir?

— Oui. Mais le cas était remis au chef de l'autorité qui laissait faire.

— Ce chef de l'autorité, c'était votre frère, je suppose, l'ancien premier ministre de la province?

— Non, non, je parle du chef de l'autorité de la Banque...

— Ne jurez donc pas ça, M. Taschereau...

— Je vous répète que le trésorier de la province ne m'a pas arrêté de faire ça.

— Mais votre frère, l'ancien premier ministre, a déjà été trésorier de la province pendant ce temps-là?

— Oui.

— Et M. T.-D. Bouchard, chef actuel de l'opposition, était membre du comité de surveillance, à titre de président de la chambre?

— Oui.

INCAPABLE DE REMBOURSER

— M. Taschereau, est-ce votre intention de remettre cet argent-là à la province?

— Je ne suis pas capable dans le moment.

— Je vous avertis que le gouvernement va prendre les moyens qu'il faudra pour vous rendre capable et ravoir de vous l'argent et les intérêts de la province, dont vous avez profité.

— Je vous dépète que je vais faire mon possible pour tout remettre...

— La province va faire, elle, tout son possible. Cela vous explique que vous devrez prendre les mesures nécessaires pour faire ce que je vous demande, et ce, sans délai.

—Je vais faire calculer le montant de ces argent-là et je vous enverrai le compte au nom de la province. Je vous répète qu'il devra être payé intégralement le plus tôt possible...

L'INTERET CALCULE JOUR PAR JOUR

M. Taschereau, l'intérêt que vous retiriez était calculé chaque jour, n'est-ce pas?

En plus de recevoir ce cadeau de la banque, vous aviez un traitement comme comptable de l'assemblée législative, un autre en qualité de trésorier de la commission scolaire et un troisième comme attaché à la bibliothèque?

—Oui.

—Et ce salaire de la bibliothèque était sacré dans les comptes publics sous l'item "et coetera"?

—Ce n'était pas caché. Moi je n'avais pas affaire à ça, car je n'avais pas le contrôle des comptes publics.

—Vous contrôliez quand même le plus important, je veux dire le trésor . . . Pensez-vous, M. Taschereau, qu'il y avait conspiration entre le trésor provincial et vous, pour vous laisser agir de la sorte?

—Je ne le crois pas.

Pourquoi alors cacher votre nom dans les comptes publics sous l'item "et coetera".

—Je suppose que c'était pour diminuer les frais d'impression . . . (rires de la foule).

—M. Duplessis — Croyez-vous que saurait coûté bien cher à la province simplement ajouter votre nom à la liste des comptes publics?

—Je ne sais pas.

—Si l'on disait que la province dépense pour la voirie, les chemins et le reste, 14 millions, si l'on disait que pour les travaux publics publics, les ponts, et le reste, trois millions, appelleriez-vous cela une comptabilité honnête.

—Non.

—Avant de terminer, M. Taschereau, je vous demande une seconde fois si vous avez bien compris ma question: Avez-vous jamais retiré d'autres argents provenant des fruits des deniers publics, à part de ce que vous avez déclaré dans votre témoignage?

Non.

DAIGLE SUR LA SELLETTE

Le témoin est remercié. On appelle ensuite M. Armand Daigle, président de la maison Daigle et Paul et autres entreprises connexées.

M. Duplessis interroge:

—Voulez-vous nous dire, M. Daigle, à quelles banques vous et les maisons d'affaires que vous dirigez, déposez votre votre argent? Donnez m'en l'ennumération complète.

—Nous faisons affaires avec la Banque Canadienne Nationale, succursale de la côte St-Paul, avec la Banque Canadienne Nationale, succursale de Verdun, avec la Banque de Montréal, rue de l'Eglise. Notre compte d'épargne va à la Banque Royale, au bureau chef. Nous faisons aussi affaires avec la Banque Canadienne Nationale à Terrebonne et St-Catherine, je crois.

—Pourquoi dites vous, je crois?

—Parce que je n'en suis pas sûr, vous savez, ce n'est pas moi qui m'occupe des affaires bancaires, ce sont les comptables.

—Donnez-moi toutes les banques avec lesquelles vous pouvez avoir fait affaires, ainsi que vos trois compagnies.

—Je ne sais pas avec quelles banques M. Paul peut avoir fait affaires personnellement.

—Avez-vous donné la liste de toutes les banques pour vos trois compagnies, depuis le premier janvier 1920?

—Depuis 1924.

—Avez-vous donné toute la liste des succursales?

—Je le crois.

—Faites voir vos livres de banques.

—J'ai fait apporter ici ce matin 32 caisses qui renferment tous les documents de mes maisons d'affaires. Je les ai remis entre les mains de M. Patrick, greffier du comité.

—Avez-vous vos livres de banque depuis 1920?

—Ils doivent être là.

Changements aux factures

—Depuis le premier janvier 1936, avez-vous fait aucun changement dans vos chèques, états de comptes, factures et le reste, de vos trois compagnies?

—Ce n'est pas moi qui faisais la comptabilité.

—Avez-vous fait des changements aux chèques ou dans les livres?.

—Pas à ma connaissance.

—Vous n'êtes pas capable de nous donner une réponse précise?.

—Ce sont les comptables et les auditeurs qui le savent . . .

—Vous n'êtes pas en état de dire ce qui s'est produit?

—Ce qui s'est passé au bureau est selon moi la normale.

— Vous jurez n'avoir pas eu connaissance de ce qui est arrivé? Vos réponses sont contradictoires. Tantôt vous dites que vous ne savez rien, tantôt vous jurez que vous êtes au courant.

— J'ai juré en effet qu'il n'y a eu aucun changement aux chèques et aux factures. Mon ancien comptable a déclaré le contraire dans son témoignage, et l'on peut s'attendre à tout de sa part.

— Quand votre ancien comptable était là, vous ne saviez pas ce qui se passait, et maintenant qu'il est parti, vous le savez?

ABSENCES DE MEMOIRE

— Mon ancien comptable avait des absences de mémoire. J'ai dû en conséquence remplacer M. Elzéar Paul, il y a dix mois.

Ici a eu lieu une brève passe d'armes entre MM. Duplessis, Casgrain en voulant interpreter le témoignage et Bouchard. Le premier ministre prétendit que M. Daigle l'injuriait se donné à l'enquête par son ancien comptable.

M. Bouchard — Je n'endurerai pas ça. Il est temps qu'on laisse parler les témoins eux-mêmes. Le premier élément de la justice est de laisser parler les témoins... pour être sûr que vous ne réussirez pas à nous terroriser...

QUESTION AU CLAIR

M. Duplessis — Je vais poser au témoin une question absolument claire :Je veux savoir s'il y a eu ou non des changements dans vos livres et vos états de comptes?

M. Daigle — Je viens de faire vérifier toute ma comptabilité et je vais pouvoir soumettre un rapport audité.

M. Duplessis — Pouvez-vous dire s'il y a eu des marchandises de facturées pour l'hôpital St-Jean-de-Dieu, marchandises qui n'ont pas été fournies?

— Il n'y en a pas eu. Je suis en état de produire un rapport audité.

— Vous déposez ce rapport?

— Je le dépose.

VERACITE DES RAPPORTS

— Vous êtes en état d'en établir la véracité et de vous en porter responsable?

— Le rapport soumis a été audité.

— Vous venez de dire la même chose plusieurs fois. Prenez-vous la responsabilité de ce rapport?

— Oui.

— S'il y a des faux dans ce rapport, vous admettez que, sciemment, vous ne dites pas la vérité.

—Je prends la responsabilité de ces rapports.

— Je vous rappelle que vous pourrez témoigner à une date ultérieure et que nous avons beaucoup plus de détails que vous ne pensez.

Vol de gazoline

M. Paul Gagnon fonctionnaire au service provincial de Voirie, est aussi appelé. Il raconte comment le shérif Delisle de Chicoutimi s'est fait construire un camp de pêche aux listes de paye mais qui ne tracomment des salaires ont été payés à des hommes dont les noms étaient aux listes de paye mais qui ne travaillaient pas pour le ministère.

"Est-il vrai, demande M. Duplessis que le ministère de la Voirie s'est fait voler pour $50.000 de gazoline?

"J'ignore le montant exact, mais je sais que de la gazoline a été volée.

"Il s'agissait en tout cas de plusieurs milliers de gallons?

"Je le crois.

"Est-il vrai que durant les campagnes électorales des partisans du parti libéral faisaient leur plein d'essence à même la gazoline du ministère?

"Cela est vrai" répond le témoin.

"Quelle était la cause d'un pareil état de choses?

"La mal administration, je crois.

CES $45.000

L'auditeur provincial, Edgar Vézina est ensuite interrogé par l'hon. Bouchard, chef de l'opposition, au sujet de cette somme de $45.000 qui aurait été votée en indemnités à des conseillers qui n'exilstaient pas.

"Saviez-vous, lorsque vous examiniez les comptes et les dépenses du conseil législatif que ces documents étaient approuvés par le comité des dépenses imprévues du conseil?

"Je crois bien, répond M. Vézina.

"Là n'est pas la question, dit M. Duplessis. Le conseil n'a aucun contrôle sur l'argent du peuple. C'est l'assemblée législative qui est responsable de l'administration de ces fonds. On a voté de l'argent pour indemniser des conseillers, et cet argent n'a pas été affecté à cette fin. M. Bouchard accuse alors le premier ministre de faire des insinuations sur la réputation de certains hommes.

"La province n'a pas perdu cet argent, comme semble vouloir le faire croire le premier ministre" déclare M. Bouchard. M. Duplessis, continue M. Bouchard, prétend que parce que l'argent n'a pas été affecté aux fins pour lesquelles il a été voté, son autre usage est illicite.

"Comment se fait-il, demande M. Bouchard, que le premier ministre à la législature l'autre soir a dit qu'il ne pouvait promettre que les cent mille dollars votés en subsides à la Clarke Steamship Company seraient de fait affectés à cette fin?

"C'est vrai, répond M. Duplessis. Mais nous avions d'abord l'approbation de la chambre. La Clarke Steamship Company n'est autre chose qu'une agence politique et un nid de patronage. Elle n'a jamais valu grand chose pour les pêcheurs du Saint-Laurent."

Immédiatement après cette déclaration le chef de l'opposition propose l'ajournement à demain.

"C'est ce qu'on peut appeler changer de sujet," remarque en souriant M. Duplessis.

ECHOS DES ELECTIONS DE MARDI

LE MAIRE FELIX TOUPIN, DEMOCRATE, EST BATTU PAR LES SIENS A WOONSOCKET.— AL SMITH—"FATHER DIVINE".

(Presse Associée)

WOONSOCKET, Ré-I., 4. — Un maire démocrate, se présentant sous la bannière républicaine, a été défait par un Républicain appuyé par les Démocrates. En effet, le maire Félix-A. Toupin, qui n'avait pu recevoir l'appui de son parti à l'appel nominal, se présenta comme choix des Républicains. Il fut défait par Joseph Pratte, qui fut candidat républicain au poste de trésorier du Rhode Island il y a deux ans. Il était cette année le choix des Démocrate à la mairie. Voici le vote: Pratt, 10.174; Toupin, 7.296.

• • •

DETROIT, 4.—L'abbé Charles-E. Coughlin, dans ses commentaires sur les élections présidentielles, affirme aujourd'hui qu'il se peut encore que son Union nationale pour la justice sociale "prenne le pouvoir" un jour.

• • •

NEW-YORK, 4.—La paix régnait mardi dans la colonie noire de Harlem. On attribue cette situation sans précédent à Father Divine, le clergymen nègre qui se proclame un "dieu".

• • •

NEW-YORK, 4.—Alfred-E. Smith, ancien Gouverneur qui fut mis en nomination à la Présidence en 1928 par le Président Roosevelt et qui appuyait cette année le Gouverneur Landon, incite le peuple à mettre l'épaule à la roue pour appuyer M. Roosevelt.

• • •

TOPEKA, 4. — Un gros gâteau bleu-blanc-rouge, appelé le "Landon Victory Cake" n'a pas été entamé aujourd'hui à la maison du Gouverneur Alf Landon.

• • •

TULSA, OKla, 4.—"Cher patron: allez vous coucher. C'est tout fini." Tel est le message que le général Hugh Johnson, ancien administrateur de la NRA a télégraphié la nuit dernière au Président pour le féliciter.

• • •

GALESVILLE, Wis., 4. — Casca Hudson, 97 ans, qui vota la première fois de sa vie pour Abraham Lincoln et qui n'a jamais manqué de voter depuis à une élection présidentielle, a perd uson vote hier. Landon était son homme.

• • •

MILWAUKEE, 4.—Ripon, qui se réclame le berceau du parti républicain, a donné hier une majorité de 22 votes à Roosevelt.

• • •

HOLLYWOOD, 4. — Se rétablissant d'une maladie, W.-C. Fields, le comédien, inscrivit un vote d'absent et déclara au messager: "Et rappelle-toi, jeune homme: As Field goes, so goes the nation." Il avait appuyé Roosevelt.

• • •

BEACON, N.-Y., 4.—"D'un Communiste à un autre: Mes félicitations", télégraphia avec ironie le Congressman Fish, Républicain, au Président.

AVIS AUX ÉLECTEURS CANADIENS-FRANÇAIS DE LA CITÉ D'OTTAWA

Re: le choix d'un candidat au poste de Commissaire pour la Cité d'Ottawa, organisé par le comité consultatif.

1. La convention sera tenue au théâtre Capitol, rue Bank, Ottawa, dimanche le 8 novembre 1936. Les portes seront ouvertes à une heure et demie p.m.

2. Seul l'électeur ou l'électrice dont le nom est inscrit sur la liste municipale des voteurs pour la Cité d'Ottawa et qui peut converser couramment dans la langue française, est admis à la convention.

3. L'électeur ou l'électrice avant de pénétrer dans la bâtisse devra consulter l'indication écrite du quartier où il devra se diriger pour recevoir son bulletin de vote et se rendre auprès du sous-directeur du scrutin désigné pour le quartier où il réside pour le recevoir. Il ou elle dira ses noms, prénoms et adresse au dit sous-directeur du scrutin, dans la langue française.

Le dit sous-directeur du scrutin, s'il croit que cette personne n'est pas électeur ou électrice, pourra refuser de lui donner un bulletin ou à la demande des représentants des candidats pourra exiger de cette personne une déclaration, sous serment devant un commissaire autorisé, d'après la formule suivante:

"Je, (nom et prénom) déclare résider au numéro . . . . Je suis (propriétaire, locataire, tenancier par taxe d'affaires, selon le cas). Je suis la personne désignée sur la liste électorale de la cité d'Ottawa, pour l'année 1937, sous le nom . . . . Je n'ai pas déjà obtenu un bulletin de vote pour cette convention.

Je fais cette déclaration solennelle, consciencieusement croyant qu'elle est vraie et sachant qu'elle a le même effet qu'un serment fait selon la loi de la Preuve du Canada".

4. Si l'électeur ou l'électrice refuse de prêter ce serment, le sous-directeur du scrutin devra refuser de lui donner un bulletin de vote.

5. L'électeur ou l'électrice, après avoir obtenu son bulletin devra se rendre directement dans la salle du théâtre et y demeurer jusqu'à ce qu'il ait voté.

6. L'électeur ou l'électrice devra observer durant son séjour dans la salle, les règles de bienséance qui caractérise le gentilhomme et coopèrera à rendre la prise du scrutin aussi expéditive que possible.

7. L'électeur ou l'électrice ne sera autorisé qu'à déposer son propre bulletin dans la boîte du scrutin. Si plus d'un bulletin est présenté par la même personne, les bulletins présentés seront annulés.

8. Si un électeur ou une électrice désire quitter la salle avant la prise du scrutin, il ou elle devra remettre son bulletin au directeur du scrutin. S'il ou elle quitte la salle, il ou elle ne pourra plus y pénétrer avant le scrutin.

9. Le nom des candidats mis en nomination seront placés sur les bulletins dans l'ordre et de la manière suivante:

BOURQUE, E.-A.	
PINARD, ARTHUR-A.	

10. L'électeur ou l'électrice devra indiquer son choix au crayon ou à l'encre, par une croix, n'importe où dans l'espace libre entre les deux lignes parallèles contenant le nom du candidat de son choix.

11. L'électeur ou l'électrice après avoir ainsi marqué son bulletin devra le plier, demeurer à son siège et attendre la venue du sous-directeur du scrutin pour déposer son bulletin.

12. L'électeur ou l'électrice pour aucune raison pourra réclamer un second bulletin.

13. L'électeur ou l'électrice n'aura pas de recours contre la décision du directeur du scrutin qui le privera, dans son opinion justement ou injustement du droit de voter.

14. Il ou elle n'aura pas de recours contre le directeur du scrutin ou les sous-directeurs du scrutin, au cas ou il ou elle serait d'opinion que le vote n'aurait pas été pris ou compté d'une façon juste pour l'un ou l'autre des candidats.

Approuvé par les candidats.

Le directeur du scrutin.

La ville perçoit $171.569 de plus en 1936 qu'en 1935

La perception du mois d'octobre a dépassé de $41.052 celle du mois correspondant, l'an dernier.

Les chiffres publiés aujourd'hui par le percepteur municipal, M. Claude Anderson, démontrent que la perception des impôts et autres revenus cette année dépassent de $171.569 en date du 1er novembre celle de 1935.

Voici le tableau:—

Total des perceptions comptant	
1er nov. 1936	$5,242,949.08
1er nov. 1935	5,071,379.15
Augmentation	$ 171,569.93
Total—Aqueduc	
1er nov. 1936	$ 531,688.70
1er nov. 1935	507,739.20
Augmentation	$ 23,949.50
Total—Impôts	
1er nov. 1936	$4,711,260.38
1er nov. 1935	4,563,639.95
Augmentation	$ 147,620.43
POUR LE MOIS D'OCTOBRE	
Total des perceptions comptant	
1936	$ 198,765.53
1935	157,713.42
Augmentation	$ 41,052.41
Total—Aqueduc	
1936	$ 34,070.77
1935	29,457.85
Augmentation	$ 4,612.92
Total—Impôts	
1936	$ 164,695.06
1935	128,255.57
Augmentation	$ 36,439.49

UNE MARCHE SUR LE PARLEMENT, IMMINENTE

On fait doubler les gardes aux e du palais législatif

QUEBEC, P.Q., 4—Une marche des communistes de Québec, sur le parlement est imminente. En conséquence, le premier ministre a fait doubler les gardes à toutes les entrées du palais législatif et des immeubles oficiels environnants.

Ce groupe de fauteurs de troubles, est dirigé par des meneurs du Front Populaire, qui au lieu de se rendre à l'hôtel de ville, a décidé subitement de marcher sur le parlement.

LE PRÉSIDENT AZANA DANS UN MONASTÈRE

(Presse associée)

BARCELONE, Espagne, 4 — Le président d'Espagne, Manuel Azana, a élu domicile dans un monastère de Montserrat, à quelque distance de Barcelone. On dit qu'Azana désire par là respecter les opinions politiques des catalans, qui veulent conserver leur autonomie et regardent comme leur chef Luis Comoanys.

LE GAGNANT D'UNE BOURSE

MONTREAL, 4.— Les autorités de l'université McGill annoncent que James-Stewart Campbell, qui étudia le génie civil à l'université du Manitoba, il y a deux ans, a gagné la bourse Jenkins de deux cents dollars.

LA MORT DE H. CRABTREE

(Presse Canadienne)

MONTREAL, 4. — On apprend ici la mort, survenue hier à Hanover, New-Hampshire, de Herbert Crabtree, gérant général de l'Adams Paper Company, de Wells, River, Vermont. Le défunt était âgé de 58 ans.

COLLISION FATALE

CORNWALL (Ont.), 4 novembre. — Robert Douil, âgé de 22 ans, voyageur pour la compagnie "Canadian Hanson et Van Winkle", de Toronto, a trouvé la mort à 20 milles à l'est d'ici lorsque son automobile vint en collision de front avec un camion de transport. On croit qu'il succomba à une fracture du crâne et que la violence du choc lui brisa le cou. Il mourut instantanément.

Pour convertir vos vieux effets en argent, servez-vous des annonces classées

MEDECINS

Dr PHILIPPE BELANGER, 74, Laurier-est. Spécialité, Chirurgie. Consultation 2 à 4 hres et 7 à 8 hres p.m. R. 468.

DR J.-R. BELISLE, 15 Langevin Blvd. Médecine et chirurgie Spécialité: Maladies des femmes, opératoires et non-opératoires. Sur rendez-vous. S. 3090

CLINIQUE DES MALADIES DE LA PEAU. Dirigée par le Dr A. SABETTA. Assistant professeur de DERMATOLOGIE et SIPHILIGRAPHIE de l'Université de Montréal. Consultations sur rendez-vous. 188 Cooper. Queen 924.

DR DE HAITRE, des hôpitaux de Paris. 161 Stewart. Spécialités: Chirurgie. Maladie des femmes. Maladie des organes genito-urinaires. Consultation. 2 à 4 heures 30 et 7 à 8 heures 30 p.m. R. 63.

DR A. DROUIN, 197 Rideau. Spécialité, Yeux, Oreilles, Nez, Gorge. Consultation. 2 à 5 et 7 à 8 p.m. R. 4789.

DR ROLAND GAGNE, 433, rue Rideau. Tél. R. 245. Médecine et Maternité.

DR J.-LEO LALONDE, Médecine, Maternité, Chirurgie Rayon-X. Consultation, 1 à 3 p.m. et 7 à 8 p.m. 167 Boulevard St-Joseph. Sher. 5411.

DR J.-L. LAMY, 211 Stewart Spécialité. Chirurgie. Consultation 2 à 4 et 7 à 8 p.m. Rideau 1818.

Dr E. PERRAS, 192, rue Principale, Hull. Tél. Sher. 3741. Spécialité: Rayons-X au bureau privé. Diagnostic et traitement. Consultation, 1 à 4 p.m., et de 7 à 8 p.m.

Dr R.-F. VALIN, 165 Ave Laurier Est. Spécialité: Chirurgie exclusivement. Consultations—1 à 3 p.m., et sur Rendez-Vous.

DENTISTES

DR J.-A. GAUTHIER, 325 rue Dalhousie.

AVOCATS

AUGUSTE LEMIEUX, C. R., Avocat Ontario-Québec 18 rue Rideau Queen 240

Arpenteurs

LOUIS MIGNAULT, arpenteur-géomètre, 23, rue Langevin, Hull, P. Q. Tél. Sh. 3466.

MARCEL STE-MARIE, arpenteur-géomètre et ingénieur forestier. 63, rue Principale, Hull, Sh. 2976.

Ouvrage en Feuilles Métalliques
VENTILATION
Toitures dans toutes ses branches
J. R. DOUGLAS, Ltd.
260, rue Slater Q. 2380
Nous donnons un prompt service.

P. LADELPHA
D.S.C.
Spécialiste pour toutes les maladies des pieds.

100, rue Metcalfe Tél. Q. 2154

Toits Réparés
Nous réparons les toits et exécutons les ouvrages en feuilles de métal.
J. D. Sanderson Co.
575, rue McLeod Sher. 3125

Monuments

200 MONUMENTS de qualité à prix réduits — érigés partout en Canada. Aussi cartes mortuaires. J.-P. LAURIN, 95, rue Georges, Ottawa.

Directeurs de funérailles

COMPAGNIE FUNERAIRE RACINE, LTEE, 127 Georges. Ottawa. R. 650.

MCEVOY BROTHERS, funérailles de distinction Q. 8600-8601. Prix modérés.

Perdu-trouvé 13

MATELAS perdu samedi soir entre Ottawa et Gatineau Mills. Récompense. R. 5535-J. 30936-13-258

SACOCHE entre magasin Larocque et Freiman, contenant chapelet initialé et quelque argent. Retournez, 98 St-Jacques, Hull. Récompense. 31000-13-258

Amusement 13a

THEATRE FRANÇAIS. — Lundi, mardi, mercredi, programme double, Miriam Hopkins, Merle Oberon, Joel McCrea dans "These Three" aussi Paul Kelley dans "Speed Devils". 13a

THEATRE RIDEAU. — Mercredi seulement, programme entièrement français. "Volga en Flamme" avec Albert Préjean, Danielle Darrieux, Raymond Rouleau, aussi "Maria Chapdelaine" avec Madeleine Renaud, Jean Gabin. 13a

On demande 14

OR, ARGENT, bijoux, dents en or, vieilles montres en or, diamants, etc. Les plus hauts prix. 193 Sparks, Ch. 201. 14

VENDEUSE bilingue immédiatement, emploi permanent, en dehors de Hull, références. Ecrire case postale 253, Hull, Qué. 1218-14-256

Servantes demandées 15

CUISINIERE avec expérience et références, ouvrage en dehors de la ville. Ecrire case 30 Le Droit. 1224-15-257

SERVANTE générale, références. S'adresser entre 7-9 h., p.m., 51, r. Murray. 30999-15-256

On demande à acheter

CAISSES enregistreuses, dactylographes, chaises de barbiers, vitrines, installations de bouchers, meubles. Nous payons comptant. Queen 2586.

Agents demandés 18

REVENUS HEBDOMADAIREMENT. Tout votre temps ou une partie en vendant les produits superbes Etiquette Rouge. 1300 variétés. Demande énorme pour remplacer les arbres perdus pendant l'hiver rigoureux de 1933. Echantillons gratis. Coopération spéciale du bureau. La Cie Pépinière Dominion, Montréal. 5161-18-186

Emplois demandés 19

FILLE désire travaille dans maison privée, salaire raisonnable. R. 3858, 31011-19-256

Commerce à vendre 29

EPICERIE, confiserie déjà établie, à vendre. Aucune offre raisonnable sera refusée. Propriétaire quitte la ville. 250, rue Rideau. 30833-29-257

Appartements à louer 39

Stewarton, rue Bank et Catherine ..... $27.50 et $30.00
Ave Roseberry, N° 3, 3 chambres à coucher, poêle électrique $45.00
59, rue Laurier E., N° 9 ..... $28.00
152, av. Henderson, duplex en haut, 2 chambres à coucher $45.00
S'adresser
CAPITAL TRUST CORPORATION LIMITED
Propriétés gérées et vendues.
Loyers perçus.
10, rue Metcalfe. — Tél.: Q. 7800

Magasin à louer 42

519, rue Catherine, grand, chauffé $35.00
95, rue du Pont, Hull, chauffé, $40.00
S'adresser
CAPITAL TRUST CORPORATION LIMITED
Propriétés gérées et vendues.
Loyers perçus.
10, rue Metcalfe. — Tél.: Q. 7800

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

NOUS vendons, réparons, louons toutes les marques. Underwood, Elliott, Fisher Ltd., 203 Queen.

A vendre 25

GENEREUSES remises pour vieux poêle sur l'achat d'un neuf. F. Slover, Ltd. 25

POELES pour bois et charbon, neuf et usagé. Charles Ogilvy Limited, Rayon des échanges, 72, rue York. 25

PIANOS, bonne sonorité, pianos droits, à partitr de $69 et plus. Conditions faciles à débattre. Orme Limited, 175, r. Sparks. 25

RADIOS à $25 et $35 tant qu'il y en aura. Modèles électriques à cabinet. Conditions à partir d'une piastre par semaine. Orme Limited, 75, r. Sparks. 25

TABAC NOUVEAU. — Quesnel, Petit Canadien, Rose Quesnel, pas de meilleur. J.-R. Beauséjour, 97½, r. Wellington, Hull. 1204-25-257

BAINS usagés, éviers, fournaises, tuyaux d'égout, garnitures de tous genres aux plus bas prix. Palmer, 146, rue Booth, Sherwood 461. 25

MACHINE à laver électrique, modèle Beatty 1935, balance de compte, $59.00. Beatty Washer Store, 101, rue du Pont. 25

RESERVOIRS pour chambre de bain et pour cuisine, neufs et usagés. Aussi un assortiment d'éviers, lavabos, baignoires, cuvettes pour la lessive, radiateurs à chemises, etc., M. Zagerman, Ltd., Chemin Bayview. Sherwood 6679. 25

2 PAIRES, combinaisons de laine 42; manteau pour jeune fille 14; 140, rue Chapel Ap. 1. Présentez-vous le matin. 30915-25-256

Maison à louer 41

61, avenue Russell, entre Laurier et Osgoode, grande maison double en brique. Nouvellement décorée $60.00
Propriété Wright, Chemin Aylmer. Grande demeure en pierre $75.00
157, rue Nepean, 4 chambres à coucher $45.00
77, Deuxième Avenue, simple, en brique, quatre chambres à coucher, garage double, meublée $65.00
143, rue Champlain, Hull, 6 pièces $20.00
24, rue Creighton $22.00
20, avenue Henderson, chauffé eau chaude $35.00
S'adresser
CAPITAL TRUST CORPORATION LIMITED
Propriétés gérées et vendues.
Loyers perçus.
10, rue Metcalfe. — Tél.: Q. 7800
MAISON de brique, 10 pièces, 1 acre de terrain, granges, sur le boulevard St-Joseph, Chemin de Chelsea, à 5 minutes de marche des tramways. Tél. Queen 2559-W. ou Sherwood 1065-W. 1225-41-258

Propriété à louer

228, rue Albert, adjacente à rue bank, 3me étage, approximativement 3000 pds carrés, appropriée à une légère manufacture, chauffé $75.00
S'adresser
CAPITAL TRUST CORPORATION LIMITED
Propriétés gérées et vendues.
Loyers perçus.
10, rue Metcalfe. — Tél.: Q. 7800

Automobiles 54

PARTIES USAGEES d'auto. Vitre de porte installée. Ressorts remis en condition. Spratts, 12 Chamberlain. C. 548. 54

PARTIES D'AUTOS, autos usagés achetés pour mise en pièces, pneus, batteries. Baker Bros, 3, rue Duke. Sher. 411. 54

COACH Essex 31, comme neuf. Sher. 3876. 54

SEDAN Graham 31, $250. Conditions pour convenir. C. 86. 54

Radios 81

APPELEZ Zenith Radio Service lorsque votre radio est défectueux. Consultez-nous à ce sujet, Sh. 931, 135, r. Principale, Hull.

SOUMISSIONS POUR UNE AMBULANCE NEUVE AU SERVICE DE L'HOPITAL STRATHCONA

Des soumissions cachetées, pour une ambulance neuve au service de l'hôpital Strathcona, adressées au bureau des commissaires, immeuble Transportation, Ottawa, seront reçues par le secrétaire du bureau, jusqu'à mardi le 10 novembre 1936, à midi.

Les devis et tous les renseignements vous seront donnés en vous adressant au Dr Shirreff à l'hôpital Strathcona.

Daté à Ottawa ce deuxième jour de novembre 1936.

(Signé) N.-R. OGILVIE,
greffier municipal.

NOUS DEVONS SOLDER
8—CAMIONS DE LIVRAISON ½ tonne—8
Entièrement revisé et repeinturé.
Conditions faciles. Nous transigeons nos propres affaires.
INTERNATIONAL HARVESTER CO. LTD. OF CANADA
284, RUE SPARKS — Tél: Queen 7000

Fourrures 58

L. GIROUX. — Manteaux neufs sur commande et remodelage, réparage, doublure, réduction spéciale. 164, St-Patrice, Rideau 5554. 58

FOURRURES de distinction, remodelage, $15 manteaux, tour de cou. J. Blondeau, 88 Queen, tél. Queen 3783. 58

MANTEAU de fourrure fait sur mesure. Remodelé, $15. J.-R. Lalonde, 91, r. Victoria, Hull, Sh. 4670-M. 5256-58-JNO

Combustible 74

BOIS mou coupé, $2.00 voyage. Toutes sortes de bois à la corde à bas prix. L. Arvisais, 278, r. Maisonneuve, Sh. 2476.

CROUTES de moulin, bien sèches, $6.00 la corde. Bois de corde mélangé avec un peu de bois franc, $5.50. Blocs coupés, au voyage, $2.00. Wilfrid Arvisais, 258, r. Maisonneuve, Hull, Sh. 6062. 74

ERABLE quatre pieds $7.50; bois franc mélangé $6.50; bois mou avec un peu de bois franc $5.25. Sh. 3440. JNO-74

BOIS franc 6.50. Voyage 2.25. Bois mou 5.25. Voyage 1.50. C. 409.

LA SALLE COKE, 12.25. Ottawa 12.00. 5 poches 2.00. C. 409.

COKE Ottawa, prix comptant, stove $12.25, mélangé $12, nut $11.75 la tonne. Ottawa Gas Co., 56, r. Sparks. Q. 5000. 3L-JNO

APPELEZ Sh. 2525 pour bois de toutes sortes, belles "slabs" de pin, $5.50; bois franc $6.00; bois mou, $1.00 et $1.75; bois franc, $2.00 le voyage. A Amyot, Hul. 5757-74

ANTHRACITE gallois et ecossais—Cobblers, $15.00; Nut français, 15.25; Buckwheat N° 1, $11.75; Buckwheat N° 1 et 2, $11.10; Scotch Beans, tamisé, $11.50. Bois franc de qualité. Prix au comptant. McAuliffe Grimes Lumber Co., Ltd., 161, Echo Drive. C. 5500.

Personnel 75

PERMANENT à l'huile, $1.00. Aussi pineapple, $1.00. Salon de Beauté GIRARD, 277, rue Dalhousie. Rid. 3290. 75

PERMANENTS à l'huile, $1.00. Garanti. 390, rue Champlain, Sh. 2980. 75

PERMANENTS à l'huile, garantis, $1.00. Fashion Beauty Salon, 292, rue Dalhousie. Rideau 1675. 75

IMPORTANT. — Patients du rhumatisme ou névrite essayez le remède du Dr Dixon. Munroe, 335, r. Elgin. 50c la bouteille. 5238-75

DENEVER grand, développer muscles, maigrir, améliorer votre santé, vue. Envoyez 10c. Loadstone, 195, Church, Toronto. 30539-75-JNO

Chaque jour il vous est offert de nouvelles idées, de nouveaux moyens de jouissance, de nouveaux aides à votre bien-être. Lisez les annonces.

AUBAINES EN
Autos Usagés
IL Y EN A D'AUTRES A CHOISIR
1932, ROCKNE, 6 roues,
$450
1932, DE SOTO SEDAN
$425
1934, CHEVROLET Master 6
$490
CHAUDIERE MOTOR SALES LTD.
40, rue Montcalm — Hull
Tél: Sher. 3075

LA SEMAINE DE 40 HEURES EN VIGUEUR

Elle est entrée hier en vigueur dans l'industrie des mines de charbon en France.

SON APPLICATION

(P. C. - Havas)

PARIS, 4. — La loi des quarante heures du travail par semaine est entrée en vigueur hier dans l'industrie des mines de charbon.

C'est la première fois que cette importante réforme sociale et économique, que seule la France avec l'Italie a mise en application parmi les grandes nations industrielles, entre en vigueur dans tout un secteur industriel, et non des moindres, puisqu'il s'agit d'une industrie fortement concentrée sur le plan de son organisation financière et technique mais aussi sur le plan géographique.

En effet, deux tiers de la production charbonnière française s'effectuent dans le bassin minier des départements du nord et du Pas de Calais.

C'est donc également les habitudes de la vie de toute une population ouvrière extrêmement dense qui se trouvent modifiées à partir d'hier.

On sait que la loi des quarante heures, votée par le parlement, à la fin de la dernière session, prévoit la mise en application pratique de cette diminution des heures de travail par paliers successifs, industrie par industrie, sur des décrets pris en conseil des ministres. La décision fixant au 1er novembre son application dans l'industrie houillère constitue donc une sorte de prologue avant son application généralisée. Elle permettra, en effet, au gouvernement de juger rapidement les résultats obtenus et ses incidences sur l'économie générale.

Le contrôle en sera grandement facilité par la stricte discipline, aussi bien des groupement patronaux que des organisations ouvrières et par le nombre des bureaux d'études et de statistiques dont bénéficie cette industrie.

Tant du fait de sa masse que de la simplicité de son organisation, il sera particulièrement facile, et rapide de chiffrer et de contrôler les résultats de la réforme.

Des modalités particulières d'application ont été fixées d'accord entre le sous-secrétariat des mines le comité central des houillères et les syndicats ouvriers. Les quarante heures de travail sont réparties sur cinq journées de huit heures. La journée laissée libre sera obligatoirement accolée au repos du dimanche, soit samedi, soit lundi. Les syndicats ouvriers ont demandé que de préférence ce soit le lundi. Cela permet, disent-ils, aux ouvriers de visiter leurs familles le dimanche et de se reposer vraiment le lendemain.

C'est en tous cas, ce qui a été conclu pour le premier jour de l'application de la loi, lundi. Pour la première fois, les charbonnages ont été fermés ce jour-là et seuls certains services, comme les fours à coke, les centrales électriques, les pompes à ventilation et les services de surveillance étaient pourvus de personnel.

Ces ouvriers seront du reste au repos par roulement un autre jour de la semaine. Dans les rues des avait comme un air de fête, malgré villages de mineurs du nord, il y que ce fût le jour des Morts. Des groupes déambulaient, comme un peu gênés par un si long dimanche. Les autres se rendaient à de grands meetings organisés par les syndicats pour fêter "la victoire des quarante heures".

NÉVRITE DOULOUREUSE
"La névrite prit la forme d'une douleur torturante comme une crampe de la cuisse au talon. Je pris alors les Capsules Antirhumatismales TEMPLETON. Avant que j'eusse fini la troisième boîte, la douleur avait disparu et n'est pas revenue."—Mme E. W. Legrand, Paspébiac West, P.Q. Laissez les Capsules Antirhumatismales TEMPLETON expulser de votre système les toxines, cause de la douleur,—rapidement et sans danger. 50c. et $1 chez les pharmaciens. Bonnes contre toutes douleurs rhumatismales. 6017
Capsules Antirhumatismales TEMPLETON

MME J.-N. COTE REÇOIT...

(Suite de la première page)

Côté pour la balance du mois tandis que chaque $20 subséquent est pour les deux mois suivants: septembre et octobre. Ainsi chaque personne qui fait une demande de pension n'a à avoir aucune crainte, son allocation commence du jour où sa requête parvient à la commission".

DE L'ARGENT EN BANQUE

"Il n'y a pas à y avoir de craintes pour personne", ajouta l'hon. M. Tremblay. "Si l'envoi du chèque tardé, cela ne peut en affecter aucunement le montant: ce trouve être de l'argent à la banque pour les vieillards qui ont droit à leur pension".

"Dès le moment que le conseil municipal et les reviseurs ont transmis à la commission les demandes, la pension court de cette date", conclut M. Hacker.

"Nous prenons ces mesures" dit encore l'hon. M. Tremblay, "parce que nous ne voulons causer de préjudice à personne pour tout le temps que dureront les enquêtes sur les droits aux pensions de vieillesse. Il se peut qu'en certaines localités, par exemple, sur la Côte Nord, la chose dure autant que trois mois".

LETTRE A Mme COTE

Voici maintenant la lettre envoyée à Mme Côté en même temps que son chèque:

Québec, le 3 novembre 1936.

Madame Joseph-Narcisse Côté,
331, 4ème Avenue,
Québec,
Qué.

Madame,

Il me fait plaisir de vous transmettre, ci-inclus, un chèque au montant de $52.25 représentant le premier versement de votre pension de vieillesse, selon une décision de la Commission des pensions de vieillesse, en date du 14 août 1936.

Votre dossier est le premier dans toute la province qui a été considéré par la Commission, et à l'avenir vous recevrez un chèque mensuel de $20.00.

Inutile de vous dire que, comme ministre du département du Travail dont relève la mise en exécution de la loi des pensions de vieillesse, il me fait plaisir d'avoir l'occasion de vous transmettre le premier chèque émis en exécution de ladite loi.

Votre tout dévoué,
William TREMBLAY,
Ministre du Travail.

CARRIERE DU VICE-AMIRAL A. SCHWERER

Il assura pendant la guerre la liaison entre la marine française et l'amirauté anglaise.

SA RETRAITE

(P.C. - Havas)

PARIS, 4.—Le vice-amiral Antoine Schwerer, qui vient de mourir, avait, avant de prendre sa retraite et d'assumer la direction de la ligue d'Action française, parcouru une longue carrière militaire. Il avait notamment participé aux conversations d'états-majors franco-britanniques, qui suivirent la conclusion de l'entente cordiale. Pendant la guerre, c'est lui qui assura la liaison entre l'état-major de la marine française et l'amirauté britannique. Il commanda également des escadrilles de torpilleurs français dans la mer du nord. Après la guerre, il avait été commandant en chef des frontières de l'Atlantique.

C'est dans ce commandement qu'il prit sa retraite. Monarchiste convaincu, il fut alors sollicité par les chefs de l'action française pour prendre la direction de la principale organisation du mouvement royaliste: la ligue d'action française, à la tête de laquelle il succéda au compe Bernard de Vesins.

Jusqu'à la dissolution de al ligue d'action française, il avait pris une part active au mouvement d'action française, prenant la parole dans de nombreuses réunions, publiant des articles dans la presse royaliste.

Après la dissolution des organisations d'action française, en février dernier, il s'était retiré en Bretagne, sa "petite patrie d'adoption", comme il aimait à le dire, car il était Alsacien d'origine.

C'est à son château de la Derre qu'il vient de mourir, à la suite d'une longue et douloureuse maladie, âgé de 74 ans.

POUR MAINS ROUGIES ET RUDES EMPLOYEZ
Baume Italien Campana

L'AFRIQUE EN TRAIN DE DEVENIR CHRÉTIENNE

Un ouvrage intéressant sur l'Afrique Equatoriale Française.

(P.C. - Havas)

PARIS, 4.—"Rien n'interdit d'espérer que, d'ici cinquante ans ou un siècle, tout le pays africain situé au sud du dixième degré de latitude nord, sera devenu presque exclusivement chrétien", écrit un ancien administrateur, Bruet, dans un ouvrage sur "l'Afrique équatoriale française".

L'auteur y fait une place importante à l'action civilisatrice des missionnaires de langue française, belges et surtout français, les Pères Blancs et Spiritains, qui ont marché à l'assaut du continent noir au cours du dernier siècle, à la suite des Pères du Saint-Coeur de Marie et les prêtres des missions de Lyon, et dont l'action, souvent couronnée par le martyre, commencé à porter des fruits chaque jour plus féconds.

Il résulte, en effet, de témoignages comme celui de Bruet et des statistiques, que le mouvement des conversions prend une ampleur chaque année plus considérable parmi la population indigène. Si l'Islamisme ne recule pas encore dans son mouvement de conquête, si menaçant à la fin du siècle dernier, il se trouve arrêté au profit du christianisme en Afrique centrale.

Les statistiques attestent, en effet, que dans ces régions, le chiffre des indigènes catholiques a triplé depuis douze ans. Ils étaient 1.165.000 en 1923. Ils sont maintenant plus de 3.300.000. Les cathécumènes, eux aussi, sont trois fois plus nombreux: 550.000 en 1922, contre 1.688.000 en 1935. Dans un seul district des Pères Blancs, Urundi, alors que la génération antérieure était pour ainsi dire tout entière païenne, les catholiques indigènes ont offert spontanément 125.000 journées de travail pour l'érection des églises. On peut y enregistrer plus de mille baptêmes par semaine.

INDÉPENDANCE DES SYRIENS ET LA FRANCE

La France s'est fait un devoir de conduire ce peuple à l'indépendance.

COLLABORATION

PARIS, 4. (P.C.-Havas) — La France vient de remporter une de ces victoires morales dont la trame forme sa tradition séculaire: spontanément, un homme, qui la combattit et se proclama même son "ennemi public numéro un" lui rendit aujourd'hui un hommage presque filial.

Chargée après la guerre, par la société des Nations, du mandat sur la Syrie, la France trouva naturellement devant elle la résistance des nationalistes syriens. Parmi ceux-ci, le plus farouche fut, sans contredit, l'émir Sheikib Arslan, président du comité syro-palestinien, champion du pan-islamisme, qui se réfugia à Genève pour mener le combat en faveur de l'émancipation totale de ses frères de religion.

Or la France, tout en remplissant les obligations de son mandat, se fit un devoir de conduire le peuple syrien à l'indépendance et signa récemment avec la Syrie, un traité d'alliance et d'amitié, qui fit d'elle une nation souveraine et bientôt un membre de la Société des Nations. Loyalement, l'émir Sheikir Aslan le reconnut. "Oui," déclara-t-il aujourd'hui, le traité franco-syrien est bon. Le traité franco-syrien est excellent. Je place au-dessus des textes l'esprit qui les dicta et je reconnais que cet esprit est bon et loyal. Il crée une amitié qui sera également utile à la France et à la Syrie. Il appartient désormais à la Syrie de se montrer digne d'elle-même et de l'amitié d'un grand peuple. La Syrie doit être et sera pour la France une alliée sûre et sincère. D'autre part, le traité aura les meilleurs effets sur les rapports entre la France avec tous les pays arabes et musulmans. Les arabes, membres de l'empire français, sont vaillants et loyaux. Il est désirable qu'une collaboration harmonieuse et une juste entente s'établissent entre la France et eux. Aucun de ces pays nord-africains ne désire se séparer de la France."

BEAU SUCCES DU BAL ANNUEL DES POMPIERS

Le bal annuel des Pompiers a remporté un succès sans précédent hier soir. Il y avait tout près de cinq cents couverts, dans la salle du banquet qui ouvrit la soirée. Le pompier Maynard Dolman, président de la section locale de l'Union internationale des pompiers, présidait à la table d'honneur. M. Dolman proposa un toast au chef Blackler, malade dans un lit d'hôpital, et formula des voeux de meilleure santé.

M. le maire Lewis, qui honorait les pompiers de sa présence, exprima l'espoir que M. Blackler se remettra rapidement de sa maladie, et félicita le comité du succès de la soirée, auquel tous les hommes du service ont contribué. M. le commissaire Allan Turner, administrateur du service des incendies. Le chef intérimaire O'Kelly a aussi dit quelques mots. M. Turner présenta les membres du conseil municipal présent, MM. les commissaires Geldert, Dunbar, McVeigh et M. l'échevin Pinard. Le petit "Sonny" Morin, danseur du genre, exécuta quelques numéros qui furent très applaudis.

Les membres du comité du bal étaient: MM. Blackler, O'Kelly, G. Burnett, M. Dolman, L. Pichette, S. Orange, R. White, S. Raganold, A. Allen, V. Kempferr, W. Kelly, R. Girouard, A. Pagé et A. Mason, secrétaire.

Edouard VIII serait présent

(Presse canadienne)

LONDRES, 4. — On croit que le Roi assistera à la cérémonie au cénotaphe, le 11 novembre, et qu'il y déposera une couronne. La nouvelle n'est cependant pas officielle. On ne sait pas non plus s'il portera l'uniforme. Au cours des dernières années, le déploiement militaire a été considérablement diminué à cette cérémonie.

— Vous avez vus? qu'est-ce qu'ils emportent comme provisions?

Feuilleton du "Droit"

...et le Prince l'épousa

par PIERRE DHAEL

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

No 32.

XLVIII

En effet, ainsi qu'en avait décidé Olga, les quinze jours que Michelle passa dans la brousse, sous le toit de Pierre de Courlan, furent les seuls, sinon heureux, du moins calmes et exempts de soucis qu'elle devait vivre à la colonie.

Le trajet eut lieu, partie en auto, partie à cheval. Pierre était venu au-devant d'eux.

Antérieurement Michelle n'avait aperçu le jeune colonial qu'à bord. Il lui était apparu comme un homme du monde pareil aux autres, moins banal peut-être.

Dans ce cadre qui était vraiment le sien, tout a coup elle sentit combien il était différent.

Son visage heurté, dépourvu de beauté, mais plein à la fois de calme et d'énergie, donnait l'impression d'une force en sommeil.

Le jour où Pierre reçut Michelle sous son toit fut le plus beau de sa vie.

Un goût simple, mais instinctif et sûr, avait présidé à l'organisation de sa maison. L'obéissance de ses boys et le bon ordre du service décelaient la presence du maître sévère, mais juste.

C'était la vraie maison coloniale.

Elevée d'un seul étage, entourée de verandas, toutes les pièces en étaient hautes et aerées.

Les murs peints de couleurs claires et gaies en faisaient une habitation accueillante. Pendant la chaleur accablante du jour, à l'heure de la sieste, on fermait hermétiquement les persiennes et les boys agitaient les pankas.

Pierre faisait servir à Michelle et au prince les fruits exotiques et délicieux qu'il cultivait.

Les journées se passaient en promenades à cheval, et la jeune femme goûtait les charmes mystérieux de la brousse.

Avant le coucher du soleil, la caravane regagnait la plantation, car le tigre rôdait.

Pierre organisa pour son hôte de grandes chasses. Il lui donna l'occasion d'abattre lui-même, d'un coup de carabine, un fauve superbe.

Malgré lui, Pierre de Courlan en imposait au Prince. Il avait la force persuasive des grandes âmes.

En visitant la plantation du jeune colon, devant l'effort gigantesque et le résultat merveilleux, Alexis eut honte de son inutilité, honte de sa vie de plaisir, honte aussi du mal qu'il faisait à Michelle.

Il admirait combien le charme de sa femme s'adaptait à ce cadre nouveau.

Le costume masculin que nécessitaient les excursions en pleine brousse et les longues randonnées à cheval, elle le portait avec une grâce et une modestie charmantes.

Dans cette tenue elle paraissait toute jeune, presque une enfant, et, par moment, le prince se demandait comment il avait le courage de la faire souffrir et pleurer.

Quand il la voyait marquant une joie enfantine aux beautés qu'elle découvrait, toujours vaillante, toujouds prête à partir, sans défaillance, infatigable, il l'admirait.

Puis, se rendant compte qu'il ne pouvait rien pour plier cette volonté qui, sur un point, lui résistait, il en voulait à Michelle de l'admiration qu'elle lui imposait.

Comme devant Pierre de Courlan il n'osait pas la traiter avec dureté, elle se prenait à espérer. Elle pensait que son mari s'était calmé, que sa patience, son courage, son amour viendraient enfin à bout de cette nature indomptable, dure parfois jusqu'à la cruauté, mais chez qui elle avait connu à certaines heures une douceur qu'elle ne pouvait pas oublier.

Pierre était au courant, par Conrad, du calvaire de la jeune femme. Ils n'étaient pas dupes de l'accalmie qu'elle traversait, sachant, l'un et l'autre, que celle-ci n'était que passagère.

Plus redoutable que la tigresse abattue par le prince Alexis, Olga veillait. Pour le moment, elle avait rentré ses griffes. Elle entourait Michelle de prévenances, et semblait chercher à se faire pardonner les fautes commises à Hanoï.

Elle jugea adroit de faire à la jeune femme quelques aveux, qu'elle accompagna de larmes, donnant comme excuse son manque d'énergie et les pièges que la vie coloniale tendait à sa jeunesse.

La franchise de Michelle se laissa prendre à cette ruse. Elle se dit que, là aussi, elle avait charge d'ame. Puisque Dieu avait mis à côté d'elle cette jeune fille au coeur faible, elle avait le devoir de la défendre et de la préserver.

Et croyant aux larmes hypocrites d'Olga, elle l'attirait dans ses bras et lui pardonnait.

Quand à Pierre de Courlan, le séjour de Michelle sous son toit devait faire époque dans sa vie.

Profondement religieux, la piété ardente de la jeune femme avait encore stimulé le sienne, mais, en même temps, il avait senti son coeur s'éprendre, pour elle, d'une vive tendresse. Pourquoi fallait-il que celle qu'il aurait choisie entre mille, la seule, Dieu la lui eût refusée.

Elle était l'épouse douloureuse, délaissée d'un autre, et il savait que, même si un jour elle devenait libre devant les hommes, elle se considérerait comme éternellement liée aux yeux de Dieu.

Son coeur se brisait à penser que les heures qu'il vivait, si elles étaient précieuses, et uniques, étaient particulièrement fugitives.

Il voyait Michelle à tous moments. Il vivait de sa vie. Il partageait ses joies. Pour elle, il avait paré sa demeure, et, avec elle, une lumière inconnue y était entrée.

Pourtant, dans quelques jours, elle partirait et cette solitude où il s'était complu, qu'il avait aimée, lui deviendrait insupportable.

Michelle disparue, la maison coloniale si riante que sa jeunesse avait, quelques jours, ensoleillée ne serait plus, aux yeux de Pierre, qu'un lieu désolé et nostalgique où il essayerait de garder ses souvenirs prisonniers.

XLIX

Olga avait raison quand elle pensait avoir accordé seulement à Michelle quelques heures de répit dans la lutte à mort qu'elle soutenait contre elle.

Pendant le séjour dans la brousse, elle avait perdu du terrain. Il s'agissait de le rattraper. Othon en rentrant à Hanoï avait retrouvé la drogue. Tous deux, prêts à la lutte, sentaient que l'heure décisive allait sonner.

Quant au comte Serge, il était complètement désaxé. Pendant l'absence du Prince, il avait été mis au courant, par Melchior, de faits qu'il ignorait, et, particulièrement, des longues stations dans la fumerie de Bornil.

Il avait très peur. Dans sa nature honnête, mais qu'un patriotisme exalté aveuglait, il fut ému sitôt que le nom de l'opium eut été prononcé.

En s'efforçant de séparer le Prince de sa femme, n'avait-il pas fait fausse route? Il connaissait Alexis depuis son enfance. Ainsi qu'il s'en était rendu compte au moment de son mariage, il était impossible de le détourner de sa volonté.

Comment s'y prendrait-on, si, écarté de son foyer, séparé de la Princesse, il s'enfonçait dans les plaisirs pervers de ce dangereux pays, où il courait le risque de se dévoyer complètement?

Si le comte Serge avait fait, contre Michelle, une sorte de pacte honteux avec Olga, il n'estimait ni l'un ni l'autre.

Il les connaissait trop! Leur entente n'avait eu pour but que de bannir l'intruse du coeur du prince Alexis.

Maintenant qu'il avait presque réussi, le vieux précepteur était honteux. A son insu, le charme de Michelle avait agi sur lui.

Il avait dû reconnaître qu'elle n'était ni ambitieuse, ni intrigante, qu'elle aimait son mari tendrement, qu'elle était résignée et fidèle, qu'elle supportait avec courage les peines et les humiliations dont il l'abreuvait.

N'eût-il pas mieux valu, puisque Dieu les avait unis, ne point chercher à les séparer? Maintenant, celui qu'on s'était efforcé de préserver ne risquait-il pas de courir à sa perte?

Le comte Serge avait longuement écrit à Sa Majesté, lui décelant les dangers que courait son fils aîné et les pièges qui lui étaient tendus.

Une seule chose eût pu contrebalancer l'influence néfaste d'Othon: celle de la Princesse. Et tous, ils s'étaient unis pour l'écarter. Le comte attendait les ordres de Sa Majesté, mais la situation lui semblait bien critique.

Quant à Michelle, elle avait pardonné à Olga. L'attitude de son mari lui semblait moins arrogante. Sans témoigner à sa femme ni bonté, ni amour, il avait évité, pendant son séjour dans la brousse, de la peiner trop durement et de l'humilier.

Elle avait toujours accompagné le Prince, ayant à son côté, contrairement à l'ordinaire, la place qui lui revenait.

Déjà, elle se prenait à espérer. N'était-ce point le commencement de jours meilleurs?

(A suivre)

Parlons français

MON ONCLE, je lis le compte rendu de nos causeries dans le journal. Ainsi, je m'en rappelle plus facilement. Mais je me permets de t'observer qu'il y a parfois des fautes de typographie.

—Hélas ! à qui le dis-tu !

Mais ton petit discours bien senti va nous fournir le sujet d'une causerie intéressante, mon Pierrot.

D'abord, je suis enchanté que tu te sois fait à l'idée que les gens apprennent comme tu parles mal, parfois.

Je suis moins content de ta façon de t'exprimer. Pourquoi dis-tu: "Je m'en rappelle"? Rappeler *est un verbe actif, qui demande le complément direct par conséquent. On se rappelle quelque chose, mais non de quelque chose. Tu confonds avec souvenir; on peut en effet dire: Je me souviens de quelque chose.*

D'un autre côté, tu te sers d'observer de façon bien gauche. Quand il a le sens de remarquer, ce verbe doit s'employer comme son synonyme. Dirais-tu: Je te remarque que tu agis mal?

—Oh! non, je dirais: Je te fais remarquer.

—Eh bien, dis aussi: Je te fais observer.

On peut très bien mettre: Faire observer à quelqu'un quelque chose; comme on dit: Faire remarquer quelquse chose.

Tu peux dire: Je vous prie d'observer ou de remarquer. Mais n'emploie jamais ces verbes directement.

Le Marquis de Carabas.

O.-L. DEROUIN
OPTICIEN
Spécialité: Exécution des ordonnances des Médecins (oculistes)
37, rue Metcalfe, Ottawa
Tél. Queen 287
Anciennement avec
Sutherland & Parkins
Il nous fera plaisir de vous donner par téléphone le nom des médecins que nous recommandons pour l'examen de la vue.

Souffrez-vous de

Rhumatisme . . .
Lumbago . . .
Mal de Rein . . .
Troubles de Vessie . . .
Etes-vous forcés de vous lever la nuit.
EXIGEZ
LES HUILES MEDICALES J. F. D.
Pour un prompt soulagement. Remède interne. Traitement de 3 mois, $1.00. En vente partout.
Ottawa, le 29 sept., 1936.
La Cie des Produits Chimique J. F. D.,
75, rue York,
Ottawa, Ont.
Messieurs,
Sur le marché où, cultivateur de mon état, je me rends deux fois la semaine, les éloges les plus flatteurs circulent au sujet des Huiles Médicales J. F. D.
A ce concert de reconnaissance, je veux joindre mon humble témoignage: je souffrais de lumbago depuis de nombreuses années, et grâce à vos Huiles J. F. D., je peux maintenant vaquer sans effort à mes occupations.
Votre tout dévoué,
Alfred BEAUDOIN,
Cyrville, Ontario.

Verres appropriés

Nos clients sont enchantés de la satisfaction qu'ils obtiennent ici. Ils se rendent compte du grand confort qu'assure la vision parfaite.
Vos yeux sont délicats et sensibles, et s'ils sont défectueux, ils ont besoin d'aide et de protection. Si vous devez porter des verres, nous prescriverons les verres voulus et les monterons dans la monture la plus appropriée.
Pour rendez-vous — téléphonez: Bureau, 395-J Résidence, 835-W
M. Armand Pommier
Optométriste breveté.
Bijoutier et Opticien
105, Chemin de Montréal
Cornwall Est

FAITS-OTTAWA

L'homme qui a été frappé d'apoplexie hier matin au croisement des rues Rideau et Sussex est M. Joachim Boursier, 58 ans, domicilié à 118 rue Murray. Il est encore à l'hôpital général où son état, rapporte-t-on, est grave sans toutefois être critique.

• • •

A sa première réunion hier soir, le conseil des électriciens nommé en vertu de la loi ontarienne dite "Industrial Standards", s'est prononcé en faveur de la stricte observance de la semaine de 40 heures. Aucun travail ne sera fait le samedi, excepté dans les cas d'urgence. Les membres du conseil sont MM. Mark Mead, George White, A.-C. McDonald, Edward Smith, E.-D. Tressider.

• • •

Mlle Sylvia Seeley a donné hier soir au Club des Arts et des Lettres une intéressante causerie sur "la chasse aux cavernes dans les Pyrénées". Des projections appropriées plurent au nombreux et distingué auditoire. Le président, M. G.-L. Rosser, remarcia Mlle Seeley au nom de tous les membres.

• • •

En cour de police hier après-midi, le magistrat-adjoint O'Connor a débouté l'agent de police Charles Coombs, du service des moeurs, d'une accusation portée contre George Nesrallah, marchand, 710 Somerset-ouest. L'agent inculpait Nesrallah d'avoir opéré une loterie. L'agent avait saisi ce qu'il prétendait être un "punch board" et soutenait que le marchand disposait ainsi de chocolats par mode de chance. Le manufacturier de l'article, représenté par Me Louis-M. Singer, de Toronto, et Me S. Berger, d'Ottawa, (lesquels représentaient aussi Nesrallah), soutenait que ce n'était pas un "punch board" mais une "skill puzzle board", c'est-à-dire une planche à poinçonner où l'habileté du client entrait en ligne de compte. Sans décider de la légalité de cette planche, le magistrat-adjoint débouta l'agent Coombs en déclarant qu'on n'avait pas prouvé que le marchand avait opéré cet article ou qu'il avait pris de l'argent.

• • •

L'Association des journaux quotidiens du Canada a tenu sa réunion semi-annuelle à Ottawa hier. 25 directeurs, qui représentaient des journaux de l'est, de l'ouest et du centre du pays, y assistaient. M. T.-F. Drummie, de Saint-Jean, N.-B., président, occupait le fauteuil. Le colonel R.-F. Parkinson, d'Ottawa, est le vice-président de l'Association. Le "Droit" était représenté par son gérant, M. Edmond Cloutier, et son gérant d'affaires, M. Edmond Lemieux. Le principal sujet à l'étude fut celui de la réclame. Les visiteurs furent les hôtes des journaux d'Ottawa à un luncheon hier après-midi. Hier soir, il y eut également réunion intime à laquelle assistèrent M. C.-D. Howe, ministre fédéral des Transports, et M. S.-J. Hungerford, président du C.N.R.

• • •

Mme Elisabeth Abbott, âgée de 101 ans, est décédée hier à la demeure de son neveu, George-G. Ross, 368, rue Wilbrod. Son époux l'avait précédée dans la tombe il y a huit ans. Elle n'avait eu qu'un fils, mort il y a plus de 30 ans. Elle laisse une petite-fille et des neveux et nièces. Les funérailles ont lieu demain à 2 h. 30.

• • •

James Masteller, âgé de 9 ans, a échappé à la mort à bonne heure hier soir. Il est tombé d'une fenêtre de troisième à 302 Wilbrod. Il fut transporté aussitôt à l'hôpital général où l'on croyait tout d'abord qu'il souffrait d'une fracture du crâne. Cependant, un examen aux rayons-X révéla qu'il n'avait subi qu'une violente commotion. Le garçonnet était à jouer sur un siège de fenêtre et celle-ci était ouverte. Il perdit l'équilibre de quelque façon et roula dehors. Il s'abattit comme une masse sur le gazon à l'arrière de l'appartement. Les voisins, attirés par les cris de l'enfant, furent étonnés de le voir se relever seul. Il fut transporté chez le docteur C.-E. Shapiro qui le fit conduire à l'hôpital. Il pourra quitter l'institution d'ici quelques jours, croit-on.

• • •

A.-H. Fitzsimmons, président, Cecile Bethune et A.-E. Provost, anciens présidents, et H.-K. Carruthers, secrétaire-administrateur, ont été nommés délégués du Board of Trade d'Ottawa au 25ème congrès annuel de la Fédération des Boards of Trade d'Ontario, qui a lieu à Oshawa le 20 novembre. Le choix a été fait hier au Laurentian Club. On a également, hier, parlé d'un banquet où l'on espère avoir comme hôte un ministre fédéral. M. Fitzsimmons présentera les médailles or et argent à la collation des diplômes de l'Ecole des hautes études commerciales d'Ottawa. Les vainqueurs sont Arthur Trappitt et Annie Roland. La collation a lieu le vendredi, 27 novembre.

VENTE
de
BRIC-A-BRAC
au No 56, rue GEORGES
(en haut)
JEUDI MATIN, 5 NOV.
à 7 h. 30

Une grande compagnie de publication canadienne faisant affaires au Canada depuis 1895, maintient actuellement une succursale d'Ottawa et offre une occasion à un homme bien stylé qui désire faire partie de son personnel de vendeurs. Vous n'avez pas de concurrence à subir. C'est une excellente chance pour faire de l'argent, la meilleure qui soit. Ecrivez en toute confiance à Case 27 pour avoir une entrevue.
Les postulants doivent bien parler le français, mais nous vous demandons de nous écrire votre lettre en anglais.

La section dramatique de l'Ecole de Diction Notre-Dame d'Ottawa présente
Le DANSEUR INCONNU
MONUMENT NATIONAL
Jeudi, 5 novembre
à 8 h. 30 p.m.
Extrait ce soir au poste CKCH à 6.55 — Soyez aux écoutes.

LES ASSIGNATS DE LA VILLE
achètent plus chez Slover
F. SLOVER LIMITEE ON BY WARD MARKET

RETOUR INESPÉRÉ DES COSAQUES DU DON

Il y a deux ans que nous avons entendu les inimitables chanteurs de Serge Jaroff, mais personne n'a oublié ce concert extraordinaire qui avait attiré au Capitol une foule immense et enthousiaste.

SERGE JAROFF

La tournée de l'an dernier, qui n'a pas dirigé leur pas vers nous, était annoncée comme leur dernière, à cause des difficultés imposées par les lois d'immigration des Etats-Unis.

A l'annonce de cette tournée d'adieu, des protestations arrivèrent à Washington de toutes parts, si bien que le Gouvernement américain fit une exception en faveur des Cosaques et leur permit de demeurer aux Etats-Unis en permanence et de s'y faire naturaliser.

Et c'est grâce à cette concession des autorités que la tournée de cette année a été arrangée. Les Cosaques donneront tout près de 100 concerts ,dont au moins 80 seront donnés dans des villes où ils ont déjà chanté trois, quatre et même dix fois. Ces retours périodiques indiquent assez le cas que les mélomanes font de cette chorale sans rivales.

Ils chanteront ici au théâtre Capitol, le jeudi 26 novembre. Ce concert fait partie de la série des concerts Tremblay, à laquelle ont peut s'abonner pour les Cosaques, Lily Pons, Georges Enesco, violoniste, Rudolf Serkin, pianiste, et Lauritz Melchior, grand premier ténor du Metropolitan. On peut aussi retenir les places maintenant pour le concert des Cosaques, Appeler Rid. 1580, de 10 heures à midi ou de 7 à 0 heures le soir.

Congrès de la Fédération libérale le 10 décembre

Le premier ministre King sera le principal orateur au banquet de circonstances.

Des libéraux éminents de toutes les provinces se réuniront à Ottawa le 10 décembre à l'occasion du congrès annuel de la Fédération libérale nationale. Les avis de convocation ont été envoyés hier. Le premier ministre King sera le principal orateur au banque que la Fédération donnera en l'honneur des membres du cabinet. On s'attend à ce que les premiers ministres de toutes les provinces libérales soient présents. Au congrès, on étudiera les questions d'organisation et on fera l'élection des officiers. Le dernier congrès de la Fédération eut lieu en 1934. L'an dernier, on n'en fit pas à cause de la campagne électorale et du changement d'administration.

PROCHAINS
Événements
Sous cette rubrique sont annoncés les événements prochains tels que Assemblées, banquets, parties de cartes, séances, etc. Tarif, 3 sous du mot. Minimum $1.00.

Dîner de la Société de la Ligue des Nations, Château Laurier, lundi, 9 novembre. Le Très Hon. W.-L. Mackenzie King adressera la parole. Billets: $1.50 jusqu'au jour du dîner.

Verdict de mort accidentelle

Un jury présidé par le coroner Harry Dover a rendu un verdict d'accident, hier soir au poste de police, à propos de la mort de Patrick McIntyre, vieux citoyen d'Ottawa qui succomba à l'hôpital municipal, le 30 octobre, aux blessures subies dans un accident d'auto, la veille.

Le coroner interrogea le Dr W.-C. McIntosh, interne de l'hôpital. Le témoin déclara que bien que l'état de McIntyre devint critique vers deux heures du matin et que plusieurs membres du personnel l'avaient vu, on jugea inutile d'appeler le médecin en devoir. On n'appela pas non plus d'externe. Le médecin dit que la règle générale est, en pareil cas, de mander auprès du malade le médecin en devoir, mais aucune règle ne veut que l'on appelle un externe bien que ceci se fasse habituellement.

— Il me semble, dit le coroner, que lorsque l'état d'une personne blessée grièvement devient critique, le médecin en devoir doit être averti.

— Il devrait l'être, mais il ne l'a pas été dans ce cas-ci, explique le témoin. On jugea la chose inutile.

Gerald Montagano, 13 ans, 388, avenue Laurier-ouest, témoin oculaire de l'accident, déclara que le vieillard traversait la rue et échappa des pièces d'argent. Il se baissa pour les recueillir et c'est alors qu'il fut frappé par un auto. La machine était conduite par George Clark, 173, LeBreton. Celui-ci déclara qu'il n'allait que 15 milles à l'heure au moment de l'accident, qui se produisit avenue Laurier, entre les rues Bay et Percy. Il tenta vainement d'éviter le vieillard. Dix autres témoins furent aussi entendus. Ils furent interrogés par Me Raoul Mercier, substitut intérimaire du procureur général. Le chauffeur ne fut pas taxé de blâme par les jurés.

LA FLEUR MERVEILLEUSE

Mademoiselle FERNANDE LEMIEUX, élève de Madame Laurette Larocque-Auger, jouera le rôle de Mietze, dans "La Fleur Merveilleuse" de Miguel Zamacois, qui sera présentée au Little Theatre, les 14 et 16 novembre prochains.

Cour de police

Cinq hommes qui en étaient à leur deuxième délit d'ivresse ont été condamnés en cour de police ce matin à $50 d'amende plus les frais de $2 ou à un mois de prison. Ce sont Archibald McPherson, Mitchell Floyd, Benjamin Atwood, Thomas Gorman et Albert Landry. T.-A. Wood, qui en était à son troisième délit d'ivresse, fut condamné à trois mois de prison. Arthur Atlee, qui n'en était qu'à son premier, fut condamné à $10 d'amende plus les frais de $2 ou à trois jours de prison.

Plusieurs amendes furent imposées à des citoyens qui avaient enfreint les règlements de la circulation, soit dans les rues de la ville, soit sur l'autostrade du gouvernement.

LISTES MUNICIPALES

Les personnes qui ont droit de vote aux élections municipales du 7 décembre mais dont les noms ne sont pas sur les listes électorales de quartiers, dans le moment, doivent en appeler au greffier municipal avant le 14 novembre. Un juge de comté revisera les appels le mardi, 17 novembre, à 10 h. du matin, au palais de justice, rue Nicolas.

Nouvelle adresse:
C.-R. Lafrenière
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la Vue
207, rue Rideau
Tél. Rid. 4647
Vis-à-vis le Couvent de la rue Rideau

A L'ALLIANCE FRANÇAISE

Monsieur René Demogue parle du "Féminisme"

Le savant juriste français fait la part des choses dans cette question d'une actualité si brûlante.

Monsieur René Demogue, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris, a prononcé hier soir une conférence sur le "Féminisme" sous les auspices de l'Alliance Française d'Ottawa et en présence d'un auditoire composé en grande partie de dames. C'est d'ailleurs ce qui faisait dire au savant juriste français qu'il abordait avec timidité l'auditoire qui lui faisait face, se rendant compte du rôle périlleux de celui qui veut parler féminisme en présence d'une si forte représentation du sexe faible.

M. Demogue fit tout d'abord avec esprit l'historique du féminisme. "Je crois, dit-il que lorsque Eve sortit du Paradis Terrestre en compagnie d'Adam, après avoir mangé le fruit défendu, il dut se produire une certaine scène de ménage qu'on pourrait consacrer comme les débuts du féminisme . M. Demogue assure que d'après les écrivains grecs il y avait déjà des féministes au temps de Périclès.

Aujourd'hui le mouvement est devenu très important. Il y a des journaux et des revues féministes, des expositions et des congrès féministes, enfin la question elle-même est plus que jamais à l'ordre du jour. Le féminisme, continue M. Demogue, a joué d'assez mauvais tours parfois à ses protagonistes les plus déterminés. Dans l'antiquité certaines femmes éprises de leur sexe représentent la femme comme un objet de charme et de douceur et l'homme comme grossier". Le conférencier se permet de douter de cette affirmation aussi bien que de celle ayant trait au matriarcat. Rien ne laisse soutenir que c'eût pu être un régime idéal; pourquoi l'aurions-nous donc abandonné ?

Et M. Demogue parle de cette classe de féministes qui sont souventes fois très mal disposées à l'égard des hommes, celles qui veulent l'égalité de l'homme et de la femme, la disparition des marques de déférence et de respect que l'homme peut avoir à leur égard. On peut admettre, dit-il, certains torts de l'homme, mais par l'existence d'un complot général en vue d'empêcher les femmes de faire valoir leurs droits.

DES GRIEFS

M. Demogue passe ensuite en revue les griefs que fait valoir la féministe moderne, la question de la supposée infériorité de la femme, à cause de sa dépendance de son mari, ainsi que des responsabilités qu'elle a comme mère et éducatrice de ses enfants; la question du suffrage féminin et toutes sortes d'autres petites frictions qui font que les féministes les plus déterminées d'aujourd'hui veulent chez l'homme et chez la femme le même degré de liberté.

Toutes ces objections sont-elles valables? Faut-il se placer dans l'étude de la question féministe du seul point de vue de l'égalité; et cette égalité serait-elle une solution? Trois questions auxquelles répond le conférencier.

Tout d'abord il est exagéré de prendre comme point de départ la situation existant entre l'homme et la femme. La situation n'est pas encore mauvaise, malgré que certaines femmes qui se trouvent aujourd'hui malheureuses le sont soit par le fait de leur mari soit par le fait des circonstances.

Le mari peut dépenser ses gains, spéculer sans précautions, gaspiller son patrimoine et ainsi rendre sa femme malheureuse. D'un autre côté la jeune fille moderne, à cause des circonstances actuelles ne peut plus toujours aspirer à un mariage avantageux, et ceci est très souvent en France le point de départ de l'orientation féminine vers les carrières jusque-là réservées aux hommes. Les conditions du travail de la femme se posent dans des circonstances singulièrement tragiques; on se trouve en face de l'accroissement du problème de la demande du travail tandis que les emplois ont subi une forte diminution, en raison de la crise. Que faut-il faire pour résoudre cet état de choses?

Légiférer . . tout d'abord en ce qui concerne la femme. A l'idée d'égalité substituer l'idée d'aptitude. Considérer la femme au point de vue psychologique, définir ses aptitudes, quelles tâches elle peut remplir. A ce propos M. Demogue, dit que la femme n'est pas moins active ni travailleuse que l'homme, mais qu'elle diffère en ce qu'elle travaille avec plus d'ordre. Elle n'est pas non plus moins intelligente, son intelligence est même plus précoce; elle jouit de l'intuition.

LA FEMME ET LES PROFESSIONS

M. Demogue dit que dans les professions la femme peut rendre de grands services mais qu'en général son aptitude est moins grande que celle de l'homme. Les femmes malgré toutes leurs qualités, se trouvent moins qualifiées en raison de leur santé qui ne leur permet pas de supporter d'une manière aussi continue cette lourde armure du travail professionnel.

Puis le conférencier dit que rien ne peut s'opposer à ce que la femme s'oriente vers le commerce. Il affirme ensuite que sa situation ne doit pas être celle de l'égale de l'homme; elle doit être "autre" tout simplement, sans supériorité ou infériorité, s'unissant à celle de l'homme dans la poursuite d'un but commun, le bien et l'avenir et de la famille.

Quelles sont les professions accessibles aux femmes? Non pas aux femmes qui peuvent trouver leur subsistance aux côté de leur mari et dont le devoir est de diriger la famille, mais bien à ces femmes que les circonstances obligent à travailler. M. Demogue dit que la profession d'avocat convient moins bien à la femme que le secrétaire d'un tribunal par exemple. Ce qu'il lui faut dit-il, c'est un travail sédentaire et non trop assidu.

SON STATUT LEGAL

En terminant le conférencier parla du statut légal de la femme. Il mit en vedette cette idée essentielle que la déclaration qui fixe et délimite ses pouvoirs légaux est passible d'une certaine amélioration tant en France que dans la province de Québec. Il étudia la question de l'incapacité de la femme, le reliant à celle du régime matrimonial, et s'avoua fort en faveur d'une amélioration.

M. A.-J. Major présidait et le conférencier fut présenté par l'hon. juge Thibaudeau Rinfret de la Cour Suprême.

Que penser de la Presse, de la Radio et du Cinéma, une petite brochure en vente au "Droit" vous le dira.

LA BOURSE EPUREE

A l'exception d'un ou deux cas, les pratiques irrégulières à la bourse en Ontario ont été éliminées, selon M. J.-M. Godfrey, de Toronto, commissaire des valeurs de la province, qui était de passage à Ottawa hier. M. Godfrey assistait hier à la conférence relative à l'uniformisation de la loi des compagnies.

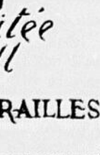
PLUS ECONOMIQUE
PLUS DE CHALEUR
OTTAWA COKE
THE OTTAWA GAS CO.
QUEEN 5000 HULL, SHER. 2236

AU LITTLE THEATRE
VENDREDI SOIR PROCHAIN, à 8 h. 30
"LE JEUNE DIEU"
Comédie en 3 actes de YVETTE MERCIER-GOUIN
—avec—
Gill Roland de l'Odéon
Pierre Jourdan du Théâtre des Arts
Antoinette Giroux, Germaine Giroux, etc.
Location au Little Theatre du 2 au 6 novembre.
Prix des billets $1.25 et 75c, taxe comprise.
Pour tous renseignements: Rid. 5018 et Rideau 3815 tous les soirs de sept a huit.

SERVICE D'AMBULANCE
Gauthier & Cie.
Limitée
Ottawa & Hull
DIRECTEURS de FUNERAILLES

CAPLAN'S Aubaines de Jeudi
En Vêtements d'Automne et d'Hiver pour toute la famille. Utilisez notre Mode budgétaire.

Manteaux
Garnis de Fourrure
Collets de castor français et coney. Entièrement doublés et entredoublés, en tissu d'hiver fini velours. Nouvelles teintes de vin, brun, marine et noir. Tailles 11 à 20 et 38 à 44. Jeudi,
12.95

Manteaux
de Seal Français
Genres swaggers trotteurs et ajustés. Nouveaux collets et nouvelles manches. Toutes des peaux entières et tous ces manteaux ont des doublures garanties de satin. Faites sur votre commande sans frais supplémentaires. Jeudi,
69.50

Vente!
Robes
pour Dames
Chics robes en crêpe lady, tricoledo, crêpe envers de satin, et "water weave". Genres russes avec encolure haute et larges manches gonflées. Poignets serrés. Tailles, 14 à 16, 20½ à 24½, et 38 à 44 dans le lot. Jeudi,
2.69

CAPLAN'S 129-137 Rideau St

Aubaines Spéciales en Fin de Semaine
chez
J. B. Lefebvre Ltée
Le Champion des Bas Prix
Les quelques illustrations ci-dessous vous donneront une idée de nos valeurs pour
Jeudi, Vendredi et Samedi

Souliers pour Enfants
Souliers en cuir verni noir, à une courroie, semelles en cuir chromé. Pointures 4 à 7.
Réduction spéciale à
49c

Nouveaux Modèles Elégants et Confortables pour Dames
Nous vous invitons à venir faire votre choix dans ce lot de souliers réduits spécialement pour cette vente. Choix de cuir noir, bleu ou brun. Styles lacés, à large courroie à boucle, ou genre sandale. Talons hauts ou cubains dans les bleus et bruns, et talons hauts dans les noirs. Pointures 2½ à 8 dans le groupe.
Très spécial, à la paire
1.49

Claques en Gomme
POUR HOMMES
Un lot de grosses claques en pure gomme rouge, semelles épaisses en caoutchouc gris. Elles sont de première qualité et donneront satisfaction pour le confort et la durée. Pointures 6 à 11.
Aussi un autre lot de même forme en gomme noire, semelles noires.
Prix très spécial pour cette vente,
1.49

Bottines en Feutre
POUR HOMMES
Messieurs! Achetez une paire de ces chaudes bottines en feutre, qui vous préserveront contre les plus grands froids. Semelles épaisses en feutre. Pointures 6 à 11.
Notre prix spécial
1.95

Nous remplirons toute commande par la poste, pourvu qu'elle soit accompagnée d'un chèque accepté payable au pair, ou d'un bon de poste. Veuillez adresser vos commandes à 270, rue Dalhousie, Ottawa, et y inclure 15 centins par article pour frais de poste.

34 Magasins
J. B. Lefebvre Limitée
MONTREAL SHOE STORES
270, rue Dalhousie — Ottawa
TEL: RIDEAU 2583

9 A.M. A 8 P.M. **JEUDI - VENDREDI - SAMEDI** **9 A.M. A 8 P.M.**
69c Ce Certificat a de la Valeur 69c
Ce certificat et 60c donnent droit au porteur à une de nos PLUMES-RESERVOIR SE REMPLISSANT PAR LE VIDE SANS POCHETTE. A encre visible. Vous VOYEZ l'encre! Une garantie pour la vie avec chaque plume. Format pour dames, messieurs, garçonnets et Fillettes.

Cette plume contient plus d'encre que toute autre plume-réservoir qui soit en vente! Vous pouvez écrire durant trois mois avec un seul remplissage! Pas de facture de réparation! Pas de remplisseur à levier! Pas de barre de pression! Toutes les plumes ont été éprouvées et sont garanties incassables pour la vie. Procurez-vous la vôtre MAINTENANT. CETTE PLUME SERA DONNEE GRATIS, si vous pouvez en acheter une semblable en ville pour moins de CINQ PIASTRES! Ce certificat ne sera bon que durant cette vente réclame.
AJOUTEZ 6c de supplément pour commandes postales.
Richard's Drug Store
20, RUE RIDEAU — En face du Château.
Offre d'introduction. Cette plume se vendra $2.00 après la vente.
LIMITE de 3 plumes avec chaque certificat.